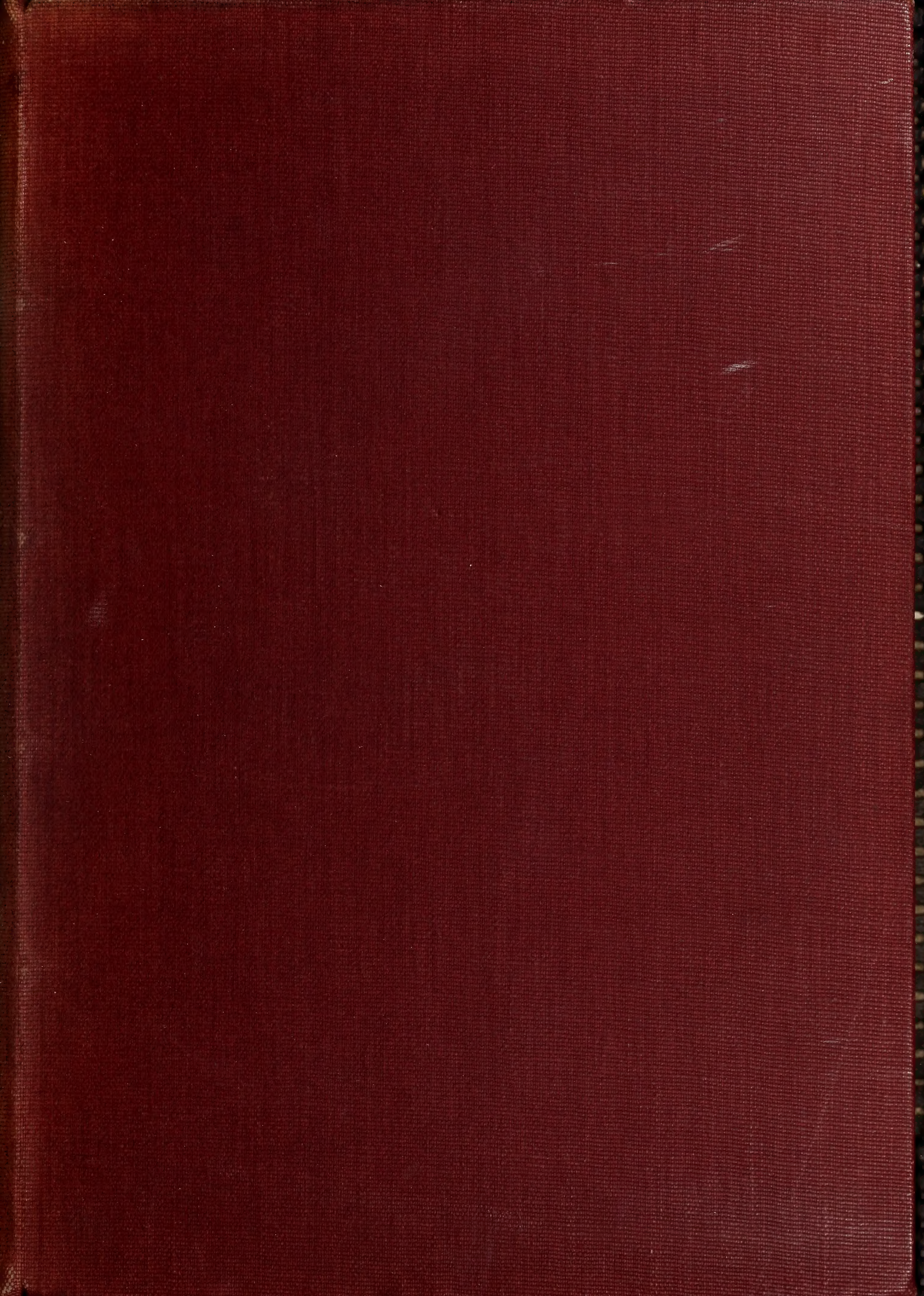
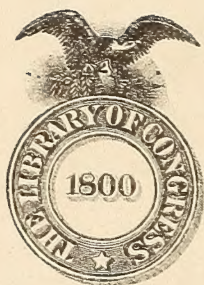



THE LIBRARY OF CONGRESS
1800

LE

JARDIN FRUITIER

DU MUSÉUM

TOME V



Paris. — Typographie de Firmin Didot frères, fils et Cie, rue Jacob, 56.

LE

JARDIN FRUITIER

DU MUSÉUM

OU

ICONOGRAPHIE DE TOUTES LES ESPÈCES ET VARIÉTÉS

D'ARBRES FRUITIERS

CULTIVÉS DANS CET ÉTABLISSEMENT

AVEC

LEUR DESCRIPTION, LEUR HISTOIRE, LEUR SYNONYMIE, ETC.

PAR J. DECAISNE

Membre de l'Institut, Professeur de culture au Muséum d'histoire naturelle

PUBLIÉ SOUS LES AUSPICES

DE S. E. M. LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DU COMMERCE

.... Materiæ tanta abundat copia,
Labori faber ut desit, non fabro labor.
PHÆDR.

TOME CINQUIÈME

PARIS

LIBRAIRIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES, FILS ET C[IE]

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT DE FRANCE

RUE JACOB, 56

1863

LISTE SYNONYMIQUE

DES

FRUITS PUBLIÉS EN 1861-1862



POIRIERS.

AMIRÉ ROUX.
Archiduc d'été.
Oignonet.

AUCH (D').
Bon Chrétien d'Auch.
— — turc.
D'Amour (partim).
Belle Bessa.

AUGIER.
Auger.
Beauvalot.

BACHELIER.

BERNARD.
Riaulot.

BONNE JEANNE.

BRIFFAUT.

CATINKA.

CLAIRGEAU.
Beurré Clairgeau.
Clairgeau de Nantes.

COMTE DE FLANDRE.
Saint-Jean-Baptiste.

CONSEILLER DE LA COUR.
Baud de la Cour.
Bô de la Cour.
Duc d'Orléans.
Grosse Marie.
Maréchal de la Cour.
Maréchal Decours.

CULOTTE DE SUISSE.
Bardée.
Marbrée.
Verte-Longue panachée.

DES DEUX SOEURS.

DUVERNIES (DE).
Duvernay.
Beurré Duverny.
— Duvery.
Délices Van Mons.

FONDANTE DE NOEL.
Belle après Noël.

Belle de Noël.
Bonne de Noël.

GIFFARD.
Beurré Giffard.

GROS BLANQUET ROND.
Gros Roi Louis.

GRUMKOW (DE).
Grumkower Winterbirn.
Moriseau.

HARDY.
Beurré Hardy.

IMPÉRIALE A FEUILLES DE CHÊNE.

JULES BIVORT.
Délices de Lovenjoul.
— Lavienjan.
— Lavoyan.

LESBRE.

LIVRE (DE).

LOUISE-BONNE.

MONCHALLARD.
Belle Épine fondante.
Épine d'été (partim).

MONTGERON (DE).
Beurré de Montgeron.
Vermillon d'Espagne.

OEUF (D').
Colmar d'été de Strasbourg.
Strasburger beste Birn.

ORANGE TULIPÉE.
Poire aux mouches.

POITEAU.
Bergamote Poiteau.

PRÉVOST.

ORPHELINE D'ENGHIEN.
Arenberg parfait.
Beurré d'Arenberg.
— Burchardt.
— Deschamps.
— Hardenpont (D').
— des Orphelins.
Colmar Deschamps.
Crassane Steven.
Délices des Orphelins.
Duc d'Arenberg.
Parmentier (DE).
Petit Beurré d'Hardenpont.

SAGERET.
Bergamote Sageret.

SAINT-ROCH.
Doyenné Saint-Roch.

SAINT-WAAST (DE).
Beurré Beaumont.
Besi Waët.
— Va.
— Vath.
Wahette.

SANGUINOLE.
Betterave.
Grenade.
Poire au vin.
Sanguine d'Italie.

SPOELBERG (Vicomte DE).
Beurré de Bruxelles.

Beurré de Mons.
Délices Van Mons.

STUTTGARD (DE).
Bellissime de Provence.
Rousselet de Stuttgard.

TOUGARD.
Calebasse Tougard.

TRIOMPHE DE JODOIGNE.

TUERLINCKX.

VALLÉE (DE).

VAN MARUM.
Calebasse Carafon.
— impériale.
— Neckmans.
— monstrueuse du Nord.
— royale.
Carafon.
Grise-Longue.
Grosse Calebasse.
Frédéric Lelieur.
Triomphe de Hasselt.

FRAISIERS

(PAR MADAME Vve L. VILMORIN).

Fraisier des Alpes.
— Ananas.

Fraisier Deptford-pine.
— Roseberry.

Paris. — Typographie de Firmin Didot frères, fils et Cie, rue Jacob, 56.



A. Riocreux del.

Melle E. Taillant sc.

P. DE LIVRE.

P. DE LIVRE.



Fruit d'hiver, gros, ventru; à queue assez grêle, oblique et ordinairement insérée au-dessous du sommet du fruit, qui offre de ce côté une sorte de bosse; peau épaisse, jaunâtre, parsemée de très-gros points et de marbrures fauves plus ou moins nombreuses, quelquefois lavée de rouge-brun du côté du soleil; chair blanche, assez sèche, sucrée. — Fruit à cuire.

Arbre propre à former des plein-vent; à scions assez grêles, de couleur fauve, pubescents et blanchâtres au sommet, parsemés de lenticelles arrondies; coussinets peu saillants, dépourvus ou accompagnés d'une arête décurrente; yeux petits, coniques, légèrement écartés du scion.

Feuilles florales ovales-arrondies ou subcordiformes à la base, mucronées ou acuminées au sommet, presque entières, pubescentes sur les deux faces, blanches en dessous; les adultes de deux formes : celles des rosettes grandes, cordiformes, ovales ou ovales-arrondies, acuminées, presque entières; celles des scions cordiformes ou ovales-elliptiques, à bords plus ou moins ondulés et dentés, épaisses, légèrement pubescentes en dessous, portées sur de courts pétioles ordinairement accompagnés de stipules.

Fleurs très-blanches, grandes, portées sur de courts pédicelles



tomenteux ou presque laineux; calyce à divisions lancéolées, aiguës, étalées, très-blanches, rousses en dessus; pétales oblongs ou elliptiques, rarement ondulés, onguiculés, laissant des intervalles entre eux.

Fruit mûrissant de novembre à janvier, gros ou très-gros, turbiné, ventru, obtus, quelquefois un peu bosselé; pédoncule de longueur variable, assez grêle, oblique, ordinairement inséré au-dessous du sommet du fruit, qui offre de ce côté une ou plusieurs sortes de bosses plus ou moins saillantes; *peau* jaunâtre, olivacée ou brune, épaisse, parsemée de gros points fauves et plus ou moins couverte de larges taches ou de marbrures rudes et fauves, quelquefois lavée de rouge-brun du côté du soleil; *œil* moyen ou grand, placé à fleur de fruit ou au fond d'une cavité profonde, qui offre des zones concentriques et parfois des côtes plus ou moins prononcées, à divisions persistantes rapprochées ou étalées; *cœur* dessinant une sorte de losange sur la coupe longitudinale du fruit, entouré de nombreuses granulations; loges moyennes, rapprochées de l'axe; pepins noirâtres; lacune centrale subéreuse, atténuée vers l'œil.

Chair blanche, peu juteuse, très-âpre, quoique sucrée. — Fruit à cuire.

« *Poire de livre,* quod volam impleant vulgo libralia. » Dalechamp, *Histor. gen. Plant.*, l. III, p. 307 [1587].

« Le Poirier de Livre, c'est la petite espèce de gros Resteau; il vient fort bien; il est appelé Poirier de Livre parce qu'une Poire pèse une livre; la pelure est rude et le fruit âcre, mais il s'adoucit dans la cloche, et fait un bon sirop. » Cl. Mollet, *Théâtre des Plans et Jard.*, p. 39 [1652].

« De Livre, est un peu plus grosse et plus ronde que Dame-Jeanne; aucuns

l'appellent Argentine, et c'est la Blanchâtre (*). Il y en a d'autre verte marquetée de gris. » Dom Cl. S.-Étienne, *Nouv. Instr.*, p. 93 [1690].

« La Poire de Livre ou Râteau gris est une très-grosse Poire brune, qui est bonne cuite. » Merlet, *Abrégé bons Fr.*, p. 117 [1675].

« Cette Poire de Livre, que quelques-uns nomment gros Râteau gris, est fort grosse, témoin le poids qu'on lui donne : elle est peu longue pour sa grosseur, ayant la peau rude et le coloris d'un roux fort obscur, la queue courte et l'œil fort enfoncé : elle fait une belle et bonne compote de quelque manière qu'on la fait cuire, soit dans la cloche, soit sous la cendre, soit autrement. » La Quintinye, *Nouv. Instr.*, p. 354 [1690].

« Cet arbre est très-vigoureux étant greffé sur franc ; mais il ne réussit pas sur Coignassier. Le fruit est très-gros, ayant trois pouces huit lignes de hauteur, et sur un côté trois pouces sept lignes de diamètre, et sur un autre trois pouces trois lignes. Ainsi il est aplati suivant sa longueur. Lorsque ce fruit est bien conditionné, il est pyriforme, obtus du côté de la queue, bien arrondi par la tête et sur son diamètre. Le côté de la tête est arrondi. L'œil est petit et placé au sommet d'une cavité profonde, large d'environ quinze lignes. Le côté de la queue diminue beaucoup de grosseur presque uniformément, et se termine en pointe très-obtuse, au milieu de laquelle est un enfoncement étroit et profond, dont le bord est beaucoup plus élevé d'un côté que de l'autre ; il reçoit la queue, qui est un peu charnue à sa naissance, grosse, longue de seize lignes. La peau est verte, jaunit un peu lorsque le fruit mûrit ; mais elle est tellement tavelée de points et de taches rousses qu'on aperçoit à peine la couleur. La chair est très-bonne cuite, lorsque la maturité en a adouci l'eau. Cette grosse Poire mûrit en décembre, janvier et février. » Duhamel, *Arbr. fruit.*, p. 325 [1768].

« Gros Râteau gris est le nom qu'on donne dans plusieurs pays à une grosse Poire pyriforme couleur de noisette, et que je ne regarde que comme une variété abâtardie de la Poire de Livre. Beaucoup plus âpre, le fruit est à peine supportable, même cuit, surtout si l'arbre qui le porte est dans un terrain frais. » Calvel, *Traité des Pépin.*, vol. III, p. 13 [1805].

« Le fruit est très-gros, d'une belle forme, et assez constant dans ses pro-

(*) C'est notre *Angleterre d'hiver*.

portions : il a souvent jusqu'à treize centimètres de hauteur sur dix de diamètre; l'œil est enfoncé entre plusieurs côtes; la queue, longue de deux à trois centimètres, est renflée et charnue à son union avec le fruit. La peau est verte, rarement recouverte de grandes taches, mais elle est partout garnie de gros points roux, inégaux; elle jaunit un peu dans la maturité. La chair ne se mange pas crue, mais elle est très-bonne cuite, lorsque la maturité en a adouci l'eau. Cette belle et grosse Poire mûrit en décembre et janvier. » Poit., *Pomol. franç.* [1846].



A. Riocreux del.

Melle E. Taillant sc.

P. DE VALLÉE.

P. DE VALLÉE.



Fruit de fin d'été, petit ou moyen, arrondi ou turbiné, présentant souvent une protubérance autour de l'œil ; à queue droite ou oblique légèrement enfoncée dans le fruit; à peau jaune verdâtre ou jaune, lisse, parsemée de points et marquée d'une tache fauve autour du pédoncule ; à chair cassante, sucrée, astringente.

ARBRE d'une grande fertilité, propre à former des plein-vent; scions assez gros, droits, de couleur fauve cendrée, parsemés de grosses lenticelles arrondies, à coussinets peu saillants; yeux coniques, rapprochés du scion.

FEUILLES florales ovales ou ovales-elliptiques, pubescentes; les adultes à peu près de même forme : celles des rosettes portées sur de longs pétioles blanchâtres; celles des scions ovales ou ovales-elliptiques, acuminées, arquées, à bords redressés, dentés en scie ou presque entiers.

FLEURS grandes, blanches, portées sur des pédicelles légèrement tomenteux; calyce à divisions linéaires-lancéolées, aiguës, blondes en dessus; pétales grands, suborbiculaires, onguiculés, ondulés, laissant peu d'intervalle entre eux.

FRUIT mûrissant en septembre, moyen, arrondi ou turbiné, offrant

ordinairement une protubérance autour de l'œil ; à queue droite plus ou moins enfoncée ou insérée obliquement, cylindracée, de couleur olivâtre, lisse; *peau* jaune-verdâtre ou jaune, parsemée de gros points gercés, marquée d'une large tache fauve autour du pédoncule, très-rarement teintée de rouge du côté du soleil; *œil* très-grand, à fleur de fruit, à divisions étalées, linéaires-lancéolées, aiguës ou tronquées, cotonneuses et blanches, entourées de petites protubérances; *cœur* dessinant une sorte de losange sur la coupe longitudinale du fruit, entouré de granulations; loges moyennes ou grandes; pepins fuligineux; lacune centrale subéreuse.

Chair blanche, cassante, juteuse, laissant un peu de marc dans la bouche; eau sucrée, acidulée-astringente.

Cette variété, dont on rencontre dans presque tous les villages des environs de Paris des arbres séculaires d'une grande fertilité, alimente nos marchés pendant plusieurs semaines. En effet, malgré le reproche que Merlet lui adressait au dix-septième siècle, nous la voyons encore apparaître en immense quantité dans nos rues, où elle devance de quelques jours une autre poire vulgaire, l'*Angleterre.*

La Quintinye range la P. de Vallée au nombre des plus mauvaises variétés, mais je trouve, dans la liste qu'il donne de celles qu'il conseille de rejeter, la P. de Madame ou de Windsor, le Milan de la Beurrière ou M. Blanc, qui sont encore admises aujourd'hui au nombre de nos bons fruits d'été.

« Le Poirier de Vallée vient fort promptement, et porte son fruict beau et bon, et en grande quantité; il n'est point délicat; il est fort propre pour recevoir toutes sortes de greffes, à cause qu'il est grandement abondant en séve; vous le pouvez planter dans vos Vergers, c'est un fort bon Arbre. » Cl. Mollet, *Théâtre des Plans et Jard.*, p. 36 [1652].

P. DE VALLÉE.

« Vallée, est rondelette, un peu plus grosse qu'une balle, toute jaune. Bonne. » Dom Cl. S.-Étienne, *Nouv. Instr.*, p. 39 [1670].

« La Vallée ou Poire de Liquet est fondante, a beaucoup d'eau, mais âcre et rude pour l'ordinaire; ce qui fait qu'elle n'est plus en usage comme au temps passé. » Merlet, *Abrégé bons Fr.*, p. 66 [1690].

« Fruit de moyenne grosseur, arrondi ou turbiné, d'un jaune verdâtre, légèrement coloré du côté du soleil; à chair cassante, peu fine, médiocre. Mûrit vers la fin d'août. Arbre très-productif, ce qui le fait cultiver en quantité par les paysans des environs de Paris pour porter ses fruits à la halle. » Noisette, *Jardin fruit.*, 2e édit., p. 123 [1832].

« Le fruit est de moyenne grosseur, figuré en toupie ventrue, régulier, peu variable dans sa forme, ayant environ 6 centimètres de hauteur sur autant de diamètre transversal, un peu bosselé; la queue est longue de 34 à 36 millimètres, menue, roide, munie de cicatrices et teinte de roux en partie et souvent insérée obliquement sur le fruit. La peau, verte d'abord, jaunit un peu dans la maturité; elle est marquée de petits points bruns, et ordinairement de taches roussâtres vers la queue. La chair est blanche, un peu pierreuse, assez fondante, mais âpre à la gorge. L'eau est peu abondante, douce et sucrée. Cette Poire mûrit vers le 20 août. Elle tient le dernier rang de la médiocrité à cause de l'âpreté de sa chair, qui la rapproche des Poires à cidre. » Poiteau, *Pomol. franç.* [1846].





A. Riocreux del. *Melle E. Taillant sc.*

P. SAGERET.

P. SAGERET (*).



Fruit d'hiver, arrondi ou ovale turbiné; à queue épaisse, renflée ou grêle et cylindracée à son insertion sur le fruit, avec lequel elle se confond ordinairement; à peau d'un vert jaunâtre ou jaune olivâtre, parsemée de gros points, quelquefois entremêlés de marbrures fauves; à chair demi-fondante, ferme, sucrée, assez agréable.

Arbre pyramidal assez fertile, à scions droits, un peu grêles, fauves-olivacés, parsemés de nombreuses lenticelles; coussinets peu saillants; yeux petits, coniques, bruns, plus ou moins rapprochés du scion.

Feuilles florales ovales ou ovales-orbiculaires, mucronées, pubescentes, denticulées, étalées; les adultes à peu près de même forme : celles des rosettes arrondies, presque entières, portées sur de longs pétioles; celles des scions ovales-elliptiques, arquées, à bords un peu redressés, à peine denticulés, crénelés ou entiers.

Fleurs blanches, petites, portées sur de courts pédicelles; calyce à divisions lancéolées, aiguës, étalées; pétales obovales-elliptiques, laissant des intervalles entre eux.

Fruit mûrissant de décembre en février, à pédoncule d'épaisseur

(*) Augustin Sageret, né à Paris le 27 juillet 1763, mort dans la même ville le 23 mars 1851. — On lui doit la *Pomologie physiologique*, *Considérations sur la Taille des arbres fruitiers*, *Rapport sur les travaux de Sieulle*, *Moyens d'obtenir promptement du fruit sur les jeunes Poiriers*, etc. — Son éloge a été écrit par Adrien de Jussieu.

et de forme variables, droit, cylindracé, inséré dans l'axe du fruit ou épaissi et coudé, et assez semblable à celui de la Virgouleuse, lisse ou verruqueux; *peau* d'un vert jaunâtre, mate, parsemée de très-nombreux points grisâtres, gercés, isolés ou entremêlés de légères marbrures, sans trace de coloration rouge; *œil* grand, placé au milieu d'un faible aplatissement ou à fleur de fruit, à divisions étalées, linéaires, aiguës, canaliculées, étalées sur le fruit et légèrement pubescentes; *cœur* arrondi, entouré de petites granulations; loges grandes ou moyennes; pepins noir-fuligineux; lacune centrale étroite, subéreuse.

Chair fine, demi-fondante ou ferme; eau assez abondante, sucrée, peu relevée.

La P. Sageret se recommande par sa longue conservation, ainsi que par sa chair, dont la saveur et la finesse dépassent celles de la *P. de Pentecôte.*

Il est essentiel de ne pas la confondre avec la *P. Édouard*, nommée par Sageret.

« Voici quelques renseignements que M. Sageret a bien voulu me donner lui-même sur cette Poire : Étant dans le Gâtinais, M. Sageret a remarqué dans un jardin un très-vieux poirier, dont on n'a pu lui dire ni le nom ni l'origine. Il a seulement pu s'assurer que cet arbre avait été greffé. Il en a obtenu quelques fruits, qui mûrissent en octobre et en novembre, et qu'il a trouvés bons. Il en a semé les pepins, qui ont produit des arbres qui avaient beaucoup d'épines dans leur jeunesse, mais qu'ils ont perdues. Les premiers fruits n'étaient pas très-gros, mais cette année (1833) il y en avait de dix pouces de tour; leur forme est généralement turbinée; la peau d'un vert tendre, qui s'éclaircit à l'époque de la maturité; la chair est fondante, beurrée, sucrée, d'une saveur très-agréable. On trouve que cette Poire a quelques ressemblances avec le *Doyenné* pour la forme, et que sa saveur a de l'analogie avec celle de la

Virgouleuse. Sa maturité arrive en janvier et février, quoiqu'elle provienne d'un fruit qui mûrissait en octobre et novembre, mais qui, autant que l'auteur peut se le rappeler, avait des qualités qui se retrouvent dans sa nouvelle Poire. » Poiteau, *Ann. Soc. hort. de Paris*, vol. XII, p. 348 [1833].

« C'est un arbre vigoureux, même sur coignassier, ayant la belle forme pyramidale et l'aspect du poirier d'Angleterre, dont il se distingue toutefois par des rameaux plus gris, ses mérithalles un peu plus courts et moins renflés à chaque œil; par ses feuilles à bords entiers ou sans dentelures; par ses yeux moins saillants, ses fruits plus courts, mûrissant plus tardivement. Le fruit est moyen, ovale-turbiné ou oviforme, parfois arrondi, ayant ordinairement de 6 à 7 centimètres et demi de hauteur sur à peu près autant de largeur, sur des arbres en plein vent non soumis à la taille. Son épiderme est épais, vert pâle ou jaunâtre, abondamment pointillé et marbré, gris sur toute sa face, rarement lavé de rose sur l'un des côtés. Le pédoncule vert et brun est d'environ 12 à 25 millimètres. L'œil est petit, presque à fleur de fruit, à divisions ordinairement caduques. La chair est fondante, fine, un peu pierreuse autour des loges; son eau est abondante, très-sucrée, très-agréable. Cette Poire est réputée devoir se conserver jusqu'en février et mars ; cependant elle a toujours mûri, à Rouen, de la fin de novembre à la fin de décembre, et je n'ai pu en conserver au delà du 12 janvier. Cette Poire est d'un volume très-ordinaire, et elle manque de coloris; mais ses bonnes qualités doivent la faire rechercher et cultiver en pyramide et à haut vent. » Prévost, *Pomol. Seine-Infér.*, p. 105, et in *Ann. de Flore et Pom.*, vol. XII, p. 10 [1844-1845].

« Arbre vigoureux, formant de belles pyramides. Rameaux verticaux, gros, lisses, grisâtres, gris plombé à leur base, fauves, verdâtres à leur sommet. Entre-nœuds courts, réguliers. Fruit moyen, ovale-turbiné ou arrondi; pédoncule vert dans le voisinage du fruit, brun à son origine, gros, court, pointillé de gris. Peau épaisse, vert pâle, abondamment granitée et pointillée de couleur brune sur toute son étendue, rarement teintée de rouge du côté du soleil. Chair blanchâtre, assez fine, fondante, sucrée, mais âpre quand elle est mangée avec la peau. Lorsque l'arbre est cultivé en pyramide ou bien en haut vent, le fruit se modifie; sa chair est fine, fondante, et renferme une eau sucrée très-agréable et très-abondante. Sa conservation se prolonge jusqu'en février et mars. Cet arbre ressemble, par son port, au poirier d'Angleterre. » Willermoz, *Poir.*, p. 167 [1849].



A. Riocreux del.

P. BRIFFAUT.

Melle E. Taillant sc.

P. BRIFFAUT*.



Fruit d'été, moyen, allongé, en forme de figue; à peau mi-partie verte et rouge, lisse, parsemée de points fauves et jaunâtres; à queue longue, droite ou arquée, charnue, insérée dans l'axe du fruit, avec lequel elle se confond par une large tache fauve très-finement striée; à chair blanc-verdâtre, très-fine, fondante, sucrée-acidulée, légèrement citronnée.

Arbre très-fertile, pyramidal, à scions légèrement flexueux, de couleur olivâtre ou fauve, parsemés de grosses lenticelles arrondies; à coussinets peu saillants; yeux petits, comprimés.

Feuilles florales ovales, arrondies ou atténuées à la base, acuminées, denticulées sur les bords, légèrement pubescentes; les adultes à peu près de même forme: celles des rosettes très-longuement pétiolées, ovales ou ovales-elliptiques, arrondies ou atténuées à la base, denticulées; celles des scions portées sur des pétioles souvent teintés de rose inférieurement, ovales-acuminées, à bords redressés, fortement dentés.

Fleurs à pédicelles longs, grandes, blanches ou un peu rosées; calyce à divisions linéaires aiguës, blanches en dessous, couvertes

* Briffaut (Jean-Louis-Joseph), né à la Villette, près Paris, le 2 septembre 1791. Jardinier de la direction de la Manufacture de Porcelaines de Sèvres.

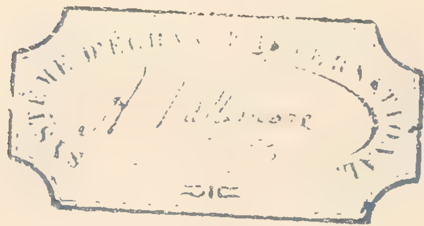
de poils blonds en dessus; pétales assez larges, suborbiculaires, laissant peu d'intervalle entre eux.

Fruit commençant à mûrir en août, allongé en forme de figue ; à queue longue, arquée ou droite, un peu charnue, très-finement striée, portant la trace de quelques bractéoles et se confondant avec le fruit par une large tache fauve ; *peau* mi-partie verte et rouge foncé, très-lisse, fine, parsemée de petits points bruns sur le côté exposé à l'ombre, et de points jaunâtres sur la face exposée au soleil, dépourvue de marbrures ; *œil* à fleur de fruit ou placé au milieu d'une faible dépression, à divisions dressées, aiguës, persistantes ou caduques, cotonneuses ou glabres, quelquefois teintées de rouge et entourées de très-fines zones concentriques ou de côtes peu apparentes; *cœur* dessinant un losange sur la coupe longitudinale du fruit, entouré de très-petites granulations; loges moyennes ou grandes; pepins étroits, noirs ; lacune centrale large et subéreuse.

Chair blanc-verdâtre, très-fine, fondante; eau très-abondante, sucrée-acidulée, peu relevée.

J'ai longtemps hésité avant de considérer cette variété comme nouvelle. Son époque de maturité coïncidant en effet avec celle d'une Poire dont la forme est à peu près semblable à celle-ci, j'inclinais à la considérer comme l'ancienne *P. de Saint-Samson;* mais le port pyramidal et non divariqué de l'arbre, joint à d'autres légers caractères, m'a décidé à la décrire comme nouvelle en 1854 dans la *Revue horticole.*

La Poire Briffaut est l'une de nos meilleures et de nos plus belles poires d'été ; mais elle a au plus haut degré le défaut de passer très-vite : elle est effectivement déjà altérée au centre lorsque rien n'annonce au dehors ce degré de maturité. Malgré ce défaut, inhérent à toutes les poires d'été, l'excessive fertilité de l'arbre et le brillant coloris du fruit feront introduire la P. Briffaut dans tous nos jardins.





A. Riocreux del.

M.elle E. Taillant sc.

P. AUGIER.

P. AUGIER.



Fruit d'hiver, moyen, oblong, légèrement aminci aux deux extrémités; à peau verte, ou vert-jaunâtre, parsemée de points fauves et de très-petites marbrures; à queue insérée obliquement et un peu en dehors de l'axe du fruit; à chair verdâtre, grossière, cassante et peu sapide.

Arbre assez pyramidal, à scions de grosseur moyenne, un peu flexueux, de couleur fauve-olivâtre, parsemés de lenticelles oblongues, jaunâtres; coussinets peu saillants, dépourvus d'arête; yeux petits, coniques, aigus, légèrement écartés du scion.

Feuilles florales ovales ou ovales-cordiformes, acuminées, presque entières, ciliées; les adultes à peu près de même forme : celles des rosettes portées sur de très-longs pétioles, ovales, entières; celles des scions ovales, oblongues ou oblongues-lancéolées, acuminées, arquées, planes ou à bords un peu redressés, à peine dentés.

Fleurs portées sur des pédicelles de longueur moyenne, grandes, très-blanches; calyce à divisions lancéolées-aiguës, étalées; pétales obovales-oblongs, obtus, mollement onguiculés, laissant de larges intervalles entre eux.

Fruit mûrissant de février en mars, oblong, un peu irrégulier et assez semblable de forme à la *P. de Saint-Germain;* à queue insérée obliquement un peu au-dessous du sommet et en dehors de l'axe du fruit, qui offre alors une petite bosse du côté opposé à



l'insertion du pédoncule; *peau* verte, parsemée de taches plus foncées, ou vert-jaunâtre, mate, parsemée de points fauves entremêlés de très-petites marbrures de même nuance; *œil* placé au milieu d'un léger aplatissement, à divisions tronquées ou linéaires, étalées, canaliculées, glabres; *cœur* dessinant un losange sur la coupe longitudinale du fruit, entouré de granulations; loges grandes; pepins fuligineux; lacune centrale étroite, subéreuse, atténuée vers l'œil.

Chair cassante, sèche, peu sucrée et à peine sapide. Très-mauvais fruit, qui, à mon avis, ne doit entrer dans aucune collection.

La forme de la *P. Augier* est fort semblable au fruit décrit par M. Bivort sous le nom de *Besi d'Esperen* (*Ann. de Pomol. belge*, 1857, p. 63).

« En 1828, M. Férant, pépiniériste à Cognac, envoya au Jardin du Roi une branche et un fruit d'un égrain de Poirier provenu d'un semis fait dans sa pépinière, et qu'il avait conservé franc à cause de sa bonne mine. M. Férant désirait que ce fruit portât le nom de *P. Augier*, en l'honneur d'un négociant amateur d'horticulture à Cognac. — Je gardai cette Poire jusqu'en avril, et, après l'avoir dégustée, je lui trouvai une chair assez fine, c'est-à-dire plus fine que celle du Bon-Chrétien et moins que celle du Saint-Germain. Cette Poire peut donc être classée entre elles. C'est un beau et bon fruit que je recommande aux amateurs. » Camuzet, *Annales de Flore et Pomone,* p. 65 [1837-1838].



A. Riocreux del.

Mlle E. Taillant sc.

P. CULOTTE DE SUISSE.

P. CULOTTE DE SUISSE.



Fruit d'automne, petit ou moyen, oblong ou pyriforme-obtus; à peau fine, lisse, jaune, souvent lavée de rouge au soleil et coupée de bandes longitudinales de couleur verte; à queue longue, arquée; à chair blanche, ferme, sucrée, peu parfumée.

Arbre propre à former des plein-vent; à scions assez gros, droits, quelquefois d'un rouge violacé et marqués de bandes de couleur bronzée dans leur jeunesse, ordinairement de couleur fauve striée de vert olive; coussinets peu saillants; yeux coniques, noirs.

Feuilles florales ovales, arrondies à la base, ou ovales-cordiformes, mucronées ou acuminées, denticulées, presque glabres ou ciliées sur les bords; les adultes à peu près de même forme : celles des rosettes lancéolées, ovales ou subcordiformes, acuminées, dentées; celles des scions ovales, acuminées, faiblement arquées ou étalées.

Fleurs grandes, très-blanches; à pédicelles grêles, un peu longs, presque glabres et souvent flexueux; calyce à divisions réfléchies, recouvertes de poils blonds en-dessus; pétales ovales-orbiculaires, entiers, onguiculés, laissant peu d'intervalle entre eux.

Fruit commençant à mûrir en octobre, petit ou moyen, pyriforme ou oblong, obtus; à queue arquée, assez longue, lisse,

vert-jaunâtre ou brune, parsemée de lenticelles, quelquefois accompagnée de petits plis à son insertion sur le fruit; *peau* vert-jaunâtre ou jaune, lavée de roux au soleil, coupée de bandes vertes plus ou moins longues qui s'étendent quelquefois du pédoncule jusqu'à l'œil, et parsemée de très-petits points fauves; *œil* placé à fleur de fruit, assez grand, à divisions linéaires-lancéolées, étalées en étoile, légèrement cotonneuses, blanchâtres; *cœur* dessinant une sorte de losange sur la coupe longitudinale du fruit, entouré de nombreuses granulations; loges moyennes, étroites; pépins fuligineux; lacune centrale étroite, subéreuse.

Chair blanche, demi-fondante, granuleuse; eau abondante, sucrée, peu parfumée ou de saveur herbacée.

Cette poire, que tous les pomologistes s'accordent à regarder comme une simple variation de la *Mouille-Bouche*, en diffère cependant très-sensiblement par le goût, et lui est de beaucoup inférieure. Il est essentiel de ne pas la confondre, soit avec la *Bergamote panachée*, soit avec l'*Amoselle*, que j'ai déjà publiée.

« La Verte-Longue suisse ou panachée a les mêmes qualités que la Verte-Longue ou Mouille-Bouche. Son bois est rayé de jaune et de vert, et son fruit est fort panaché, et même une partie des feuilles. J'en ay fait la découverte l'année dernière à Baudeville, où ce fruit a esté trouvé aussi excellent que rare. » Merlet, *Abrégé bons Fr.*, p. 74 [1690].

« La *Verte-Longue panachée* est une variété de la *Mouille-Bouche*, et ordinairement moins grosse. Les scions sont rayés de vert et de jaune. Lorsque le poirier est greffé sur coignassier, ou planté dans un terrain trop sec, il est assez ordinaire d'y trouver quelques feuilles panachées. La peau de cette poire est rayée, suivant sa longueur, de jaune et de vert, et tiquetée de brun

ou de vert foncé ; quelquefois les raies jaunes sont légèrement lavées de rouge du côté du soleil. Dans tout le reste elle ne diffère point de la *Verte-Longue* commune. » Duhamel, *Arbr. fruit.*, p. 195 [1768].

« Cette variété forme un arbre moins grand que la Verte-Longue ou Mouille-Bouche ordinaire, et cela doit être si la panachure est un signe de maladie; ici les jeunes rameaux sont marqués de bandes jaunes, rougeâtres, et de bandes vertes. Les feuilles sont plus petites et plus pâles, et dans les terrains secs quelques-unes se panachent. Le fruit a la même forme que la Mouille-Bouche ordinaire, mais on le trouve communément un peu plus petit; il s'en distingue surtout par les bandes jaunes, inégales de haut en bas, quelquefois rougeâtres du côté du soleil. » Poiteau, *Pomol. franç.* [1846].



A. Riocreux del.

Melle E. Taillant sc.

P. SANGUINOLE.

P. SANGUINOLE.



Fruit d'été, turbiné ou presque globuleux, à peau de couleur de brique ou orangé terne; à queue oblique; à chair blanche, pointillée de rose, demi-cassante, sucrée, peu parfumée.

Arbre pyramidal, peu fertile; à scions moyens, un peu flexueux, violet-noirâtre, parsemés de lenticelles jaunâtres, pubescents et blanchâtres dans la jeunesse; à coussinets peu saillants; yeux coniques ou arrondis, comprimés, noirâtres, légèrement écartés du scion.

Feuilles florales ovales, à bords redressés, entiers, pubescentes en dessus, blanches et cotonneuses en dessous, à pétioles teintés de rose; les adultes de deux formes : celles des rosettes ovales-lancéolées, étalées; celles des scions ovales ou ovales-cordiformes, acuminées, presque entières, arquées, à pétioles teintés de rouge carminé.

Fleurs moyennes, un peu rosées, portées sur des pédicelles très-tomenteux, assez courts; calyce à divisions lancéolées, étalées, très-blanches; pétales obovales ou obovales-elliptiques, onguiculés, entiers ou échancrés au sommet, laissant peu d'intervalle entre eux.

Fruit commençant à mûrir en septembre, petit, globuleux,

arrondi ou turbiné, souvent irrégulier; à queue oblique, cylindracée, plissée ou accompagnée d'une petite bosse à son insertion sur le fruit, olivâtre; *peau* de couleur terre cuite ou orangée à la maturité, quelquefois lavée de rouge au soleil, parsemée de petits points brunâtres, ordinairement dépourvue de marbrures; *œil* presque à fleur de fruit, à divisions tronquées ou persistantes, étalées ou subconniventes, aiguës, cotonneuses; *cœur* arrondi, entouré de granulations; loges petites, épaisses, de couleur rosée, presque totalement remplies par les pépins, qui sont de couleur fuligineuse; lacune centrale subéreuse, rosée ou de couleur carminée.

Chair blanche, plus ou moins pointillée de rose, soit dans le voisinage de l'épiderme, soit autour du cœur et des loges, granuleuse, demi-cassante, sucrée, peu parfumée.

On confond sous le nom de P. *Sanguines* plusieurs variétés fort distinctes. J'ai réservé le nom de *Sanguine* à celle dont le fruit est à peau verte et à chair complétement rouge, et celui de *Sanguine d'Italie* à la poire dont la chair est abricotée et marbrée de rouge. La *Sanguine belge* se reconnaît à sa forme allongée.

Les anciens attribuaient la couleur des poires sanguines à la greffe d'un poirier sur le mûrier noir : « Moropira, qua ex pyro mora insita nascuntur. Eleganti interioris pulpæ blandiuntur rubore. Arbor pauca fert, sed raritate commendantur, » (Jonston *Histor. Arbor.*, p. 35); mais il est reconnu aujourd'hui que cette prétendue greffe ne réussit jamais.

« La Poire Sanguinole est plus curieuse que bonne, ressemble assez à la Vallée, et est rouge dedans jusqu'au cœur : elle veut estre prise un peu verte,

autrement elle se passe promptement. » Merlet, *Abrégé bons Fr.*, p. 67 [1690].

« Grenade. Cette poire n'est pas fort grosse, sa forme est un peu oblongue, finissant vers la queue, qui est de moyenne longueur, en pointe courte, ressemblant beaucoup au Sucré gris, soit pour la forme, soit pour la grandeur. Sa peau est unie, de couleur jaunâtre, et d'un côté ordinairement un peu vermeille. La chair en est moelleuse, tant soit peu pierreuse, et par-ci par-là de couleur de sang, dont la poire tire aussi son nom; au reste la chair est d'un goût savoureux assez agréable, mais pourtant pas fort relevé. L'arbre est très-fertile. » Knoop, *Pomol.*, p. 107, tab. 6 [1771].

« Les rameaux lâches et diffus de cet arbre, le ton blanchâtre et la forme arrondie de ses feuilles, le font aisément distinguer parmi tous les autres poiriers. Il est d'ailleurs vigoureux et fertile. Son fruit est turbiné, constant dans sa forme et peu variable en grosseur : sa hauteur moyenne est de 3 à 4 centimètres sur 2 à 3 environ de diamètre. Il a l'œil à fleur et quelquefois saillant, entouré de quelques petits plis. La queue, longue de 3 à 4 centimètres, est très-grosse en raison du volume du fruit. La peau est fort épaisse, d'abord d'un vert clair, puis roussâtre; des points de cette dernière couleur et de diverses grosseurs se manifestent çà et là, et forment de petites taches. Enfin, vers la maturité, le fruit est d'un fauve roux, lavé de rouge faible du côté du soleil. La chair est cassante, pierreuse, grossière, marbrée de rouge dans toutes ses parties et comme ensanglantée; elle laisse beaucoup de marc dans la bouche. L'eau est sucrée, mais pas assez relevée. Cette Poire mûrit du 15 au 25 août. On ne la cultive guère qu'à cause de la singularité de sa chair. » Poiteau, *Pomol. franç.* [1846].



A. Riocreux del. Mlle E. Taillant sc.

P. VAN MARUM.

P. VAN MARUM *.



Fruit d'automne, gros ou très-gros, pyriforme-allongé en Calebasse; à peau jaune, parsemée de nombreuses taches ou marbrures fauves, lisse, légèrement teintée de roux au soleil; à queue oblique, courte, grosse, plissée à son insertion sur le fruit; à chair blanche, sucrée, acidulée, demi-fondante.

Arbre assez fertile; à scions moyens, de couleur bronzée-olivâtre, un peu flexueux, conservant longtemps le duvet blanchâtre qui les couvre dans la jeunesse, parsemés de lenticelles; à coussinets plus ou moins saillants; yeux coniques, gros, bruns.

Feuilles florales ovales, acuminées, denticulées, pubescentes en dessous; les adultes à peu près de même forme : celles des rosettes portées sur de longs pétioles; celles des scions ovales-arrondies, acuminées, à bords fortement dentés et redressés.

Fleurs moyennes, blanches ou légèrement rosées, portées sur d'assez courts pédicelles tomenteux; calyce à divisions lancéolées, très-aiguës, étalées ou réfléchies, recouvertes de poils blonds en dessus; pétales orbiculaires, mollement onguiculés, laissant peu d'intervalle entre eux.

* Van Marum (Martin), savant hollandais, né à Groningue en 1750, s'établit à Harlem en 1776, où il mourut le 20 décembre 1837.

Fruit mûrissant en octobre, atteignant quelquefois 20 centimètres de hauteur sur 32 à 34 de circonférence, assez variable, pyriforme, aminci aux deux extrémités ou en forme de calebasse: à queue charnue, oblique, courte, coudée et plissée à son insertion sur le fruit, lisse, de couleur fauve; *peau* verte, puis jaune ou jaunâtre, légèrement teintée de roux au soleil, parsemée de gros points et de marbrures plus ou moins nombreuses, de couleur fauve, portant souvent une large tache brunâtre et lisse autour du pédoncule; *œil* placé au centre d'une très-petite dépression régulière ou accompagnée de petites bosses; à divisions caduques ou persistantes, lancéolées, étalées, glabres ou pubescentes; *cœur* grand, large, entouré de petites granulations; loges grandes, arrondies; pépins arrondis ou obovales-noirâtres.

Chair blanche, peu granuleuse, se confondant avec le cœur, qui est d'un blanc d'ivoire, ferme ou demi-fondante, juteuse; eau sucrée-acidulée, peu relevée ou quelquefois très-légèrement musquée ou fenouillée.

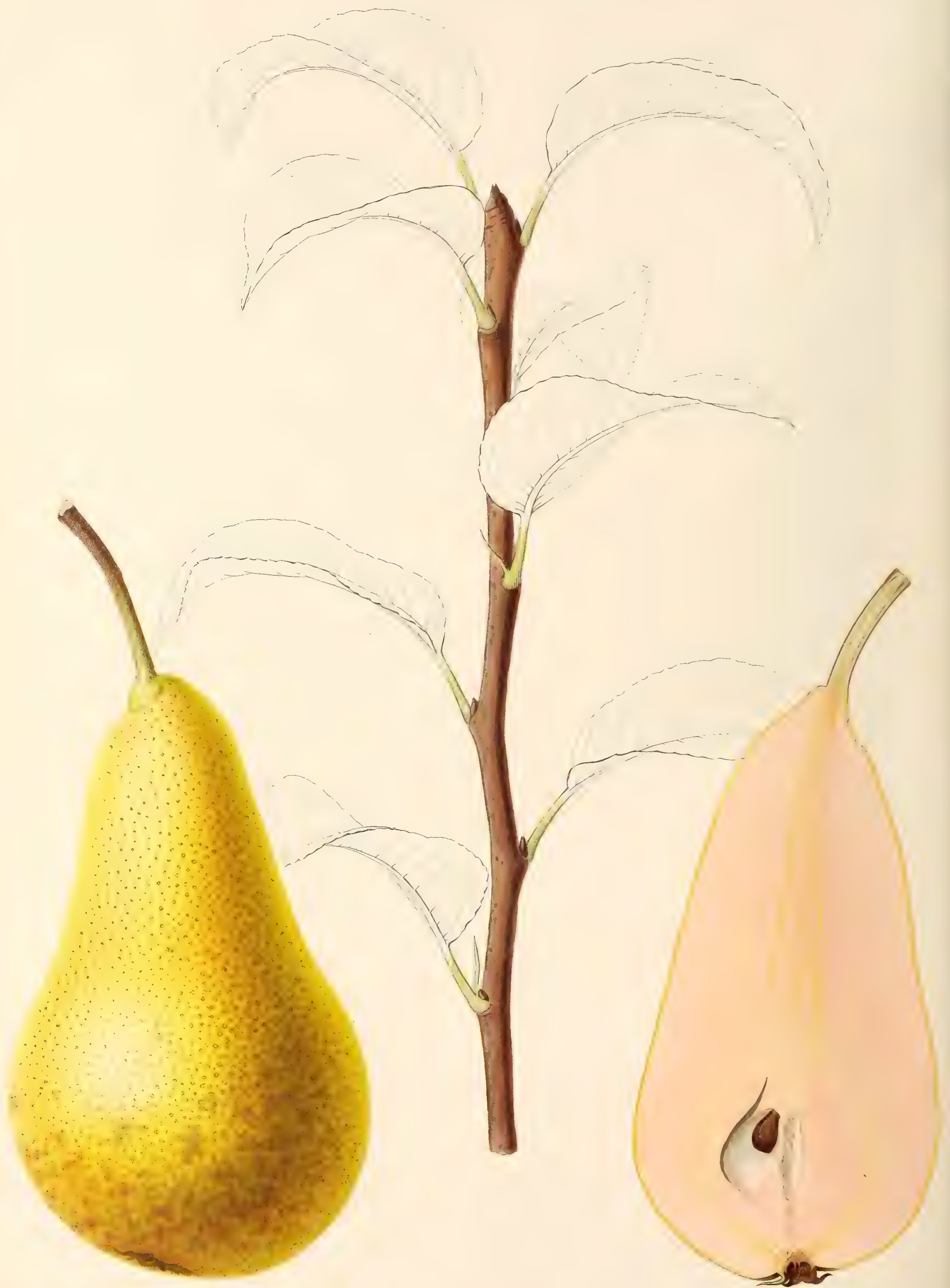
De même que chez plusieurs de nos très-grosses variétés, il est très-difficile de bien saisir le moment de la parfaite maturité de la poire Van Marum, mangée peu de jours avant son point de maturité elle est sans saveur et semblable à un fruit à cuire, tandis que, passé cette époque, elle blettit très-rapidement sans changer de coloration.

« *Grosse Calebasse.* Ce beau fruit, extraordinaire pour sa longueur, qui n'est pas moins de cinq pouces et demi, m'a été envoyé par M. Bonnet, amateur de pomologie à Boulogne-sur-Mer. Sa peau, d'un vert clair, lisse et un peu luisante, passe au jaunâtre à sa maturité; mais elle est couverte en grande partie de roux gris du côté du soleil, et piquetée de la même couleur du côté de l'ombre. La chair est blanche, demi-fine, fondante; eau abondante,

sucrée, assez relevée. Mûrit vers la fin d'octobre. » Noisette, *Jard. fruit.*, 2e édit., p. 150, t. LXX [1832-39].

« *Grise Longue ou Frédéric Lelieur*, poire très-pyriforme, d'un gris moucheté, rousse près de l'œil et dans le voisinage de la queue. Sa hauteur est de 14 centimètres, sa circonférence de 22. Sa maturité a lieu de septembre à octobre. » V. Pâquet, *Journ. d'Hort. pratiq.*, p. 317 [1847].

« Fruit énorme, en calebasse, bosselé, haut de 16 centimètres sur 10 de diamètre; épiderme entièrement bronzé, légèrement coloré au soleil, et ponctué de gris roux; pédoncule ordinairement très-court, gros, charnu, parfois grêle et long de deux centimètres, placé dans une cavité étroite et peu profonde. Calyce petit, ouvert, placé dans un large enfoncement qui est arrondi, évasé et entouré de petites côtes; divisions noires, en partie caduques. La chair est blanche, grosse, et contient quelques filaments; elle est demi-fondante; son eau est peu abondante, mais sucrée, et d'un parfum assez agréable. J'ai vu figurer cette poire à l'exposition de Louvain sous le nom de *Triomphe de Hasselt* et de *Calebasse monstrueuse du Nord.* » Bivort, *Alb. pomol.*, vol. 2, p. 157 [1849].



A. Riocreux del.

Melle E. Taillant sc.

P. TOUGARD.

P. TOUGARD*.



Fruit d'automne, moyen, allongé, oblong ou pyriforme ; à peau verdâtre, plus ou moins couverte de gros points et de taches fauves rudes et squammeuses ; à queue arquée, coudée, plissée et charnue à son insertion sur le fruit ; à chair plus ou moins rosée ou saumonée, fine, fondante, sucrée-acidulée.

Arbre de forme pyramidale, fertile ; à scions gros et courts, de couleur fauve, brunâtre ou cendrée, parsemés de lenticelles assez grandes, arrondies, jaunâtres ; coussinets peu saillants ; yeux gros ou moyens, coniques, aigus, noirâtres, un peu écartés du scion.

Feuilles florales petites, ovales-lancéolées, aiguës, entières, à bords ciliés, presque glabres sur les deux faces ; les adultes à peu près de même forme : celles des rosettes entières, portées sur de longs pétioles ; celles des scions ovales ou ovales-elliptiques, acuminées, dentées, légèrement arquées, épaisses, d'un vert très-foncé, portées sur d'assez courts pétioles.

Fleurs moyennes, portées sur des pédicelles pubescents, assez

* M. Louis Leclerc, membre de la Société botanique de France, a bien voulu recueillir et me transmettre les renseignements biographiques suivants :

« Tougard (Jérôme-François), fondateur et président de la Société d'Horticulture du département de la Seine-Inférieure, naquit au Havre le 30 septembre 1781 et mourut à Rouen le 1er mars 1860. »



courts; calyce à divisions étalées, aiguës, à pétales obovales-elliptiques, à peine onguiculés, laissant peu d'intervalle entre eux.

Fruit commençant à mûrir en octobre, pyriforme, allongé, oblong ou en Calebasse, en général un peu bosselé, à queue arquée, cylindracée, assez longue, charnue, plissée et coudée à son insertion sur le fruit; *peau* jaune-verdâtre, terne, plus ou moins recouverte de taches ou de marbrures fauves, squammeuses, rudes, entremêlées de gros points de même couleur, rarement teintée de roux du côté du soleil; *œil* à fleur de fruit ou placé au centre d'une faible dépression, à divisions épaisses, ou le plus ordinairement tronquées, glabres; *cœur* placé très-près de l'œil, arrondi, entouré de petites granulations; loges grandes, à parois très-minces; pépins noirs ou brun acajou, assez petits; lacune centrale subéreuse.

Chair de couleur rosée ou saumonée au centre, très-rarement blanchâtre, teintée de vert à la circonférence, fine, fondante, remarquablement juteuse; eau sucrée-acidulée, très-agréable quoique peu parfumée.

Cette singulière variété mérite d'être cultivée, soit à cause de la couleur, soit à cause de la finesse de sa chair. On rencontre quelquefois sur le même arbre des fruits à chair de couleur franchement saumonée et d'autres de couleur blanchâtre. Ils ont le défaut de passer très-vite.

« Le fruit, moyen, souvent très-gros, ordinairement allongé en forme de calebasse, est quelquefois pyriforme, allongé-ventru et arqué. La plus grande hauteur à laquelle il soit parvenu est 12 centimètres, et son plus fort diamètre 7 à 8 centimètres; il est plus ou moins irrégulièrement bosselé et affecte des formes très-différentes les unes des autres, qui toutes cependant se rapprochent beaucoup de celle de la calebasse. La peau, rude, vert clair,

est tellement recouverte de rouille qu'elle est fort peu apparente. Cette rouille est elle-même largement maculée de gris et de brun. La maturité des fruits ne s'annonce pas par le changement de coloris, qui est peu sensible, mais bien par le ramollissement et le plissement de la peau autour du pédoncule. Celui-ci, qui est gros, brun-verdâtre, long de 1 1/2 à 2 centimètres, est placé un peu obliquement, dans une cavité très-petite, à la base du fruit, avec lequel il paraît souvent même ne faire qu'un corps. Le calyce, placé un peu de côté au sommet du fruit, est petit, assez régulier, étoilé, ouvert; les divisions, brun noir à l'intérieur, sont grises à l'extérieur. La chair, rosée au centre, jaunâtre à la circonférence et maculée de blanc, était, à son premier rapport, fine, fondante, demi-beurrée; son eau, tellement abondante qu'elle coule quand on découpe la poire, est sucrée et agréablement parfumée. Le cœur est petit, placé très-près du calyce, à environ un sixième de la hauteur du fruit. » Bivort, *Album pomol.*, 1, p. 57 [1847].

« Cette variété, provenant des semis de Van Mons, a produit, pour la première fois, en 1845, trois ans après la mort du savant professeur. Le fruit est gros ou très-gros; à son premier et second rapport il était généralement calebassiforme; maintenant il est presque toujours pyriforme pyramidal. L'épiderme rude, vert clair, est en grande partie couvert de gris de rouille, panaché de brun, et ne jaunit que bien peu à l'époque de la maturité. Le pédoncule, gros, ligneux, brun-verdâtre, long de 15 à 20 millimètres, est implanté à fleur de fruit ou dans une très-petite cavité. Le calyce, petit, étoilé, est placé dans une cavité peu profonde et évasée; ses divisions sont noires à l'intérieur et grisâtres à l'extérieur. La chair est rosée, fine, fondante, demi-beurrée; son eau est très-abondante, sucrée, et d'un parfum très-agréable. La *Calebasse Tougard* est un fruit de toute première qualité, dont la maturité a lieu vers la fin d'octobre et en novembre. » Bivort, *Ann. de Pomol. belge*, p. 95 [1855].



A. Riocreux del.

Mlle E. Taillant sc.

P. DE SAINT-WAAST.

P. SAINT-WAAST *.



Fruit d'automne, moyen, arrondi ou turbiné; à queue ordinairement assez courte, épaisse, un peu oblique; à peau jaune à l'ombre, rouge au soleil, et plus ou moins recouverte de marbrures fauves; à chair demi-fondante, sucrée-acidulée.

ARBRE fertile, propre à former des plein-vent; à scions de grosseur moyenne, de couleur violacée comme ceux du Cornouiller, glabres, parsemés de lenticelles; à coussinets peu saillants, très-légèrement décurrents; yeux petits, noirs, peu saillants.

FEUILLES florales petites, ovales ou elliptiques, mucronées, entières, presque glabres; les adultes à peu près de même forme, ovales ou ovales-arrondies, acuminées, à bords dentés, étalées; à pétioles teintés de rose et accompagnés de stipules.

FLEURS moyennes, blanches, portées sur des pédicelles assez courts, pubescents; calyce à divisions étalées, linéaires, aiguës, recouvertes de poils blonds en dessus; pétales ovales-elliptiques, mollement onguiculés, laissant un peu d'intervalle entre eux.

FRUIT commençant à mûrir en octobre et se prolongeant jusque vers la mi-décembre, de la forme d'un Doyenné ou d'un Chaumon-

* Saint Waast, évêque d'Arras, mort le 6 février 539 ou 541, a donné son nom à une abbaye célèbre de l'ordre des Bénédictins, fondée à Arras vers 672 par Théodoric Ier (*Gallia Christ.*, éd. 1re, vol. IV, p. 912).

tel, moyen, obtus, un peu bosselé ; à queue moyenne, assez charnue, souvent oblique, lisse, brune, un peu renflée à son origine et accompagnée de quelques petits plis à son insertion sur le fruit ; *peau* jaune-indien à l'ombre, rouge vif ou rouge brun de Rousselet au soleil, parsemée de points fauves ou grisâtres, et de taches fauves plus ou moins étendues autour du pédoncule et de l'œil ; *œil* placé au fond d'une dépression assez profonde et plus ou moins irrégulière, entourée de zones concentriques, à divisions conniventes, lancéolées, légèrement cotonneuses ; *cœur* dessinant un losange sur la coupe longitudinale du fruit, entouré de granulations ; loges moyennes, presque totalement remplies par des pepins de couleur roussâtre ; lacune centrale étroite, subéreuse.

Chair blanche, demi-fondante ; eau abondante, sucrée, assez relevée, quelquefois acidulée-astringente, ou rappelant un peu la saveur du Rousselet.

Les fruits de cette variété me paraissent très-propres à entrer dans la grande consommation à cause de leur facile et longue conservation, qui, cependant, ne paraît pas s'étendre aussi loin que le disent certains pomologistes.

D'abord décrite sous le nom de *Besi Vaet*, cette poire a perdu cette désignation pour celle de *Saint-Waast*, sous laquelle Van Mons semble l'avoir mentionnée à la page 18 de son catalogue, et qu'ont adoptée les pépiniéristes.

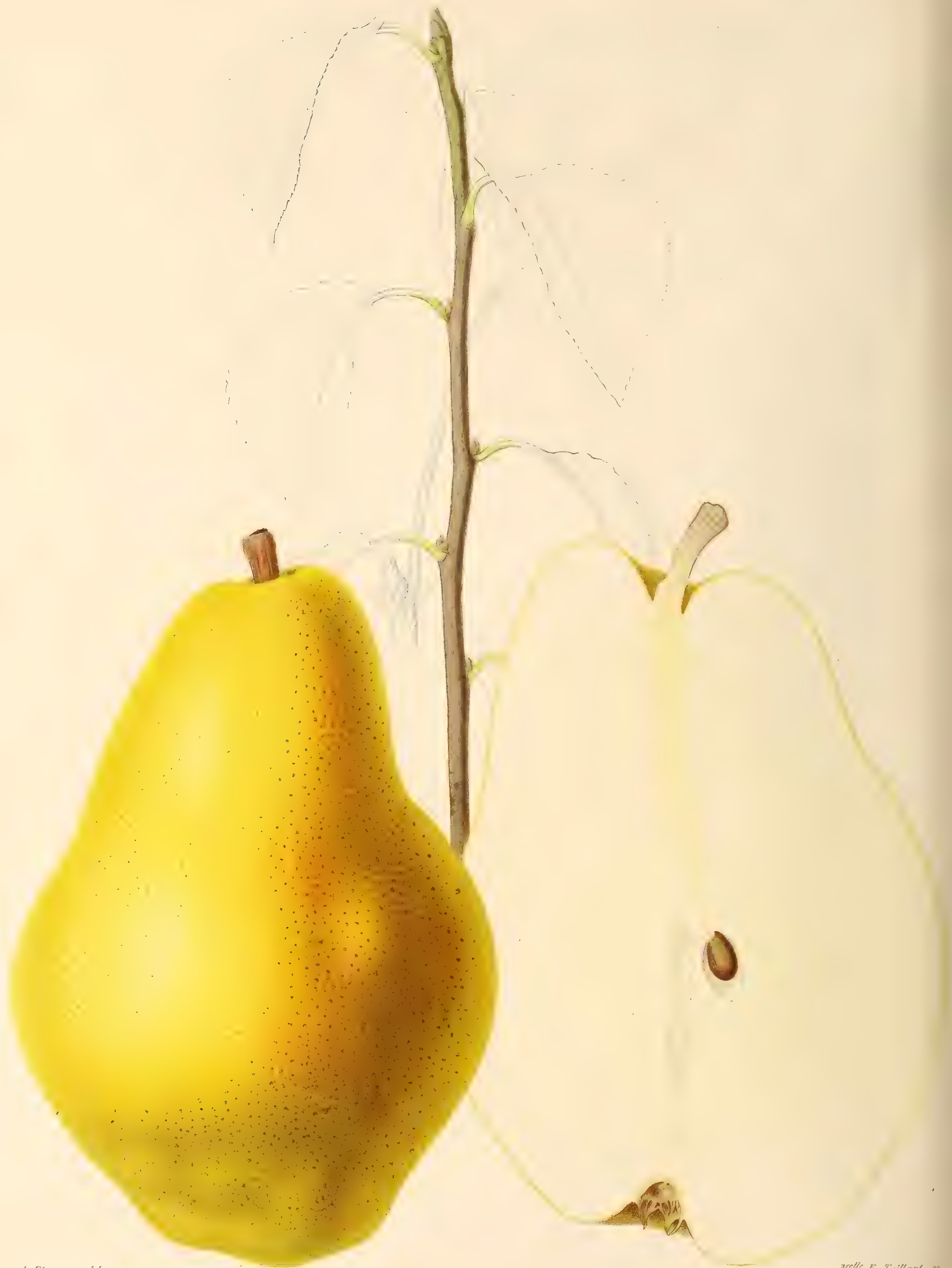
« The Besi Vaet. Dr. Van Mons considers it a variety of Chaumontel; the specimens received from M. Parmentier in 1820 had, however, a closer resemblance to the *Swan's Egg* (Œuf de cygne). It has fruited in the garden of Lord Henry Fitzgerald, at Thomas Ditton. It is of the form of Swan's Egg but larger, the eye little sunk, stalk rather more than an inch long, skin dull green, sprinkled with a little russet. Flesh yellowish, perfectly melting, remarkably

sweet, and very agreeably perfumed. M. Parmentier states that it will keep till April; I have, however, not found any that remained good beyond the end of November. The tree bears abundantly.» Turner, *A Descript. of som new Pearse in Hort Transact.*, vol. V. p. 407 [1824].

« Arbre vigoureux, se formant bien en pyramide. Fruit moyen, turbiné ou arrondi, jaune pâle d'un côté, rouge clair de l'autre, et prenant quelquefois autour de l'œil, par la fusion de ces deux couleurs, une teinte fauve aurore. Le pédoncule est gros sans être charnu, l'œil petit, placé dans une cavité assez profonde. Chair assez fine, fondante, ayant quelques petites concrétions pierreuses autour des loges; eau abondante, très-sucrée, parfumée, très-agréable. Mûrit en décembre, janvier et février. C'est un très-bon fruit; sa saveur est excellente; il se recommande en outre par sa durée; je l'ai toujours conservé jusqu'en février. » Prévost, *Pomol. Seine-Infér.*, p. 127 [1839-1859].

« Ce fruit est gros, aplati, ventru, sensiblement bosselé; son pédoncule est gros, brun, long de deux centimètres, obliquement implanté. Peau fauve-clair, unicolore. Chair jaune-pâle, fine, fondante, un peu sèche, sucrée, relevée d'un goût de Bergamotte. Le calyce est très-petit et placé au fond d'une cavité très-irrégulière environnée de plusieurs bosses. Cette variété mûrit de décembre en janvier. » Willerm., *Ann. Soc. hort. Rhône*, p. 187 [1848].

« Si nous en croyons la tradition, cette variété proviendrait des jardins de l'ancienne abbaye de Saint-Waast, où on l'aurait découverte vers la fin du XVIII[e] siècle; son nom semble indiquer cette origine, admise par Van Mons, qui, le premier, a décrit cette poire dans la *Revue des Revues*, en 1830. — Le fruit du Besi Saint-Waast est moyen ou assez gros, arrondi, un peu rétréci vers sa base, presque aussi large que haut. L'épiderme vert foncé, fortement ombré de roux, est lavé de pourpre du côté du soleil. Le pédoncule est assez gros, court, renflé à son sommet, brun, placé dans une cavité large et bosselée. Le calyce, irrégulier, occupe une cavité également bosselée et plissée; ses divisions sont caduques. Sa chair est blanc jaunâtre, fine, fondante, beurrée; son eau, suffisante, sucrée, exhale un parfum qui ne peut être comparé à celui d'aucun autre fruit. La maturité de cette belle et bonne poire commence en décembre et se prolonge jusqu'en février. Elle n'est pas cultivée autant qu'elle le mérite. » Bivort, *Ann. de Pomol. belge*, p. 21 [1859].



A. Riocreux del. *Melle E. Taillant sc.*

P. D'AUCH.

P. D'AUCH.



Fruit d'automne, oblong, gros ou très-gros, à surface bosselée, profondément déprimé aux deux extrémités; à peau jaune et jaune orangé du côté du soleil; à queue courte, assez grosse; à œil placé dans un enfoncement ordinairement entouré de trois côtes plus ou moins saillantes; à chair très-blanche, cassante, sucrée et peu parfumée.

Arbre peu productif et qui exige l'espalier sous le climat de Paris; à scions flexueux, de grosseur moyenne, de couleur fauve-cendré, pubescents au sommet, parsemés de lenticelles jaunâtres, oblongues; à coussinets peu saillants, dépourvus d'arêtes décurrentes; yeux coniques, gros, brun-marron ou cendrés, écartés du scion.

Feuilles florales ovales, arrondies ou légèrement atténuées à la base, acuminées ou mucronées au sommet, glabrescentes sur les deux faces, entières, ciliées et blanchâtres sur les bords; les adultes de deux formes : celles des rosettes ovales, acuminées, à bords presque entiers, portées sur de longs pétioles; celles des scions ovales-arrondies ou subcordiformes, grandes, à bords crénelés ou dentés.

Fleurs assez grandes, blanches, portées sur des pédicelles moyens et tomenteux; calyce à divisions étalées, linéaires, très-aiguës, pubescentes; pétales obovales, mollement onguiculés, laissant un peu d'intervalle entre eux.

Fruit commençant à mûrir en octobre et se conservant jusque

vers la fin de novembre, oblong, gros ou très-gros, ordinairement ventru, rétréci et fortement déprimé aux deux extrémités, marqué de côtes et bosselé comme un cédrat à la surface ; à queue droite ou arquée, renflée à son origine, courte, assez grosse, enfoncée dans le fruit et accompagnée de bosses ; *peau* lisse, jaune vif ou jaune citroné, parsemée de points verdâtres ou fauves à l'ombre, de couleur orangée au soleil, ordinairement dépourvue de taches ou de marbrures fauves ; *œil* placé au fond d'une dépression très-profonde, entourée de grosses côtes saillantes, souvent au nombre de trois, à divisions lancéolées, aiguës, blanchâtres ; *cœur* dessinant une sorte de losange sur la coupe longitudinale du fruit, entouré de granulations qui s'étendent jusqu'à la naissance du pédoncule ; loges moyennes ; pepins bruns ou blonds ; lacune plus ou moins large et subéreuse.

Chair très-blanche, se confondant presque avec le cœur, d'apparence moirée, cassante, peu juteuse, sucrée, à peine parfumée. — Fruit d'ornement.

Ce beau fruit, déjà connu des pomologistes du dix-septième siècle, n'a absolument aucune ressemblance avec le Bon Chrétien ordinaire, mais ses analogies sont manifestes avec la P. Tonneau, dont il diffère surtout par son époque plus tardive de maturité. M. Alfred Lejourdan m'en a envoyé de Marseille, en 1856, des échantillons qui mesuraient 0m.14 de hauteur sur 0m.32 de circonférence. C'est un de ces exemplaires que j'ai représenté. Cette année M. Teyssier de Farges, propriétaire du château de Beaulieu, près de Jouy-le-Châtel (Seine-et-Marne), m'en a remis du poids de 603 grammes, et je dois à son obligeance les remarques suivantes, qu'il a bien voulu m'adresser en réponse aux questions que je lui avais faites :

« Le poirier qui m'a donné ces fruits a été planté bien antérieurement à la prise de possession de la propriété par mon père, en 1802. Quant à moi, je l'ai toujours vu vieil arbre, ainsi que les plus anciens du pays. J'affirme qu'il

a plus de cent ans, et qu'il est greffé sur un cognassier qui produit annuellement une multitude de rejetons. Ainsi les poiriers greffés et en espalier vivent et produisent plus longtemps qu'on ne le dit. Celui qui nous occupe est situé en plein midi, dans une bonne terre franche de plus de deux mètres de profondeur. Son tronc mesure $0^{m}.70$ de circonférence à 12 centimètres au-dessus du sol ; son envergure est de trois mètres, mais il a été mutilé par accident.

« Presque tous les Poiriers qui se trouvent en espalier à la même exposition, et garantis par un chaperon, ont été attaqués par le tigre (*Tingris pyri*, Fabr.) tandis que les arbres exposés directement à l'air et dépourvus de chaperon ont été épargnés. Serait-ce que ces insectes recherchent les lieux abrités, où ils n'ont à craindre ni les pluies ni les effets du rayonnement nocturne ? Quoi qu'il en soit, mon poirier d'Auch a mieux résisté que les autres, d'où il faut conclure que l'observation de Merlet n'est pas absolument exacte en ce qui concerne mon jardin. J'ai cette même espèce au couchant, et je ne l'ai jamais vue attaquée par le tigre, que je détruis au surplus très-facilement au moyen d'un lait de chaux.

« Quant aux pepins de la P. d'Auch, il est très-vrai qu'à Auch même, où je suis allé, les habitants sont très-fiers de leurs poires et qu'ils n'admettent comme étant la véritable espèce que celles qui sont sans pepins ; mais cela est rare, et, pour ma part, j'ai plus souvent vu ces poires avec que sans graines.

« J'ajoute en terminant que mon poirier produit annuellement des fruits.

La plupart des pomologistes confondent aujourd'hui la P. d'Auch avec le *Bon Chrétien* ordinaire, la *Belle Angevine*, le *Gracioli*, etc., bien qu'elle soit une des mieux caractérisées et que sa forme, qui se manifeste dès ses premiers développements, ne laisse aucune hésitation dans l'esprit lorsqu'on l'a vue une première fois. Ces confusions et ces erreurs me paraissent dépendre d'abord de la rareté de la *P. d'Auch*, qui, ne se montrant que fort rarement dans nos expositions, reste inconnue des pépiniéristes ; puis de la tendance qu'ont ces derniers, cédant à un désir immodéré de lucre, à reculer l'époque de maturité des fruits pour grossir leur catalogue d'espèces tardives, sans songer qu'ils altèrent ainsi les seuls caractères distinctifs de quelques variétés ; enfin, de l'étrange erreur commise par La Quintinye et reproduite par Duhamel, qui prétend que « sur

« un même arbre dont les branches seroient de différentes forces, « différemment exposées, plus ou moins garnies de feuilles, etc., on « pourroit trouver du Bon Chrétien ordinaire, du vert, du doré, du « brun, du long, du rond, du satiné, celui d'Auch, celui d'Angle- « terre, celui de Vernon et enfin celui Sans-Pepin; » en un mot, toutes les variétés de P. de Bon Chrétien admises par les pépiniéristes. De telles erreurs ne se discutent plus, et j'en ai déjà fait justice en parlant de la *P. de Beurré*.

Mais Calvel est tombé dans une autre erreur; lui qui, le premier, a parfaitement décrit la *P. d'Auch*, il la distingue à tort du *Bon Chrétien turc*, dont il donne, quelques pages plus loin, une description sommaire, en assimilant cette Poire au *Gracioli*.

Loiseleur-Deslongchamps commet une erreur semblable en signalant comme nouvelle sa *P. Belle Bessa*, qui n'est encore que notre *P. d'Auch*.

Noisette et Poiteau, enfin, figurent très-exactement la *P. d'Auch* sous le nom de *P. d'Amour*, mais empruntent une partie de leur description à Duhamel, qui avait en vue la Poire *Belle Angevine*, comme je l'ai démontré soit en parlant de ce fruit, soit en décrivant la *P. Gilot*.

Voici, au surplus, la rectification de toutes ces erreurs :

Poire Trésor, Amour	(Duhamel)	= P. Gilot et Belle Angevine.
Trésor	(Berryais)	= P. Gilot.
Amour	(Berryais)	= P. Belle Angevine.
Amour	(Noisette et Poiteau)	= P. d'Auch.
Belle Bessa	(Loiseleur)	= P. d'Auch.
Bon Chrétien turc	(Calvel)	= P. d'Auch.

« Bon Chrétien doré ou d'Auche » Dom Cl. Saint-Étienne, *Nouv. Instr. bons Fruits*, p. 152 [1670].

« Le Bon Chrétien d'Auche, qui est sans pepin, très-long, et le meilleur de tous à Auche, mais non en ce païs; il se colore comme les autres Bons

Chrétiens, suivant l'aspect qu'on leur donne, mieux en espalier qu'en buisson. » Merlet, *Abrégé bons Fruits*, p. 113 [1675].

« Le Bon Chrétien d'Auche, qui est sans pepin, très-long, est le meilleur de tous à Auche, mais non en ce païs; il se colore comme les autres Bons Chrétiens, suivant l'aspect qu'on leur donne, mieux en Espalier qu'en Buisson. Depuis que les tigres se sont déclarés si puissants ennemis de cet Arbre, il faut bien prendre garde de ne le plus exposer en plein Midy, mais bien au Levant, et même au Couchant, qui donne le Fruit plus verd, mais dure plus longtemps et jaunit très-bien en mûrissant.... » Merlet, *l. c.*, p. 99 [1690].

« *Bon Chrétien d'Auch.* C'est peut-être la plus grosse, la plus belle et la plus parfaite des poires, dans un terrain et à une exposition qui lui conviennent; malheureusement il s'en trouve peu de favorables. Ce n'est qu'à Auch qu'on peut s'en faire une juste idée, et même tous les environs d'Auch ne sont pas également propres à sa culture. Ce fruit perd beaucoup de sa grosseur et de sa qualité lorsqu'on le greffe ailleurs. Je n'en ai jamais pu obtenir à Toulouse qui pût approcher de celui dont j'avais tiré les rameaux pour écussonner. Cet arbre réussit mieux sur franc que sur cognassier, où il n'a qu'une existence éphémère; d'ailleurs son fruit est ordinairement sec et a une forte carrière sur ce sujet. Il vient bien en plein vent et en espalier, s'il est taillé long. Le fruit est plus gros dans cette dernière circonstance, mais moins parfumé. Bien cultivé et en bon terrain, le fruit est très-gros; j'en ai vu qui avaient au moins quatre pouces de diamètre et plus; comme tous les *Bons Chrétiens* sa forme est celle d'une calebasse; il est quelquefois plus renflé d'un côté que de l'autre; vert d'abord, il jaunit insensiblement à mesure qu'il approche de sa maturité. La partie exposée au soleil se couvre d'un vermillon éclatant qui relève sa beauté. Son parfum avertit l'odorat de l'époque où ce fruit est bon à manger. Sa chair est cassante, mais d'une saveur douce, sucrée et relevée. Il lui arrive souvent d'être verreux, et il offre une particularité qui fait assez exception : c'est qu'il est communément sans pepins. Cette poire mûrit, dans les départements méridionaux, à la fin de juillet, et à peu près trois semaines ou un mois plus tard ailleurs, suivant les climats. » Calvel, *Traité Pépin.*, p. 298 [1805.]

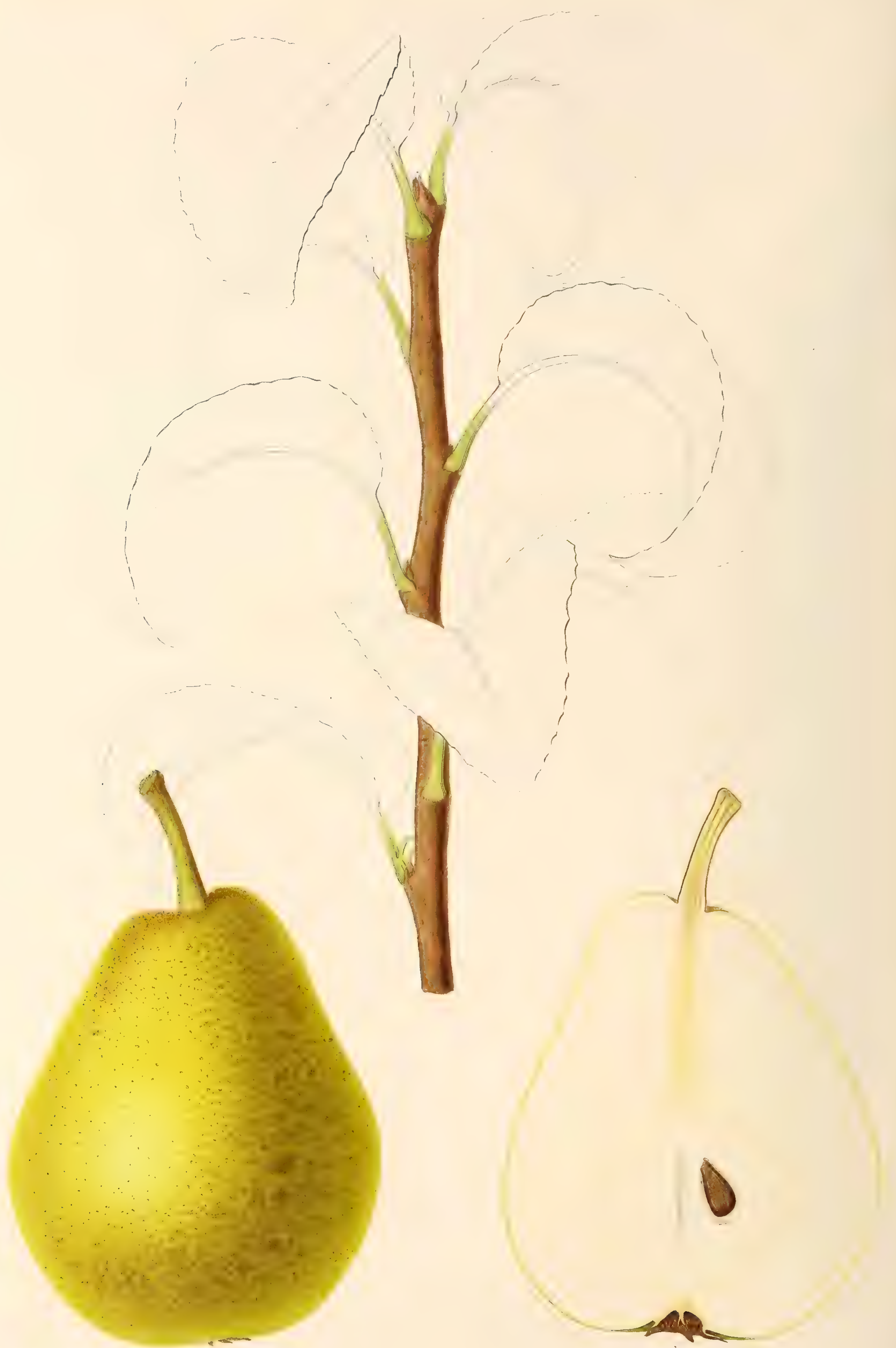
« *Bon Chrétien turc.* Cette variété, qui est au jardin du Muséum d'hist. nat., d'où elle s'est répandue, se rapproche beaucoup du Gracioli, dont il paraît qu'elle n'est qu'une sous-variété, quoiqu'il y ait quelques nuances dans la forme du fruit. Celui-ci mûrit plus tard. Ses feuilles sont plus rondes, et

ses scions plus rougeâtres et tiquetés de points roux. » Calvel, *l. c.*, p. 345.

« La poire de *Bon Chrétien d'Auch* est un des plus beaux fruits de ce genre; elle atteint quelquefois cinq pouces et plus de hauteur, sur quatre pouces trois lignes de largeur; elle a une forme pyramidale irrégulière qui a beaucoup de ressemblance avec une calebasse. Sa surface n'est pas unie ni régulièrement arrondie; elle est, au contraire, chargée de bosses peu élevées, mais très-larges et qui forment des espèces de côtes. L'œil est placé dans un enfoncement très-profond, dont les bords sont chargés de bosses qui se prolongent plus ou moins sur le reste du fruit. La peau est d'un vert clair tirant sur le jaune pâle lors de la maturité, parsemée partout de petits points d'un vert plus foncé, et dont quelques-uns sont roussâtres. Sa chair est ferme, grenue, cassante, assez fondante cependant, pleine d'une eau sucrée et agréablement parfumée. Les pepins sont le plus souvent avortés. Cette poire mûrit en novembre et décembre; elle nous a été communiquée par M. Audibert. » Loiseleur, *Nouv. Duham.*, vol. VI, p. 241 [1815].

« *P. Belle Bessa.* Cette Poire est fort belle, ayant quatre pouces de hauteur, sur trois de large dans son plus grand diamètre, qui est presque à la moitié de sa hauteur, les deux extrémités diminuant sensiblement, surtout celle du côté du pédoncule. Celui-ci est implanté un peu obliquement dans une cavité assez profonde et entourée de bosses. L'œil est de même placé dans un enfoncement dont les bords sont inégaux ou bossus. En général, la circonférence du fruit est un peu arrondie. La peau est d'un vert très-clair, tirant faiblement sur le jaune lors de la maturité parfaite, et parsemée de petits points verdâtres. La chair est un peu ferme, douce, agréable sans être très-relevée. Ce fruit mûrit en novembre et décembre. » Loiseleur, *l. c.*, p. 241 [1815].

« *P. d'Amour.* L'arbre appartient au groupe des Bons Chrétiens par tous ses caractères extérieurs. Le fruit a quelquefois six pouces en hauteur sur quatre pouces de diamètre à l'endroit le plus renflé; on le rencontre communément moins haut, avec un ventre moins proéminent; toujours sa périphérie est bosselée, cannelée, tantôt simplement piquetée de gros points roux, et tantôt tavelée en couleur brune ou fauve. En mûrissant la peau passe au jaune. La chair est blanche, tendre, cassante, exempte de pierres, et presque fondante lorsqu'elle est bien mûre. Son eau est abondante, douce et sucrée. La maturité de ce beau fruit commence en novembre et finit à la fin de janvier, etc. » Poiteau, *Pomol. française* [1846].



A. Riocreux del. Melle E. Taillant sc.

P. LESBRE.

P. LESBRE *.



Fruit de fin d'été, moyen, turbiné, obtus; à peau jaune-verdâtre, parsemée de gros points et de nombreuses marbrures fauves, rudes ou sqammeuses; à queue légèrement arquée et enfoncée dans le fruit; à chair blanche, fine, fondante et parfumée.

Arbre fertile; à scions flexueux, gros, de couleur fauve, glabres, parsemés de lenticelles arrondies ou oblongues, jaunâtres ; coussinets saillants, non décurrents; yeux petits, aigus; ceux de l'extrémité supérieure appliqués contre le scion; ceux de la partie inférieure, au contraire, très-écartés et presque horizontaux.

Feuilles florales elliptiques ou lancéolées-elliptiques, légèrement arrondies à la base, très-aiguës au sommet, à bords entiers et ciliés, glabres sur les deux faces ; les adultes à peu près de même forme, épaisses, grandes, lancéolées, acuminées, un peu ondulées, arquées, à bords plus ou moins redressés, denticulés, très-légèrement ciliés, d'un vert luisant et foncé.

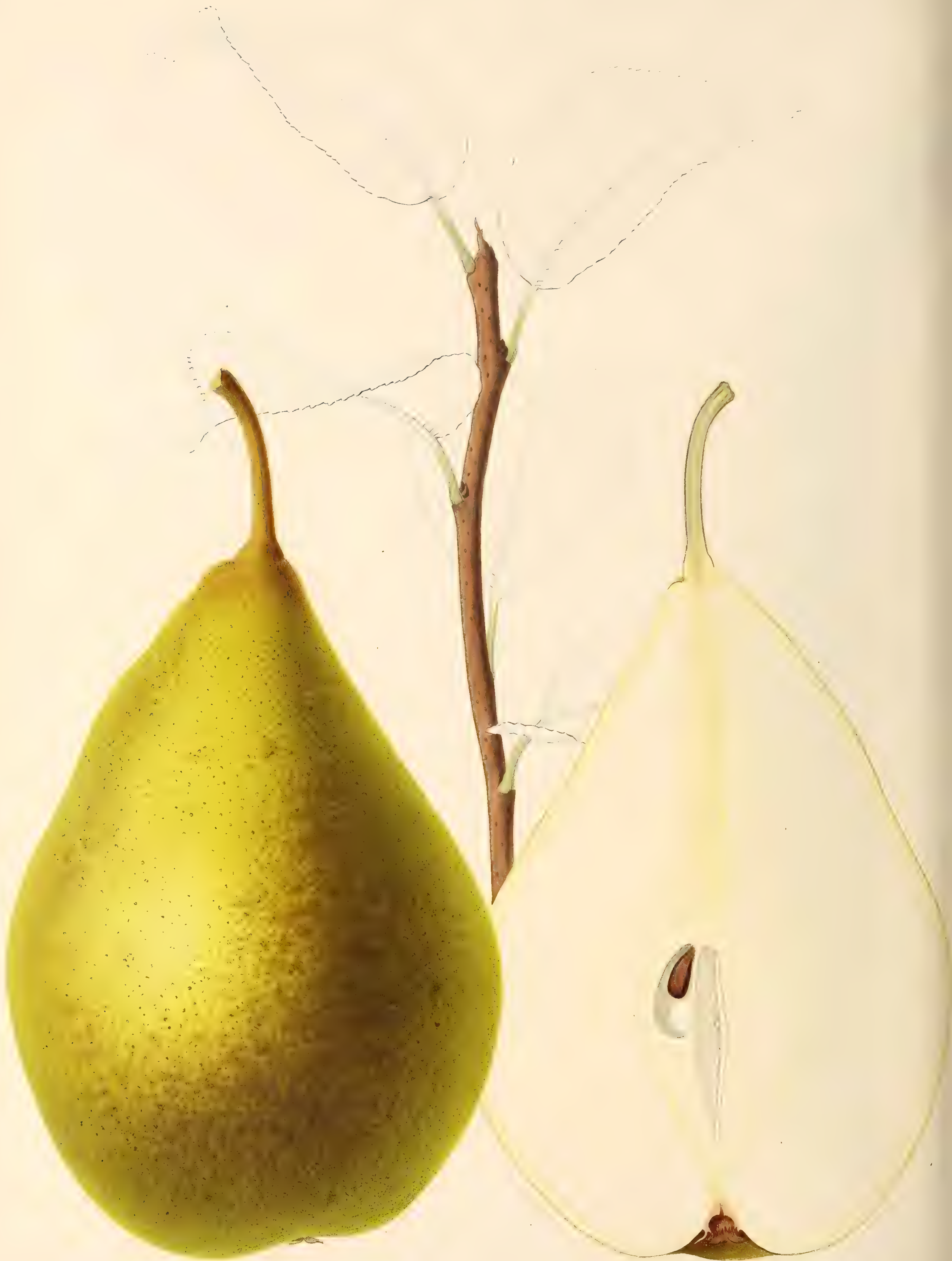
Fleurs grandes, toutes blanches, portées sur d'assez longs pédicelles, quelquefois semi-doubles ; calyce à divisions réfléchies, lancéolées, aiguës, couvertes de poils blonds ; pétales obovales-orbiculaires, onguiculés, laissant peu d'intervalle entre eux.

* Fruit dédié par M. J.-L. Jamin à M. Lesbre, amateur d'horticulture et propriétaire à Ébreuil (Allier).

FRUIT commençant à mûrir vers la fin d'août, moyen, obtus, en forme de *Doyenné* ou de *P. Romaine ;* à queue droite ou légèrement arquée, souvent insérée entre deux petites bosses, placée dans l'axe du fruit, de couleur olivâtre ou verte ; *peau* mate, à fond jaune verdâtre, parsemée de points gercés, arrondis, entremêlés de taches ou de marbrures fauves, arrondies, légèrement squammeuses ; *œil* placé au milieu d'une dépression large ou étroite, ordinairement peu profonde, à divisions caduques ou étalées, lancéolées, assez épaisses, canaliculées, glabres et vertes ; *cœur* large, arrondi, entouré de petites granulations ; loges moyennes ; pepins noirâtres ; lacune centrale subéreuse.

CHAIR un peu verdâtre à la circonférence, blanche, fine, très-fondante ; eau abondante, d'une saveur très-agréable, très-légèrement acidulée-astringente, parfumée, un peu fenouillée. — Excellent fruit.

Cette variété, obtenue par l'un de nos meilleurs et de nos plus zélés pépiniéristes, M. Jean-Laurent Jamin, de Bourg-la-Reine, précède ordinairement en maturité les *P. d'Amanlis*, *Double-Philippe*, avec lesquelles elle rivalise si elle ne les dépasse par la finesse de sa chair.



A. Riocreux del.

Melle E. Taillant sc.

P. THUERLINCKX.

P. TUERLINCKX.

Fruit d'hiver, très-gros, pyriforme-oblong; à peau verte ou olivâtre, ordinairement parsemée de nombreuses taches brunes un peu rudes; à queue droite ou horizontale, en général assez grêle, accompagnée d'un bourrelet charnu à son insertion sur le fruit; à chair blanche, cassante ou spongieuse. — Fruit à cuire.

Arbre peu fertile, assez divariqué et à scions de grosseur moyenne, droits, bruns, parsemés de lenticelles oblongues, jaunâtres; coussinets peu saillants; yeux petits, coniques, comprimés, brun marron, appliqués contre le scion.

Feuilles florales ovales ou ovales-elliptiques, arrondies à la base, acuminées, aiguës au sommet, entières, pubescentes sur les deux faces; les adultes à peu près de même forme : celles des rosettes ovales ou suborbiculaires-acuminées; celles des scions ovales, étalées, denticulées sur les bords.

Fleurs portées sur d'assez longs pédicelles tomenteux; calyce à divisions réfléchies, longues, aiguës et blanches; pétales ovales-orbiculaires, un peu ondulés, laissant peu d'intervalle entre eux.

Fruit d'hiver, commençant à mûrir en décembre, gros, en forme de calebasse ou pyriforme-oblong, un peu bosselé; à queue droite ou arquée, ordinairement assez grêle, fauve, accompagnée de quelques petits plis ou d'un bourrelet à son insertion sur le fruit; *peau* verte ou vert olivâtre, parsemée de gros points fauves, gercés,

irrégulièrement entremêlés de taches ou de marbrures brunâtres et rudes; *œil* placé au milieu d'une dépression régulière, entourée de très-petits points jaunâtres, à divisions étalées, canaliculées, presque glabres; *cœur* dessinant une sorte de losange allongé sur la coupe longitudinale du fruit, entouré de nombreuses granulations; loges moyennes, rapprochées de l'axe; pepins bruns; lacune centrale très-large, subéreuse.

Chair blanche, cassante, laissant du marc dans la bouche, sucrée, sans parfum. Fruit à cuire.

Il est nécessaire de cultiver cette variété en espalier à cause de la facilité avec laquelle les fruits se détachent de l'arbre.

« Ce beau fruit, que nous avons vu à Bruxelles pour la première fois à l'exposition de 1848, a été trouvé par M. Tuerlinckx dans une campagne dont il avait fait l'acquisition. Il est pyriforme, pyramidal; sa plus grande largeur est de 11 centimètres, et sa hauteur de 13 à 15. Sa peau est verte, marbrée de fauve, et ombrée de brun autour du calyce et du pédoncule; celui-ci, long de 35 millimètres, est ligneux, assez grêle proportionnellement à la grosseur du fruit, vert ombré de brun, placé dans une légère cavité. Le calyce, petit, irrégulier, se trouve dans un enfoncement moyen, évasé; ses divisions sont noires; la chair, qui est blanche, assez beurrée, manque malheureusement de sucre; son eau est peu abondante et sans parfum appréciable. L'époque de sa maturité arrive vers la fin de novembre et se prolonge jusqu'à la fin de décembre. Le poids de son fruit, qui serait cause de sa chute au moindre vent, fera exclure cette variété des vergers pour la placer dans les jardins, où il conviendra de lui choisir une situation abritée et de l'élever en pyramide, et mieux en contre-espalier, car l'espalier, en augmentant probablement sa dimension, ne pourra que nuire à sa qualité. » Bivort, *Album pomol.*, vol. II, p. 99 [1849.]

« *Beurré Tuerlinckx*. Fruit énorme, pyriforme, pyramidal ou ovale-ventru. Épiderme vert clair, faiblement ponctué et taché de brun rouge. Chair blanche, demi-fondante, demi-fine; eau suffisante, sucrée, légèrement parfumée. Maturité de décembre à février. » *Société Van Mons*, p. 26 [1860.]



A. Riocreux del.

Melle E. Taillant sc.

P. POITEAU.

P. POITEAU.



Fruit d'automne, maliforme, petit ou moyen, déprimé; à queue légèrement arquée, enfoncée; à peau jaune, plus ou moins couverte de marbrures ferrugineuses, rudes ou squammeuses, rouge orangé au soleil; à chair très-fondante et parfumée.

Arbre pyramidal, productif; à scions droits, de grosseur moyenne, brun rougeâtre, parsemés de lenticelles; coussinets peu saillants; yeux petits, comprimés, noirâtres, presque cachés sous le pétiole.

Feuilles florales ovales ou ovales-arrondies, mucronées, entières, ciliées sur les bords, glabres sur les deux faces; les adultes à peu près de même forme: celles des rosettes ovales ou suborbiculaires, un peu acuminées au sommet; celles des scions ovales ou ovales-elliptiques, acuminées, à bords fortement dentés, étalés ou redressés; pétioles teints de rose à la base.

Fleurs moyennes, blanches, portées sur des pédicelles assez courts et colorés en rose; calyce à divisions courtes, élargies, pointues, couvertes de poils blonds en dessus; pétales orbiculaires ou ovales, légèrement concaves, laissant peu d'intervalle entre eux.

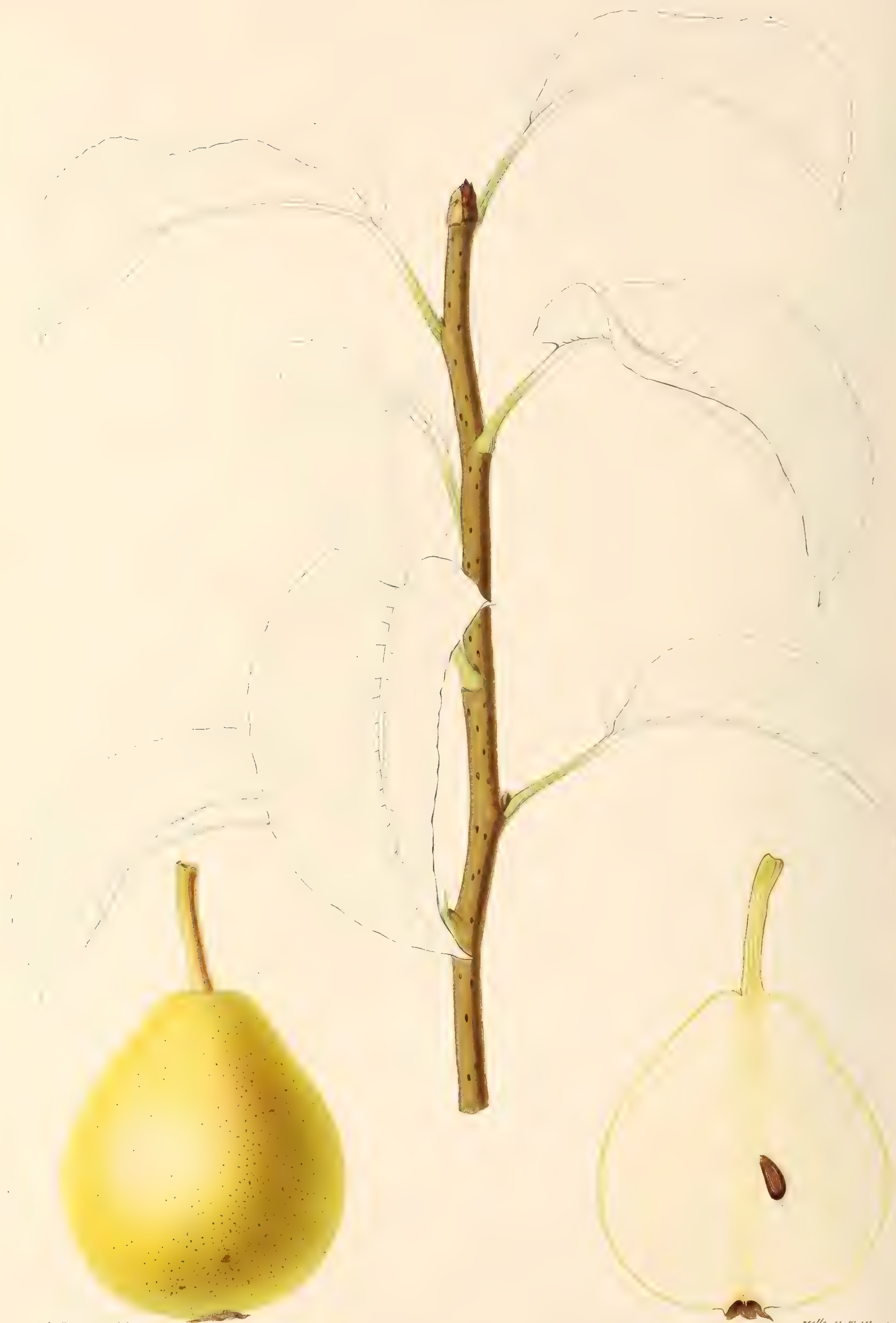
Fruit mûrissant en octobre ou en novembre, maliforme, petit ou moyen, à queue arquée, enfoncée dans le fruit, un peu renflée aux deux extrémités, de couleur fauve olivâtre; *peau* jaune, pointillée

de brun et marquée de taches plus ou moins nombreuses, rudes ou squammeuses, roussâtres ou ferrugineuses, lavée de rouge orangé ou laqueux du côté du soleil; *œil* assez petit, placé au milieu d'une dépression régulière, à divisions courtes, en cuiller, plus ou moins étalées, glabres ou blanchâtres, entouré de zones concentriques; *cœur* ovale-arrondi ou dilaté transversalement, blanc, entouré de granulations; loges obliques, assez grandes; pepins brun acajou; lacune centrale subéreuse.

Chair blanchâtre, fine, remarquablement juteuse et fondante, peu granuleuse; eau sucrée, parfumée, rappelant un peu la saveur de la Crassane sans en avoir l'astringence. Excellent fruit.

Cette variété, à laquelle on ne peut reprocher que son faible volume, paraît avoir été obtenue, dans le jardin de la Société d'Horticulture de Paris, d'un semis fait, vers 1841, par Poiteau, à qui M. Jacques, ancien jardinier en chef du château royal de Neuilly, l'a dédiée.

« Arbre vigoureux; jeunes rameaux fermes, dressés, à écorce d'un brun chocolat avec quelques petits points blanchâtres. Feuilles ovales-allongées, aiguës, légèrement cordiformes à la base, à bords un peu redressés, assez régulièrement dentés en scie, d'une consistance ferme et d'un beau vert; celles des rosettes portées sur des pétioles de longueur inégale, très-grêles. Fruit un peu déprimé, ayant un peu plus de diamètre que de hauteur; l'œil est placé dans une cavité arrondie, régulière, assez profonde; la queue est aussi placée dans une cavité étroite et régulière; elle est légèrement arquée, assez grosse, d'environ $0^m,02$ de largeur. La peau est assez fine, jaunâtre du côté de l'ombre, légèrement tiquetée de grisâtre; le côté du soleil est d'un rouge brunâtre avec des points un peu plus foncés. Les moyens ont environ $0^m,25$ de circonférence sur $0^m,23$ de hauteur. La chair en est blanche, fine, beurrée, fondante, l'eau abondante, sucrée, légèrement musquée, relevée d'un peu d'acide, ce qui la rend des plus agréables. C'est un fruit délicieux. La maturité a lieu du 8 septembre au 15 octobre. » Jacques, *Revue hort.*, vol. V, 3e série, p. 55 [1851].



A. Riocreux del.

Melle E. Taillant sc.

P. GROS BLANQUET ROND.

P. GROS BLANQUET ROND.



Fruit d'été, pyriforme, obtus; à queue droite, assez longue, cylindracée, insérée dans l'axe du fruit; à peau jaune-blanchâtre, quelquefois faiblement teintée de rose, dépourvue de marbrures, mais parsemée de petits points; à chair blanche, demi-cassante, sucrée.

Arbre très-productif, propre à former des plein-vent; à scions moyens, droits, de couleur fauve ou fauve olivâtre, parsemés de grosses lenticelles arrondies, glabres; coussinets assez épais et saillants, dépourvus d'arêtes; yeux gros, coniques, très-écartés du scion.

Feuilles florales ovales ou ovales-oblongues, acuminées, aiguës, à bords entiers et relevés, glabres en dessus, pubescentes en dessous; les adultes de deux formes : celles des rosettes portées sur de longs pétioles, elliptiques ou elliptiques-oblongues, acuminées, à bords crénelés; celles des scions grandes, ovales ou ovales-elliptiques, étalées, à bords crénelés-dentés, à pétioles dressés, ordinairement munis de stipules.

Fleurs moyennes, blanches, portées sur de courts pédicelles; calyce à divisions étalées ou réfléchies, linéaires, aiguës, tomenteuses; pétales ovales-elliptiques, mollement onguiculés, laissant un peu d'intervalle entre eux.

Fruit mûrissant à la fin de septembre, petit ou moyen, pyriforme, obtus aux deux extrémités, à queue insérée dans l'axe du fruit, cylindracée, assez longue, portant souvent la trace de bractéoles, de couleur fauve ou jaune verdâtre; *peau* jaune-blanchâtre ou jaune-citron, lisse, rarement lavée de rose du côté du soleil, parsemée de petits points arrondis, presque toujours dépourvue de marbrures ou de taches fauves; *œil* assez petit, à fleur de fruit, à divisions lancéolées, canaliculées, glabres, étalées ou conniventes; *cœur* ovale, arrondi, entouré de granulations, blanc; loges petites, presque complétement remplies par les pepins de couleur brune; lacune centrale nulle ou atténuée vers l'œil et assez large.

Chair blanchâtre, demi-cassante ou ferme, laissant un peu de marc dans la bouche; eau sucrée, acidulée ou légèrement astringente, peu parfumée ou très-faiblement musquée.

La grande fertilité de cet arbre me paraît être la seule qualité qui puisse le recommander, car ses fruits ont l'inconvénient, sinon de blettir, du moins de devenir vite pâteux, comme la plupart des petites poires qui mûrissent en même temps. Poiteau l'a décrit et figuré par erreur sous le nom de *Gros Blanquet.*

« La poire de *Gros Blanquet rond* est turbinée, c'est-à-dire de la forme d'une toupie; sa hauteur est de vingt-deux lignes, et son diamètre de dix-huit lignes. La tête est arrondie; l'œil est assez gros et très-peu enfoncé dans le fruit. Le côté de la queue forme une pointe obtuse, dont l'extrémité est souvent relevée de quelques bosses. La queue est grosse, longue de cinq lignes. Sa peau est d'un blanc jaunâtre à l'ombre, légèrement teinte de rouge du côté du soleil. Sa chair est un peu moins délicate que celle du Blanquet à longue queue. Son eau a du parfum et est plus agréable que celle du gros Blanquet. Elle mûrit vers la fin de juillet. Quelquefois elle ressemble un peu à la Poire Léchasserie. » Duham., *Arbr. fruit.*, p. 130 [1768].

P. GROS BLANQUET ROND.

« Le fruit du *gros Roi Louis*, ou *gros Blanquet rond*, est très-connu et estimé : il n'est pas gros; sa forme est un peu allongée, plus gros à la moitié de sa longueur qu'aux extrémités; sa couleur est d'un jaune un peu blanc. Cette poire jaunit en mûrissant. C'est lorsqu'elle change de couleur qu'il faut la manger : sa chair est cassante et de bon goût. L'arbre vient à toutes les formes; mais le plein-vent lui convient mieux comme à tous les petits fruits. Il est si fertile qu'il faut le débarrasser d'une partie de ses fruits, sans quoi il ne pousserait pas de nouveau bois. Le fruit mûrit vers la fin de juillet. » Catron, *Traité raisonné Arbr. fruit.*, p. 291 [1810].

« *Pyrus albicans.* Le fruit a deux pouces de diamètre, d'une forme ovale ou arrondie, peu constante, car assez souvent le sommet du fruit s'élève en mamelon, et le côté de la queue s'allonge et diminue en pointe arrondie; alors la queue est grosse et longue de 6 à 8 lignes; d'autres fois le fruit est presque rond et la queue extrêmement courte. La peau est épaisse, d'abord d'un vert blanchâtre, ensuite d'un jaune clair en mûrissant et toujours marquée de beaucoup de points verts. La chair est cassante et laisse un peu de marc dans la bouche. L'eau est abondante, musquée, sucrée, agréable. Cette poire mûrit dans les premiers jours d'août; elle n'est pas sans mérite parmi celles de la saison. » Poiteau, *Pomol. franç.* [1846].



A. Riocreux del.

Mlle E. Taillé

P. DE GRUMKOW.

P. DE GRUMKOW.



Fruit d'hiver, moyen, turbiné ou oblong, parsemé de grosses verrues; à queue droite ou oblique; à peau verte ou olivâtre; à chair ferme, sucrée, peu juteuse. — Fruit à cuire.

Arbre très-productif, vigoureux, pyramidal; à scions moyens ou grêles, de couleur fauve olivâtre, parsemés de nombreuses lenticelles arrondies; coussinets peu saillants; yeux petits, coniques, aigus.

Feuilles florales ovales ou ovales-arrondies, acuminées, glabres en dessus, pubescentes en dessous, à bords un peu relevés, entiers et ciliés; les adultes de deux formes: celles des rosettes ovales ou suborbiculaires, subcordiformes à la base, courtement acuminées, à bords entiers ou crénelés; celles des scions grandes, ovales ou oblongues-arrondies à la base, à bords étalés, dentés.

Fleurs un peu grandes, blanches, portées sur des pédicelles assez courts; calyce à divisions réfléchies, lancéolées, aiguës; pétales ovales ou obovales-elliptiques, onguiculés, laissant d'assez grands intervalles entre eux.

Fruit mûrissant en hiver, pyriforme, turbiné ou oblong, moyen, obtus, quelquefois irrégulier, couvert de grosses verrues ou de bosses; à pédoncule assez gros, droit ou oblique, vert ou olivâtre,

parsemé de lenticelles, cylindracé, ou renflé à son origine; *peau* verte ou vert olivâtre, jaunissant à peine, parsemée de petits points bruns et portant quelquefois une tache de couleur fauve autour du pédoncule et dans le voisinage de l'œil, ne se colorant presque jamais de rougeâtre au soleil; *œil* placé au centre d'une dépression régulière, à divisions dressées, canaliculées, glabres et brunes; *cœur* dessinant un grand losange sur la coupe longitudinale du fruit, entouré de petites et nombreuses granulations; loges très-grandes; pepins noirâtres; lacune centrale étroite, subéreuse, atténuée vers l'œil.

Chair d'un blanc verdâtre, cassante, d'une saveur sucrée acidulée, peu relevée. Fruit de quatrième ordre et tout au plus bon à cuire.

Van Mons a mentionné cette variété, à la page 55 de son catalogue, sous le nom de *Poire d'hiver de Grumkow* (Grumkower Winterbirne), que j'ai adopté de préférence à celui de *P. Morizeau*, qu'elle portait au Muséum, mais dont je n'ai pu trouver la description. Elle a été très-exactement décrite et figurée par M. Ed. Lucas, mais sa qualité est loin de répondre ici à celles qui ont déterminé M. Lucas à la propager et à la recommander dans le Wurtemberg.

« Cette variété se distingue par ses bosses et ses tubercules charnus. Sa forme est irrégulière (les fruits arqués diminuent sensiblement vers la queue); l'enfoncement calycinal est irrégulier et garni de côtes et de bosses. La queue, grosse et charnue, longue ordinairement d'un pouce, est oblique, et porte quelques plis circulaires. La peau, épaisse, d'un vert d'herbe au moment de la récolte, passe au jaune verdâtre à la maturité, et se colore rarement au soleil; le plus ordinairement elle se couvre de taches brunâtres sur-

tout au sommet de la partie voisine du calyce. La chair, de couleur blanchâtre, est ferme, et contient beaucoup de suc d'un goût excellent. La maturité de ce fruit a lieu au commencement ou au milieu du mois d'octobre, et il se conserve environ trois semaines. Il se vend très-bien sur les marchés, où il n'est pas rare d'en rencontrer dont le poids dépasse plus d'une demi-livre. Diel range cette variété parmi les poires d'hiver, bien qu'elle doive faire partie des fruits d'automne. Sa fertilité est si grande qu'un arbre de 31 ans a rapporté, en 1854, une somme de 13 florins. Il se plaît en terre argileuse et joue un rôle considérable dans l'arboriculture fruitière des régions basses voisines de la Vistule, d'où les fruits s'expédient à Saint-Pétersbourg. Aujourd'hui elle s'est répandue en très-grande quantité par mes soins dans le Wurtemberg. » Ed. Lucas, *Abbild. württembergischer Obstsort.*, chap. 5, p. 43 [1858].



A. Riocreux del.

Melle E. Taillant sc.

F. DES ALPES.

FRAISIER DES ALPES

OU DES QUATRE SAISONS.



Fruit petit, allongé, rouge vif; graines saillantes; chair blanche, fondante; saveur exquise, sucrée et parfumée.

Fleurs petites et vigoureuses ; pétales blanc mat, quelquefois festonnés sur les bords; étamines petites, jaune pâle; les filets, qui sont blancs, courts et soyeux au moment de la floraison, persistent et deviennent roides et rouges au moment de la maturité; stigmates nombreux, jaune pâle.

Calyce très-petit, presque toujours réfléchi au moment de la maturité.

Hampes fortes, velues, ramifiées, portant presque toujours une feuille développée à l'axe secondaire.

Coulants nombreux, fins, rouges en dessus, développant souvent un rameau qui fleurit avant même que l'axe qui le porte soit enraciné.

Feuilles petites, arrondies, à découpures assez profondes, terminées par un petit onglet qui est rouge dans la race primitive et blanc dans les variétés à fruit blanc; pétioles fins et fermes, velus et d'un vert blond et pâle.

Plante touffue, rustique, très-belle, mais de peu de durée, ayant besoin d'être souvent reproduite de coulants et mieux de graines.



L'origine du Fraisier des Alpes, ou des quatre saisons, est fort contestée depuis quelques années. Duchesne dit qu'il a été apporté en 1761 du mont Cenis par M. Fougeroux de Bondaroi, neveu de Duhamel; mais depuis quelques années déjà on connaissait un Fraisier qui ne différait du Fraisier des bois que par sa faculté de refleurir et de donner plusieurs fois des fruits dans l'année. Ce Fraisier venait de Turin, où sans doute il avait été apporté des Alpes.

Plusieurs fois j'ai semé des graines récoltées dans les Alpes et j'en ai toujours obtenu des Fraisiers semblables à ceux de nos bois; cependant au mois de septembre 1860, mon père trouva au pied du glacier des Bossons un très-jeune Fraisier portant quelques fleurs et un fruit mûr; il eut la bonté de me l'apporter avec beaucoup de soin. Je pensai, en le voyant si semblable à nos Fraisiers, que ce n'était encore qu'un Fraisier des bois qui n'avait dû qu'à la position si voisine des glaces où il avait crû de ne mûrir ses fruits qu'au mois de septembre; mais j'ai été bien surprise de lui voir prendre, ainsi qu'aux coulants émis par lui, les habitudes de notre Fraisier des quatre saisons et donner comme lui plusieurs récoltes successives en 1861. C'est ce qui m'a engagée à conserver le nom de Fraisier des Alpes, sous lequel cette variété du Fraisier des bois est ordinairement cultivée.

J'ai reçu en 1851 et en 1852, par l'entremise de M[me] Krogg, deux formes de *Fragaria vesca*, l'une d'elles recueillie sauvage dans un petit bois à l'est de Christiania, l'autre venant des environs de Fridricshall, qui toutes deux m'ont montré un peu de la disposition à refleurir du Fraisier des Alpes. Chaque année ces deux petits Fraisiers, comme trompés par la longueur de nos étés, donnent quelques fleurs et quelques fruits à l'automne.

Le Fraisier des Alpes s'est répandu dans tous les jardins de l'Europe et a été vite cultivé aux alentours des grandes villes. Je suis persuadée que plus de mille hectares sont employés en France à sa culture.

Le Fraisier des Alpes a donné naissance à plusieurs variétés qui toutes ont acquis une fixité remarquable. La première variation a été celle à fruit blanc ; la seconde, beaucoup plus importante, a été obtenue en 1811, à Gaillon, par M. Lebaube : c'est la variété sans filet, qui est fort estimée et qui a vite remplacé, pour faire des bordures, l'ancien Fraisier Buisson, qui ne donnait de fruits qu'une fois par an, comme le Fraisier des bois. On a nommé cette nouvelle variété Gaillon. M. de Morel-Vindé obtint vers 1818 le Fraisier des Alpes sans filet à fruit blanc ou Gaillon blanc, qui est le plus délicat et le plus parfumé des Fraisiers d'arrière-saison ; moins acide que la variété à fruits rouges et demandant moins de soleil pour mûrir ses fruits, il prolonge de quelques jours, au mois de novembre, la saison des Fraises.



F. DEPTFORD PINE.

A. Riocreux del. *Mlle F. Vaillant sc.*

FRAISE DEPTFORD-PINE.



Fruit gros, conique, allongé, rouge brillant et comme vernissé; chair ferme, zonée de rouge pâle; eau assez abondante, sucrée, et agréablement parfumée.

Fleurs à cinq pétales assez grands et d'un blanc argenté, fort écartés l'un de l'autre et laissant voir entre eux comme une grande étoile verte; étamines peu nombreuses; filets courts et très-fins; anthères d'un jaune vif.

Calyce vert pâle, très-élégant, appliqué sur le fruit.

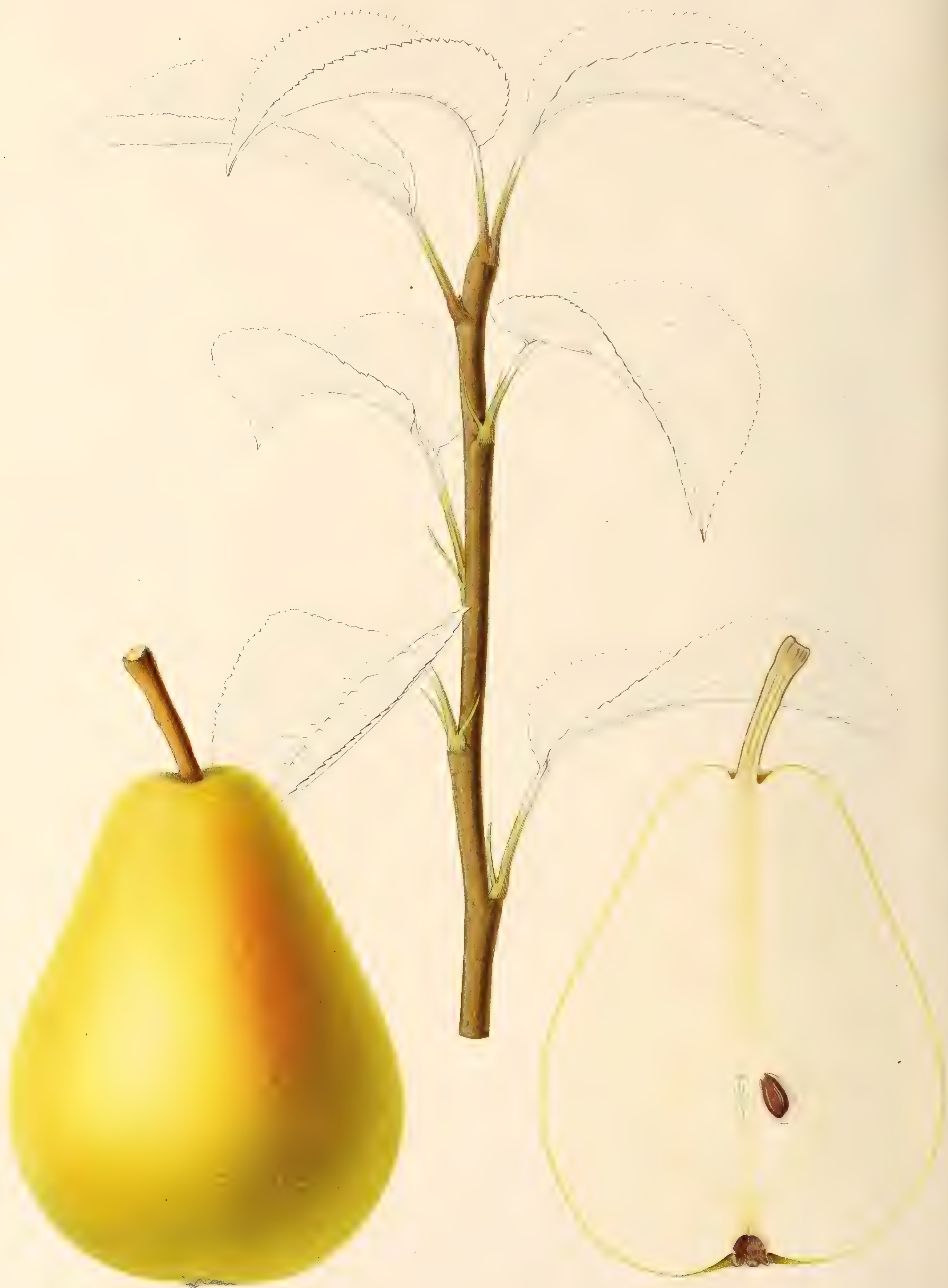
Hampes fortes, vert pâle.

Coulants nombreux, vert pâle, couverts de poils fins appliqués.

Feuilles très-grandes, à découpures arrondies, profondes; leur vert est extrêmement brillant, même pendant l'hiver.

Plante des plus rustiques, vigoureuse, très-fertile et assez précoce, remarquable par sa longue durée.

Cette excellente variété a été obtenue en Angleterre, à Deptford, par l'infatigable semeur de Fraises, M. Myatt; sa culture commence à se répandre dans les champs des environs de Paris, où les cultivateurs trouvent qu'elle supporte mieux la sécheresse que la Fraise Princesse royale. Le seul défaut que je lui connaisse est de donner, après ses premiers fruits, qui sont fort beaux, une quantité de petits fruits dont les derniers, tout en étant excellents, ne méritent pas la peine d'être cueillis.



A. Riocreux del.

Mlle E. Taillant sc.

P. MONCHCALLARD.

P. MONCHALLARD.



Fruit d'été, moyen, obtus aux deux extrémités; à queue assez grosse, un peu arquée, légèrement enfoncée dans le fruit; à peau jaune verdâtre, pointillée, presque toujours dépourvue de marbrures, quelquefois lavée de rouge terne du côté du soleil; à œil placé au milieu d'une légère dépression régulière; à chair fine, très-fondante et parfumée.

Arbre fertile, à rameaux légèrement divariqués; à scions de grosseur moyenne, olivâtres, parsemés de lenticelles arrondies ou oblongues, pubescents au sommet; à coussinets peu saillants; yeux petits, cachés sous le pétiole, comprimés, noirs.

Feuilles florales elliptiques, mucronées ou acuminées au sommet, arrondies à la base, dentées, glabres en dessus, légèrement pubescentes en dessous, portées sur des pétioles assez courts, teintés de rouge; les adultes à peu près de même forme, oblongues ou elliptiques, acuminées, à bords dentés et légèrement redressés, portées sur des pétioles colorés en rose et munis de stipules à la base.

Fleurs moyennes, ordinairement un peu rosées, portées sur de courts pédicelles; calyce à divisions étalées, linéaires, très-aiguës, recouvertes de poils blonds en dessus; pétales orbiculaires, onguiculés, laissant peu d'intervalle entre eux.

Fruit mûrissant en août, moyen, en forme de Doyenné allongé, obtus ou un peu déprimé aux deux extrémités; à queue assez grosse,

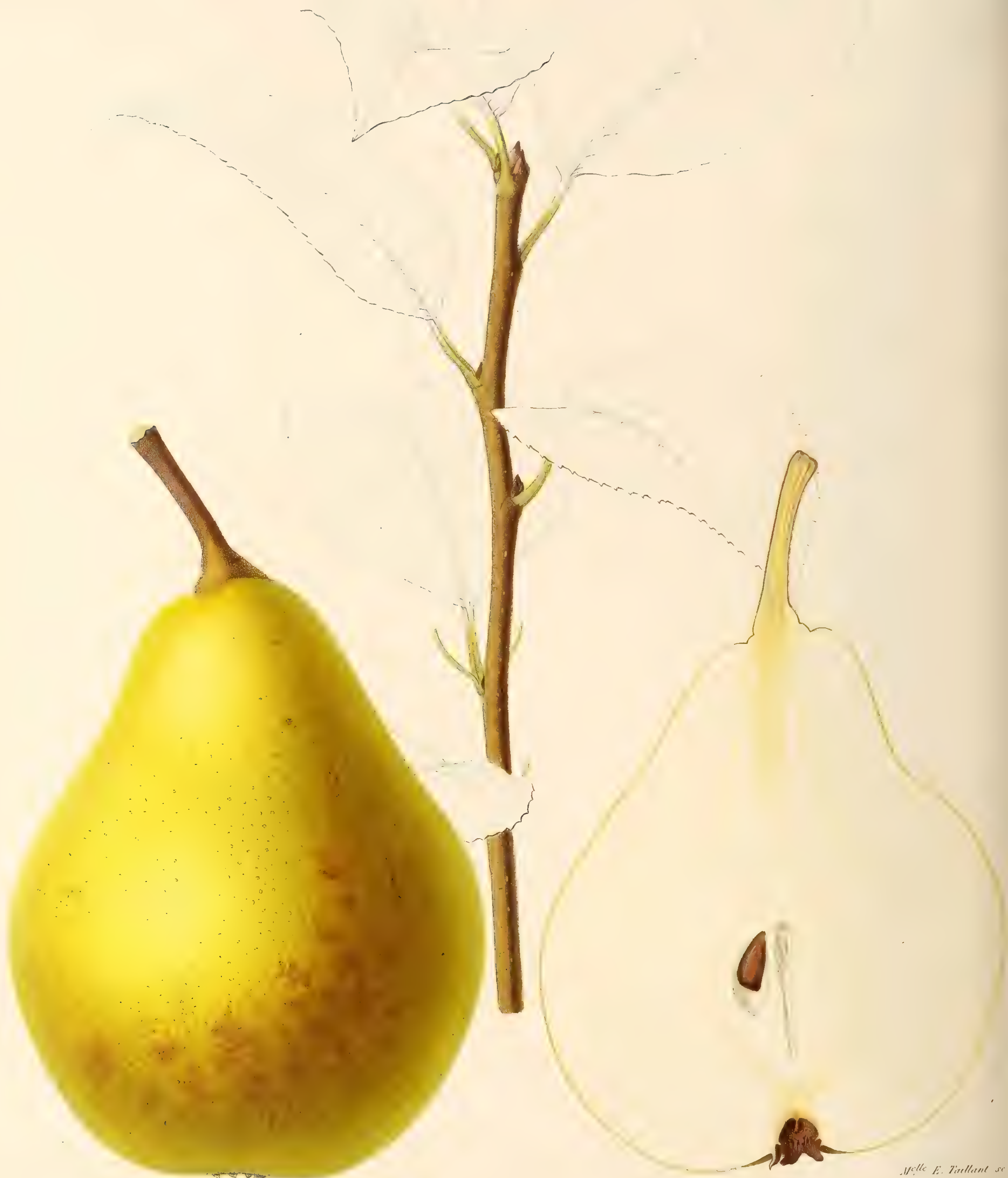
arquée, renflée à son origine, légèrement enfoncée et placée dans l'axe du fruit, lisse, brune ou verte; *peau* de couleur jaune citronné ou jaune verdâtre à l'ombre, parsemée de petits points gercés, presque toujours dépourvue de marbrures ou de taches, le côté du soleil quelquefois lavé de rouge terne, parsemé de petits points jaunâtres; *œil* placé au milieu d'une légère dépression régulière, à divisions conniventes ou étalées, canaliculées, un peu charnues à la base, glabres, vertes ou rosées; *cœur* arrondi, entouré de granulations; loges moyennes ou petites; pepins noirs fuligineux, assez petits; lacune centrale subéreuse, atténuée vers l'œil.

Chair fine, remarquablement fondante, blanche; eau très-abondante, sucrée-acidulée, d'une saveur particulière.

Cet excellent fruit arrive depuis peu de Bordeaux sur les marchés de Paris, où il se vend en moyenne à raison de 25 cent. la pièce. Il devance nos belles variétés hâtives, mais il en a le défaut : il mollit très-vite.

M. Gérand, pépiniériste et allié à la famille d'un arboriculteur distingué de Bordeaux, M. Toussaint-Yves Catros, dont j'ai eu souvent à citer les ouvrages, a bien voulu me transmettre les détails suivants sur l'origine de la P. Monchallard. Voici ce qu'il m'écrivait à la date du 16 août 1861 :

« Il y a environ vingt-cinq ou trente ans qu'un jardinier, nommé Jean Lami, rapporta cette Poire et qu'il la multiplia sous le nom d'*Épine rose*, nom que ses confrères changèrent en ceux d'*Épine fondante, Épine d'été*, etc. Lorsque plus tard j'eus, à mon tour, à m'occuper de cette espèce, je ne tardai pas à reconnaître la complète inexactitude de ces dénominations; mais ce n'est qu'en 1859, à l'une des réunions du Congrès pomologique, que nous recherchâmes sérieusement la synonymie et l'origine de cette espèce, et que, grâce aux lumières de M. Buisson, président de la Société d'Horticulture de Bergerac, nous sûmes que ce Poirier avait été trouvé dans le département de la Dordogne, près du château de Maruel, et sur la propriété de M. Monchallard, dont il porte actuellement le nom. »



A Riocreux del.

Melle E. Taillant sc.

P. TRIOMPHE DE JODOIGNE.

P. TRIOMPHE DE JODOIGNE *.



Fruit de fin d'automne, pyriforme, ventru, obtus, souvent irrégulier et un peu bosselé; à queue droite ou arquée, épaissie aux deux extrémités, mais surtout à son insertion sur le fruit; à peau vert jaunâtre, parsemée de gros points et de taches brunes, quelquefois teinte de rouge du côté du soleil; chair fondante, sucrée-acidulée, parfumée.

Arbre très-vigoureux et fertile, pyramidal; à scions de grosseur moyenne, flexueux, brunâtres, pubescents au sommet, parsemés de lenticelles arrondies; coussinets peu saillants, sans arêtes; yeux coniques, comprimés, appliqués contre le scion.

Feuilles florales ovales ou ovales-elliptiques, mucronées ou légèrement acuminées, presque glabres ou pubescentes en dessous, à bords entiers et ciliés; les adultes de deux formes : celles des rosettes grandes, ovales, arrondies à la base, acuminées au sommet, denticulées sur les bords, portées sur de longs pétioles; celles des scions ovales, acuminées, presque entières ou irrégulièrement dentées; à nervures moyennes pubescentes, portées sur d'assez courts pétioles souvent accompagnés de stipules.

Fleurs grandes, toutes blanches, étalées, à pédicelles assez courts,

* Jodoigne ou Judoigne, en latin *Judonia, Gildonacum, Gildornacum;* flamand *Geldenacken;* petite ville de la province de Namur, sur la Geethe.

tomenteux; calyce à divisions grandes, lancéolées, aiguës, réfléchies, couvertes de poils blonds en dessus; pétales elliptiques, onguiculés, laissant peu d'intervalle entre eux.

Fruit de fin d'automne ou d'hiver, de forme variable, gros ou très-gros, pyriforme, ventru, obtus, un peu bosselé et souvent irrégulier; à queue droite ou arquée, verte ou fauve, renflée aux deux extrémités, mais surtout à son insertion sur le fruit, lisse, ou finement gercée; *peau* d'un jaune verdâtre, parsemée de gros points fauves arrondis, entremêlés de marbrures ou de taches de même nuance et plus ou moins nombreuses, assez lisse, quelquefois colorée en rouge du côté du soleil; *œil* placé à fleur de fruit au milieu d'un très-faible aplatissement ou dans un enfoncement irrégulier, entouré d'une tache de couleur ferrugineuse ou de zones concentriques brunes; à divisions linéaires-lancéolées, canaliculées, étalées ou conniventes, presque glabres, entières ou tronquées; *cœur* dessinant un ovale sur la coupe longitudinale du fruit, entouré de nombreuses granulations; loges assez grandes; pepins bruns, souvent avortés; lacune centrale subéreuse, atténuée vers l'œil.

Chair blanchâtre, demi-fondante ou fondante, juteuse; eau très-abondante, sucrée, parfumée, très-faiblement astringente et avec une légère saveur d'amande amère ou de pêche.

La poire *Triomphe de Jodoigne*, comme la *P. Clairgeau* et une multitude d'autres grosses espèces de l'arrière-saison, doit être prise à point pour offrir toutes ses qualités; sa maturité s'annonce et se reconnaît d'ordinaire à un léger affaissement vers le pédoncule. Il est également essentiel de la cueillir le plus tard possible.

La Société d'Horticulture de Paris en a reçu, dans sa séance du 10 octobre 1861, trois fruits qui mesuraient chacun 0^{m},36 de circonférence.

« *Triomphe de Jodoigne.* C'est ainsi que l'on nomme une excellente, belle

et grosse poire obtenue de semis par M. Bouvier. L'arbre se greffe et prospère parfaitement sur cognassier. Ses premiers rameaux s'étendent la plupart horizontalement ou même s'inclinent, et sont garnis de dards épineux; les autres rameaux s'élèvent verticalement et sont dépourvus d'épines; les scions sont presque aussi gros au sommet qu'à la base, un peu géniculés, munis de lenticelles blanches, arrondies; les yeux sont gros, divergents, rapprochés, ce qui indique un arbre fertile; les feuilles sont moyennes ou de petite grandeur, ovales-arrondies avec une pointe, et inégalement dentées, ou plus rarement oblongues, et alors sans dents apparentes, toutes fermes, coriaces, planes, luisantes, d'un vert foncé, à pétioles et nervures blanchâtres; enfin cet arbre abonde en caractères distinctifs extérieurs fort reconnaissables. Le fruit est fort gros, haut de plus de 10 centimètres sur 8 de diamètre à l'endroit le plus renflé, arrondi du côté de la queue, qui est insérée dans un léger enfoncement; cette queue est assez grosse, verte du côté de l'ombre, rougeâtre du côté du soleil et longue de 4 centimètres; l'œil est grand, comprimé, et ses divisions sont longues, laineuses, diversement déjetées; cet œil est presque à fleur, dans un aplatissement un peu concave; la peau, jaunâtre dans l'ombre, est piquetée de gros points roux souvent réunis en taches; le côté du soleil se lave de rouge sur lequel les gros points se dessinent en gris cendré; la chair est d'un blanc jaunâtre, fine, fondante; l'eau est abondante, très-bonne, avec une legère âpreté qui rappelle celle de la Crassane. » Poiteau, *Ann. Soc. Hort. Paris*, vol. 37, p. 634 [1846].

« L'écorce des scions est d'un brun rouge, verdâtre en dessus et imitant celui de la P. Forelle (dite *Foitée*) (*), lisse, avec mouchetures oblongues. Ses feuilles sont ovales-lancéolées, aiguës; le fruit, forme du *Goulu-Morceau*, légèrement étranglé vers le haut, était en moyenne de 28 centimètres de hauteur sur 14 de circonférence (**) et pesait 315 grammes; son pédoncule implanté droit, assez épais, ligneux, brun foncé, ponctué, logé dans une petite cavité, avec un bourrelet en éminence d'un seul côté, de 5 centimètres. La peau lisse, d'un jaune citron à l'époque de la maturité, bigarrée de rouge, marquée de quelques macules vert foncé se dessinant en auréole vert clair, mouchetée de roux, tavelée de même couleur, et un large calyce jaune et peu profond, à divisions brunes, sont les signes distinctifs de cette Poire. Sa chair est blanche, beurrée, sucrée, très-fondante et d'un goût exquis, très-franc, ne le cédant point à

* Le texte dit foitée au lieu de *truitée*.

** Je crois que ces deux mesures sont inexactes, et qu'il faut supposer, d'après la figure donnée par M. Bivort, 0m,10 de diamètre.

la *P. de Rance* pour la saveur et le parfum. Cette poire mûrit vers la fin de novembre et s'est conservée jusqu'en décembre. » Bivort, *Album pomol.*, vol. I, p. 53 [1847].

« Arbre très-vigoureux et très-fertile dans l'âge mûr, pour haut-vent et pyramide; fruit très-gros, pyriforme, pyramidal; épiderme vert herbacé, maculé de brun et parfois de rouge vif; chair demi-fine, demi-beurrée, fondante; eau abondante, sucrée, d'un parfum agréable; de première qualité dans les sols légers. Maturité de novembre en décembre. » *Société Van Mons*, p. 44 [1854].





A. Riocreux del.

P. GIFFARD.

Melle E. Taillant sc.

P. GIFFARD (*).



Fruit d'été, moyen, pyriforme; à peau jaune ou vert jaunâtre à l'ombre, pointillée et lavée de rouge laqueux au soleil; à queue assez grosse, insérée dans l'axe ou un peu sur le côté du fruit; à chair très-fine, fondante, juteuse, parfumée, sucrée-acidulée.

Arbre très-fertile et propre à former des plein-vent; à scions élancés ou légèrement flexueux, d'un brun violâtre ou brun marron, parsemés de lenticelles oblongues, jaunâtres; coussinets à peine saillants, accompagnés de légères arêtes décurrentes; yeux petits, coniques, bruns-noirâtres.

Feuilles florales ovales ou ovales-elliptiques, assez longuement acuminées, aiguës, entières, pubescentes sur les deux faces; les adultes à peu près de même forme, petites, ovales ou ovales-elliptiques, acuminées au sommet, à bords relevés et presque entiers, portées sur des pétioles assez longs, grêles, blanchâtres ou un peu rosés, munis de stipules insérées au-dessus des points d'attache du pétiole.

Fleurs assez grandes, blanches, portées sur de courts pédicelles tomenteux; calyce à divisions longues, lancéolées-linéaires, aiguës, réfléchies, recouvertes en dessus de poils blonds; pétales orbiculaires, onguiculés, laissant peu d'intervalle entre eux.

(*) Horticulteur à Saint-Nicolas, dans le département de Maine-et-Loire.

P. GIFFARD.

Fruit commençant à mûrir à la fin de juillet, petit ou moyen, pyriforme, régulier; à queue insérée obliquement un peu au-dessous du sommet ou placée dans l'axe du fruit, cylindracée ou légèrement renflée aux deux extrémités, assez lisse, brune ou de couleur olivâtre bronzée; *peau* jaune-verdâtre ou verte à l'ombre, parsemée de petits points, lavée de rouge laqueux au soleil et plus ou moins tachée de brun autour du pédoncule; *œil* assez petit, presque à fleur de fruit, entouré d'un pointillé très-fin ou de petites vergetures fauves, à divisions étalées ou conniventes, linéaires, glabres ou pubescentes; *cœur* ovale, entouré de granulations; loges moyennes; pepins brun-acajou; lacune centrale subéreuse, atténuée vers l'œil.

Chair blanche, très-fine, fondante; eau abondante, sucrée-acidulée, non astringente, parfumée, d'une saveur qui rappelle la P. d'Angleterre. Très-bon fruit.

Le Poirier Giffard est très-fertile, quoique les auteurs de la *Pomologie de Maine-et-Loire* disent le contraire.

« Rameaux un peu grêles, lisses, d'un rouge violacé foncé, parsemés de lenticelles blanchâtres et très-apparentes. Feuilles petites ou moyennes, lancéolées, aiguës, atténuées, à bords entiers, réfléchies; pétioles blancs, grêles, accompagnés de stipules. Fruit moyen ou gros, pyriforme, très-lisse, très-odorant, jaune herbacé, finement pointillé de gris du côté de l'ombre, presque entièrement couvert de larges points rouges du côté du soleil. Pédoncule fauve, se confondant avec le fruit par une tache irrégulièrement frangée; œil à fleur de fruit ou au centre d'un large aplatissement. Chair fine, fondante; eau abondante, sucrée-acidulée. Ce bon fruit mûrit fin juillet et paraît susceptible de blettir promptement comme la plupart des fruits d'été, mais il n'en est pas moins recommandable par ses bonnes qualités et par son époque de maturité, qui précède de quelques jours celle de la *P. d'Épargne.* » Prévost, *Pomol. Seine-Infér.*, p. 161 [1849].

« Arbre vigoureux, peu fertile, à rameaux divergents, sans aucune tendance à former la pyramide, irrégulier; jeune bois violet noirâtre, pointillé;

yeux moyens, pointus. Feuilles longuement pétiolées, ovales-lancéolées, finement dentées. Fruit pyriforme, de grosseur moyenne, à pédoncule de longueur variable, plus ou moins oblique; œil presque à fleur de fruit, à divisions étroites, allongées, très-saillantes; à peau de couleur vert-pâle, rarement teintée de rouge, marbrée et tachée de brun autour du pédoncule; chair fine, blanche, fondante, juteuse, relevée d'un léger acide agréable. Ce fruit de première qualité arrive à maturité des premiers jours d'août aux premiers jours de septembre. » *Pomologie de Maine-et-Loire*, p. 13, tab. X [1852].

« Rameaux un peu grêles, lisses, à épiderme rouge violacé; les feuilles sont petites ou moyennes, lancéolées, aiguës, à bords entiers, à pétiole blanc, grêle et long, muni de stipules longues, étroites et persistantes. Les yeux sont petits, courts, aigus, coniques. Le fruit est moyen, haut de huit centimètres et demi sur huit de diamètre environ, pyriforme; son pédoncule, qui s'étend sur le fruit, est long et gros. L'épiderme, vert tendre avant la maturité, devient jaunâtre, se lave et se pointille de rouge au soleil. L'œil est à fleur de fruit ou un peu enfoncé dans une cavité évasée et très-peu profonde. La chair est fine, fondante, sucrée, ayant une eau abondante et légèrement acidulée. Cette Poire est une des meilleures de l'été. Elle mûrit de juillet en août. » Rousselon, *Pomol. nouv. Ann. Soc. hort. Paris*, p. 33 [1854].

« Fruit moyen, régulier, pyriforme; peau fine, verte, assez régulièrement parsemée de points gris, quelquefois légèrement colorée en rouge du côté du soleil; passant au vert jaunâtre à la maturité. Il ne faut pas attendre que le fruit soit tout à fait jaune, car alors il est passé. Chair fine, fondante; eau abondante et sucrée. Si on pouvait reprocher quelque chose à la P. Giffard, ce serait de manquer un peu de parfum; ce n'en est pas moins un excellent fruit, et la première très-bonne poire de la saison. Il est meilleur lorsqu'il s'achève au fruitier, après avoir été cueilli quelques jours avant sa maturité, qui a lieu du 10 au 30 juillet, suivant l'année. Il est de bonne garde pour un fruit d'été. » P. de M...... (Mortillet), *40 Poires*, p. 13 [1860].

Cette variété a encore été décrite et figurée en 1857 dans les *Annales de Pomologie belge*, p. 69.



A. Riocreux del.

Melle E. Taillant sc.

P. AMIRÉ ROUX.

P. AMIRÉ ROUX.



Fruit d'été, petit, turbiné, jaune lavé de roux du côté du soleil ; à queue longue, assez grêle, un peu renflée à son insertion sur le fruit, portant souvent des traces de l'insertion des bractées; œil à fleur de fruit, à divisions étalées; chair demi-fondante, juteuse, peu relevée, sucrée-acidulée.

Arbre très-productif, propre à former des plein-vent; à rameaux divariqués ; à scions de couleur fauve-olivâtre, parsemés de nombreuses lenticelles jaunâtres ; coussinets assez saillants ; yeux petits, coniques, noirs, appliqués contre le scion.

Feuilles florales orbiculaires ou ovales, acuminées, dentées, glabres en dessus, légèrement pubescentes en dessous et ciliées; les adultes à peu près de même forme : celles des rosettes ovales-arrondies, portées sur de longs pétioles blanchâtres ; celles des scions ovales, ou ovales-oblongues, acuminées, fortement dentées.

Fleurs grandes, toutes blanches, portées sur d'assez longs pédicelles tomenteux au sommet ; calyce à divisions linéaires-lancéolées, aiguës, étalées ou réfléchies, couvertes de poils blonds ; pétales obovales-elliptiques, mollement onguiculés, laissant un peu d'intervalle entre eux.

Fruit commençant à mûrir vers la fin de juillet, arrondi ou tur-

biné, obtus; à pédoncule en général assez long, portant ordinairement quelques cicatrices de bractéoles, inséré dans l'axe et légèrement renflé à son insertion sur le fruit, brun, très-finement strié; *peau* jaune ou jaunâtre à l'ombre, parsemée de très-petits points bruns, marquée de fauve autour du pédoncule, lavée de rouge brun du côté du soleil, fortement pointillée et assez épaisse ; *œil* à fleur de fruit, à divisions étalées, lancéolées, aiguës ou tronquées au sommet, un peu charnues à la base, glabres ou pubescentes ; *cœur* dessinant une sorte de losange sur la coupe longitudinale du fruit, entouré de nombreuses granulations qui s'étendent jusqu'au pédoncule; loges épaisses, moyennes; pepins noirâtres; lacune centrale très-étroite.

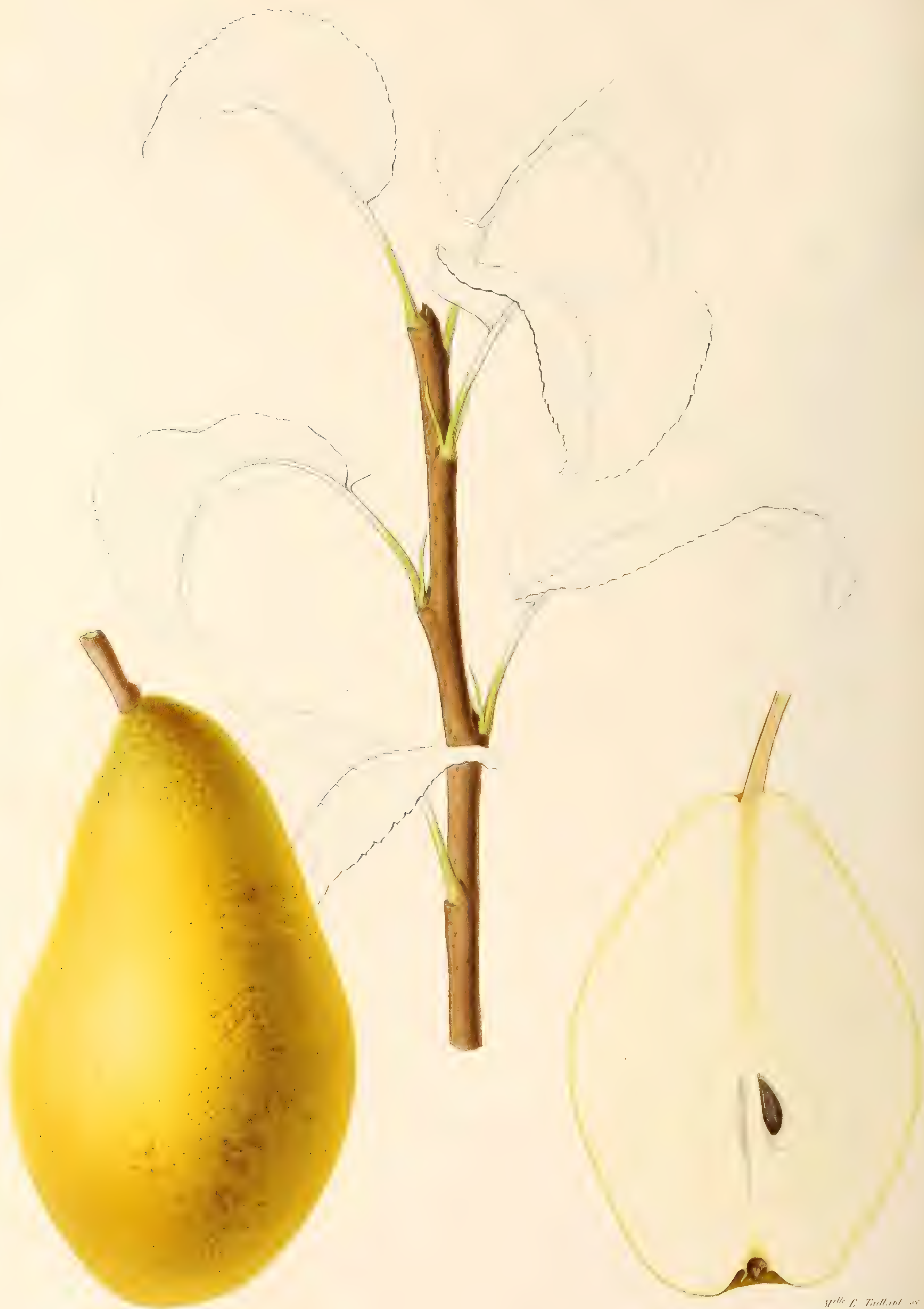
Chair blanchâtre, juteuse, demi-fondante, laissant un peu de marc dans la bouche ; eau assez abondante, sucrée-acidulée, légèrement fenouillée ou rappelant un peu la saveur des prunes de Reine-Claude.

Cette variété, inférieure à la Poire de Juillet, à laquelle elle correspond par son époque de maturité, a néanmoins le grand avantage d'être annuellement très-productive, de se conserver plus longtemps et de pouvoir enfin arriver sans altération sur nos marchés, à cause de l'épaisseur de sa peau.

« Ce Poirier veut être greffé sur franc plutôt que sur Cognassier, où il pousse très-peu. Il est très-fertile. Son bourgeon est droit, de médiocre grosseur, cendré d'un côté, roussâtre de l'autre, tiqueté de très-petits points. Son bouton est court, large, plat, comme collé sur la branche. Sa feuille est grande, ronde, épaisse, terminée par une pointe aiguë, longue de trois pouces quatre lignes, large de deux pouces onze lignes. Les dentelures sont peu profondes, très-écartées, excepté vers la pointe, où elles sont plus profondes et plus fines. Le pétiole est gros, long de vingt-deux lignes. La nervure fait un

petit arc en dessous. Sa fleur a un pouce de diamètre; le pétale est arrondi. La plupart des fleurs ont plus de cinq pétales : il y en a qui en ont dix. Son fruit est de moyenne grosseur, de hauteur et largeur égales, vingt-deux lignes, turbiné, aplati du côté de la tête, où l'œil, de grandeur moyenne, est placé au fond d'une petite cavité très-unie. La queue, droite, longue de onze lignes, bien nourrie sans être grosse, s'attache au fruit au milieu d'une très-petite cavité. Sa peau est lisse, brillante, jaune du côté de l'ombre, d'un rouge vif du côté du soleil. Sa chair est demi-cassante, souvent pierreuse. Son eau est relevée, d'un goût rosat. Ses pepins sont jaune-pâle ou blanchâtres. Ce fruit mûrit à la fin de juillet et au commencement d'août. » Duhamel, *Arbr. fruit.*, p. 135 [1768].

« C'est une poire d'été, d'une chair fine, demi-cassante, parfois un peu sujette à la pierre ; l'eau en est relevée, rosate, fort agréable : elle dure environ quinze jours. L'arbre ne réussit que sur franc ; il est modéré, même lent dans sa pousse, mais d'une grande fertilité. » Mayer, *Pomon. franconica*, vol. 3, p. 246 [1852].

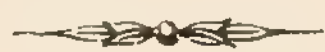


A. Riocreux del.

Melle E. Taillant sc.

P. DES DEUX SŒURS.

P. DES DEUX SŒURS.



Fruit d'automne, oblong, ordinairement un peu rétréci aux deux extrémités; à peau jaune verdâtre ou jaune citron, plus ou moins parsemée de très-petits points, et en général dépourvue de taches; à queue grêle ou charnue, droite ou oblique; à chair fondante, juteuse, sucrée, mais peu parfumée.

Arbre fertile, vigoureux, pyramidal; à scions assez gros, de couleur fauve olivacée, légèrement pubescents au sommet, parsemés de lenticelles oblongues, jaunâtres; coussinets saillants, épais, accompagnés d'arêtes décurrentes, peu saillantes; yeux coniques, comprimés, appliqués contre le scion.

Feuilles florales ovales ou oblongues-elliptiques, mucronées, pubescentes en dessus, blanchâtres en dessous, à bords plus ou moins redressés et entiers; les adultes à peu près de même forme : celles des rosettes longuement pétiolées; celles des scions ovales, acuminées, denticulées, à bords redressés, épaisses et portées sur des pétioles assez gros, accompagnés de stipules.

Fleurs moyennes, blanches ou légèrement rosées, portées sur des pédicelles assez courts; calyce à divisions étalées, aiguës, recouvertes de poils roux en dessus; pétales obovales, entiers ou échancrés, onguiculés, laissant peu d'intervalle entre eux.

Fruit commençant à mûrir vers la fin de septembre, moyen, oblong, quelquefois de forme assez semblable à celle d'un Saint-Germain, un peu rétréci aux deux extrémités ; à queue insérée dans l'axe du fruit, cylindracée et grêle, ou placée obliquement un peu au-dessous du fruit, assez épaisse, accompagnée ou dépourvue de plis ; *peau* d'un jaune citron plus ou moins vif, lisse, presque dépourvue de points sur la partie exposée à l'ombre, parsemée de quelques petites marbrures brunes du côté du soleil ainsi qu'autour du pédoncule ; *œil* placé à fleur de fruit ou au milieu d'une très-faible dépression régulière, à divisions dressées, canaliculées, légèrement charnues à la base, conniventes, glabres ou pubescentes ; *cœur* blanc, dessinant une sorte de losange sur la coupe du fruit, entouré de très-petites granulations ; loges étroites, rapprochées de l'axe; pepins noirâtres, souvent avortés; lacune centrale étroite, atténuée vers l'œil.

Chair fondante ou demi-fondante, laissant un peu de marc dans la bouche ; eau abondante, sucrée, faiblement astringente et peu parfumée.

Bien que recommandé par la plupart des pépiniéristes, ce fruit ne me paraît pas devoir être classé au rang des meilleures variétés. J'en ai reçu des échantillons de Malines, de Namur, de Grenoble, de Lyon, etc., et je l'ai constamment trouvé, comme d'ailleurs ceux du Muséum, à chair très-fine, juteuse, mais presque sans parfum.

Contrairement à ce qui arrive ordinairement, la maturité de cette variété, ou la coloration jaune qui l'indique, commence à se manifester du côté de l'œil, tandis que la portion voisine du pédoncule conserve encore la teinte verte des fruits non mûrs.

« Le fruit est gros, pyramidal, ventru, fortement et courtement rétréci, côté et bosselé vers le calyce ; il nous paraît procéder du *Saint-Germain* et de

la *Calebasse.* Son épiderme, vert, maculé de brun, noir ombré de brun autour du pédoncule, ne jaunit presque pas à l'époque de la maturité du fruit. Le pédoncule, long de quatre centimètres, est grêle, ligneux, placé à l'extérieur du fruit et souvent dépassé d'un côté par une excroissance charnue. Le calyce est peu enfoncé et à divisions noires. La chair est fine, vert jaunâtre, beurrée; eau suffisante, fortement chargée de sucre et ayant un goût très-prononcé d'Amande et de Noisette. Cet excellent fruit mûrit au commencement de novembre. Sa hauteur est de douze centimètres, et son diamètre de six et demi. Il n'a pas été trouvé par M. Esperen au nombre de ses semis, mais il a été soumis à sa dégustation, et les greffes lui ont été communiquées par un de ses amis, M. le Dr Tagliorelli. L'arbre-mère se trouvant dans le jardin des demoiselles Knopp, à Malines, M. Esperen lui a donné le nom de *P. des Deux Sœurs.* » Bivort, *Alb. pomol.*, vol. 2, p. 111 [1849].

Cette description a été reproduite dans les *Annales de Pomologie belge*, vol. V, p. 27.



P. COMTE DE FLANDRE.

P. COMTE DE FLANDRE*.



Fruit d'automne, gros ou moyen, pyriforme ou pyriforme-ventru, bosselé; à peau vert jaunâtre, plus ou moins recouverte de marbrures et de points et portant autour du pédoncule une large tache fauve ; à queue un peu oblique, épaissie à son insertion sur le fruit ; à chair ferme, juteuse, légèrement astringente et sucrée.

Arbre fertile, pyramidal; à scions assez gros, fauves ou un peu jaunâtres, légèrement pubescents au sommet, parsemés de lenticelles oblongues; coussinets peu saillants; yeux coniques, rapprochés du scion.

Feuilles florales ovales, arrondies ou légèrement atténuées à la base, mucronées, entières, pubescentes sur les deux faces, mais principalement en dessous ; les adultes à peu près de même forme : celles des scions ovales-elliptiques ou oblongues, un peu acuminées, crénelées ou entières, étalées ou à bords légèrement redressés.

Fleurs blanches, grandes, portées sur des pédicelles un peu courts, pubescents ; calyce à divisions lancéolées, étalées, aiguës ; pétales elliptiques ou ovales-elliptiques, onguiculés, laissant un peu de vide entre eux.

* *Philippe*-Eugène, comte de Flandre, né le 24 mars 1837, fils du Roi Léopold Ier.

P. COMTE DE FLANDRE.

Fruit commençant à mûrir vers la fin d'octobre, pyriforme ou pyriforme ventru, moyen ou gros; à queue droite ou oblique, très-légèrement enfoncée ou insérée à fleur de fruit, brune, lisse ou parsemée de quelques lenticelles; *peau* d'un jaune verdâtre ou vert olivâtre, légèrement teintée de rouge du côté du soleil, parsemée de points et de taches ou marbrures plus ou moins abondantes, rudes ou squammeuses, gercée et marquée d'une large tache fauve autour du pédoncule; *œil* grand, placé au milieu d'une dépression très-régulière, entourée de zones concentriques brunes, fines et quelquefois peu apparentes, à divisions étalées ou conniventes, imbriquées, blanchâtres, lancéolées, cotonneuses, entières ou tronquées; *cœur* assez grand, dessinant une sorte de losange sur la coupe longitudinale du fruit, entouré de très-petites granulations; loges nulles ou moyennes, dépourvues de pepins; lacune centrale subéreuse, atténuée vers l'œil.

Chair blanche, fine, fondante; eau abondante, sucrée, acidulée, citronnée, parfumée. — Fruit de première qualité, remarquable par l'avortement complet des loges ou des pepins, caractère dont les pomologistes belges ne font nullement mention, mais qui n'a pas échappé aux auteurs de l'*Illustrirtes Handbuch der Obstkunde.*

« Fruit gros, pyramidal, pyriforme ventru, bosselé et quelquefois côté vers le calyce; peau rude, verte, jaunissant légèrement à la maturité, maculée de pourpre au soleil, lavée et striée de roux du côté de l'ombre, pointillée de même couleur sur toute sa surface; pédoncule brun verdâtre, long de deux centimètres, gros, charnu à son sommet, placé obliquement et superficiellement sur le fruit. Calyce clos, saillant, à divisions épaisses, charnues, cotonneuses. Chair blanche, fine, fondante, demi-beurrée; eau assez abondante, sucrée et délicieusement parfumée. La maturité de ce bon fruit, qui provient des semis de M. Van Mons, a lieu vers la mi-décembre. Sa première production date de 1843; c'est à cette époque qu'il fut soumis à la dégustation

de M. Simon Bouvier, qui, d'accord avec les fils de M. Van Mons, le dédia à S. A. R. le Comte de Flandre. » Bivort, *Alb. pomol.*, vol. 2, pag. 49 [1849].

« Cette variété doit se ranger parmi les meilleures ; elle joint à l'ampleur de la *P. Diel* une maturité tardive et les qualités du *Passe-Colmar*. Le fruit est gros ou très-gros, pyriforme, pyramidal, bosselé et parfois côté vers le calyce. Ses dimensions ordinaires sont de dix centimètres de hauteur sur huit de diamètre. L'épiderme, rude, vert, jaunit légèrement à la maturité ; il est parfois maculé de pourpre du côté du soleil, ombré, panaché et ponctué de gris roux sur toute sa surface. Les diverses nuances qui dominent la couleur primitive de l'épiderme sont bien plus intenses lorsque le fruit a été récolté sur Cognassier. Le pédoncule, long de quinze à vingt millimètres, est gros, charnu à son insertion et placé obliquement sur le fruit. Le calyce, couronné, parfois clos, ordinairement ouvert, est large et placé superficiellement ; ses divisions sont épaisses, dressées, gris blanc et en partie caduques. La chair est blanche, très-fine, fondante, beurrée ; son eau est abondante, sucrée et d'un parfum des plus agréables. Cette Poire est vraiment un fruit délicieux, dont la maturité a lieu vers la mi-décembre, et se prolonge jusqu'à la mi-janvier lorsqu'il a été récolté sur franc, mais commence dès novembre lorsqu'il est produit par un arbre greffé sur Cognassier. » Bivort, *Ann. de Pomol. belge*, vol. 2, p. 87 [1854].

« Fruit à queue forte et grosse, longue ordinairement de 3/4 de pouce, ligneuse, entourée d'un bourrelet charnu. Peau un peu sèche, d'un vert jaunâtre, jaunissant encore en mûrissant, parsemée de petits points bruns, le côté du soleil coloré en rouge pâle, marquée de taches fauves plus ou moins nombreuses autour de la queue et du calyce. Chair fine, d'un blanc jaunâtre, fondante, un peu beurrée, succulente, sucrée et délicatement aromatisée lorsque les années sont favorables. Cœur entouré de petits grains, mais je l'ai trouvé tout à fait dépourvu de pepins dans six fruits que j'ai examinés, ce qu'on ne dit ni dans l'*Album* ni dans les *Annales de Pomologie*. Sa maturité a lieu de décembre à la fin de janvier. » F. Jahn, *Illustrirt. Handb. der Obstk.*, p. 531 [1860].



A. Riocreux del.

Melle E. Taillant sc.

P. PRÈVOST.

P. PRÉVOST*.



Fruit d'hiver, moyen ou petit, obtus aux deux extrémités; à queue ordinairement droite et insérée dans l'axe du fruit; à peau jaune plus ou moins vif, lavée de rouge au soleil, parsemée de points et marquée de quelques taches fauves; à chair blanchâtre, cassante, sans parfum, sucrée, un peu astringente ou faiblement musquée.

Arbre très-fertile, pyramidal; à scions gros ou assez gros, bruns ou fauve-olivâtre à l'ombre, brun rouge au soleil, parsemés de lenticelles arrondies ; coussinets peu saillants, sans arêtes; yeux coniques, assez petits, comprimés, rapprochés du scion.

Feuilles florales ovales, acuminées, denticulées, pubescentes et blanchâtres en dessous, presque glabres en dessus ; les adultes à peu près de même forme, grandes, ovales-oblongues, acuminées, à bords dentés et plus ou moins redressés, portées sur de gros pétioles.

Fleurs moyennes, blanches ou un peu rosées, portées sur des pédicelles assez courts, tomenteux ; calyce à divisions lancéolées, étalées ou réfléchies, recouvertes de poils blonds en dessus ; pétales

* Prévost (Nicolas-Joseph), né à Rouen le 27 septembre 1787, mort dans la même ville le 24 septembre 1849, a publié plusieurs notices sur le jardinage et fut chargé par la Société d'Horticulture de Rouen de la rédaction de la *Pomologie de la Seine-Inférieure* [1839-1850]. Cet ouvrage, in-8°, accompagné de figures lithographiées, peut être considéré comme l'une de nos meilleures pomologies.



ovales-elliptiques, sensiblement onguiculés, laissant des intervalles entre eux.

Fruit mûrissant en hiver, obtus, en forme de Doyenné, variant de grosseur, mais toujours de même forme; à queue cylindrique, droite ou arquée, insérée dans l'axe du fruit, lisse, de grosseur moyenne, parsemée de lenticelles, quelquefois un peu renflée à son insertion sur le fruit ; *peau* très-lisse, jaune de Naples vif, jaune citron ou jaune verdâtre, lavée de rouge du côté du soleil, parsemée de très-petits points bruns et de taches brunes surtout autour du pédoncule ; *œil* grand, placé au milieu d'une faible dépression très-régulière, à divisions étalées, canaliculées, entières ou tronquées ; *cœur* dessinant un ovale sur la coupe longitudinale du fruit, entouré de granulations ; loges moyennes ou grandes ; pepins brun acajou ou noirâtres ; lacune centrale subéreuse.

Chair blanchâtre, ferme ou cassante, d'apparence grossière, peu juteuse ; eau astringente, peu sucrée, quelquefois légèrement parfumée et musquée.

J'ai constamment trouvé la *P. Prévost* de qualité inférieure et devant être plutôt classée parmi les fruits à cuire que parmi les fruits à couteau. Son seul mérite, à mon avis, est de se conserver jusqu'au printemps.

Je ferai observer que le nom de *P. Prévost* n'est pas nouveau en pomologie ; Dalechamp, en 1587, avait déjà signalé sous ce nom (P. Lateriana, a colore laterum, vulgo *P. Prévost*), une variété de poires qui nous est inconnue et qu'il serait fort difficile d'identifier avec celles qui existent aujourd'hui.

« Le plus grand nombre des fruits sont moyens, quelques-uns assez gros, mesurant 9 centimètres en hauteur sur 8 centimètres en largeur, ovales arrondis, presque en forme de *Doyenné*. Peau mince, lisse, vert clair pas-

sant au jaune d'or à sa maturité, fortement colorée de roux carminé au soleil, légèrement pointillée et maculée de roux clair du côté de l'ombre. Pédoncule long de 2 à 2 ½ centimètres, un peu arqué, ligneux, de grosseur moyenne, brun foncé, implanté dans une petite cavité et parfois attaché superficiellement. Calyce irrégulier, placé dans une cavité peu profonde, arrondie et très-évasée. Divisions roides et noires. Chair blanche, fine, mi-fondante, demi-beurrée ; eau assez abondante, sucrée, fortement parfumée ; cœur petit, ouvert, cordiforme ; pepins brun marron. — C'est un excellent fruit, dont la maturité, commencée dès la fin de décembre, s'est prolongée jusqu'en avril. Par sa forme il se rapproche beaucoup des *Doyennés*, tandis que par sa saveur, qui est presque identique à celle du *Rousselet de Reims*, il se classe parmi les Rousselets. Nous l'avons dédié à notre savant collègue M. Prévost, rédacteur des Annales de Pomologie de la Société de Rouen. » Bivort, *Album de Pomologie*, vol. 2, p. 19 [1849].

« . . . . . La poire *Prévost*, récoltée dans de bonnes conditions, est un excellent fruit parmi les plus tardifs; sa maturité a lieu de mars en mai, rarement plus tôt. Il n'a plus rien de sa saveur primitive, celle du Rousselet, mais il est toujours plus musqué récolté sur cognassier que sur franc. » Bivort, *Ann. Pomol. belge*, vol. 7, p. 85 [1859].

« Prévost, qui sans être de première qualité tient bien sa place, car c'est une très-jolie poire, et l'arbre est d'une grande fertilité. » *Ann. Soc. hort. Gironde*, p. 81 [1861].



A. Riocreux del. Melle E. Taillant sc.

P. VICOMTE DE SPOELBERG.

P. VICOMTE DE SPŒLBERG.



Fruit de fin d'automne, turbiné, moyen; à queue charnue, brune et se confondant avec le fruit, droite ou oblique; à peau jaune ou jaune citron, parsemée de très-petits points verts, quelquefois marquée de brun autour de l'œil; à chair blanche, fine et musquée.

Arbre assez vigoureux, pyramidal; à scions moyens, flexueux, lisses, brun fauve, parsemés de lenticelles arrondies et jaunâtres; coussinets saillants, épais, accompagnés d'arêtes; yeux coniques, courts, gros, brun marron, écartés du scion.

Feuilles florales ovales ou ovales-lancéolées, mucronées, denticulées ou crénelées, légèrement pubescentes sur les deux faces; les adultes à peu près de même forme : celles des rosettes oblongues-elliptiques, acuminées; celles des scions ovales-lancéolées, à bords plus ou moins étalés.

Fleurs assez petites, blanches, portées sur d'assez courts pédicelles; calyce à divisions lancéolées, aiguës, réfléchies, couvertes de poils blonds en dessus; pétales elliptiques ou obovales, onguiculés, laissant peu d'intervalle entre eux.

Fruit commençant à mûrir en novembre, moyen, turbiné, à queue droite ou un peu oblique, charnue, quelquefois un peu plissée, portant la marque de quelques bractéoles, de couleur olivâtre ou fauve et se confondant complétement avec le fruit; *peau* jaune de Naples

ou jaune citron, quelquefois légèrement colorée en rose du côté du soleil, parsemée de très-petits points verdâtres, marquée de fauve autour de l'œil; *œil* placé au milieu d'une légère dépression ou d'une petite cavité, à divisions lancéolées, canaliculées, pubescentes, rapprochées par leur base, puis étalées, quelquefois caduques; *cœur* se confondant presque avec le fruit, entouré de petites granulations; loges assez larges; pepins gros, brun acajou ou bistres; lacune centrale subéreuse, assez large.

Chair très-blanche, fine, fondante ou demi-fondante, à peine granuleuse; eau abondante, sucrée, plus ou moins musquée. Très-bon fruit.

« De Spœlberg. Fruit moyen, turbiné, ventru, bosselé, terminé en pointe un peu recourbée du côté du pédoncule; celui-ci est long de deux centimètres et demi, grêle dans le milieu, charnu à ses deux extrémités; la partie implantée dans le fruit est recouverte d'un mamelon très-saillant, qui laisse dans la bouche un goût agréable quand on le mâche. La peau est jaune tendre, tachée de vert foncé, rugueuse, et recouverte en partie de taches brunes. La chair est très-blanche, fine, crépitante; son eau est sucrée, relevée, très-bonne. Le calyce brun, irrégulier, à divisions caduques, placé dans une cavité assez évasée, irrégulière. » Willerm., *Observ. genre Poir. Bull. Soc. hort. Rhône*, p. 1 (201) [1849].

« Le fruit est moyen ou gros, turbiné, fortement renflé, aplati vers le calyce et rétréci vers le pédoncule; il ressemble beaucoup à la *P. Frédéric de Wurtemberg*, mais il n'est pas aussi coloré; sa hauteur moyenne est de 7 centimètres et son diamètre de six. La peau est lisse, très-légèrement flagellée de rouge au soleil ou fortement ombrée de roux fauve dans cette partie ainsi qu'autour du calyce et du pédoncule; elle est en outre panachée et ponctuée de roux, et tachée de vert du côté de l'ombre. Le pédoncule, long de 3 centimètres, est gros, un peu charnu, cannelé, arqué, brun noisette en dessus, brun roux en dessous et renflé à ses deux bouts; il est placé à fleur de fruit. Le calyce, couronné, ouvert, se trouve dans une très-

petite cavité, souvent placé superficiellement; ses divisions sont très-courtes, charnues, roux brun. La chair est blanche, fine, fondante, beurrée; son eau est abondante, sucrée, fortement parfumée et musquée; quelques granulations entourent les loges, mais n'ôtent rien au mérite du fruit, qui est excellent. A l'époque de sa maturité, qui a lieu de novembre à décembre, la P. de Spœlberg répand une odeur musquée. » Bivort, *Album pomol.*, vol. 3, p. 157 [1850].

« Fruit moyen, pyriforme, haut de 7 à 9 centimètres sur 6 à 8 de diamètre. Épiderme lisse, jaune herbacé, ponctué de vert foncé et à son extrémité supérieure d'un gris fauve. Pédoncule gros, charnu, long de 3 centimètres, un peu courbé, strié gris fauve, pointillé de blanc. Œil petit, placé dans une cavité étroite et peu profonde. Chair blanche, demi-fine, peu fondante ; eau abondante, sucrée, musquée, non acidulée. » Const. Lesueur, *Pomol. Seine-Infér.* p. 201 [1850].

« Le fruit est moyen, turbiné ; l'épiderme lisse, vert clair, est très-légèrement flagellé de rouge ou ombré de roux fauve du côté du soleil, ainsi qu'autour du calyce et du pédoncule ; il est panaché et ponctué de roux, maculé de vert du côté de l'ombre, et prend une teinte jaune clair à l'époque de la maturité. Le pédoncule, long de 3 centimètres, placé à fleur de fruit, est gros, un peu charnu, arqué, brun noisette, renflé à ses deux extrémités. Le calyce, couronné, ouvert, occupe une très-petite cavité, où sa position est superficielle; ses divisions sont très-courtes, charnues, roux brun. La chair est blanche, fine, fondante, beurrée ; son eau est abondante, fortement parfumée et un peu musquée. Les pepins sont gros, renflés, ovales pointus, brun noir. La P. Vicomte de Spœlberg se comporte bien en espalier ; son fruit y devient très-gros ; il mûrit dans cette condition dès le commencement de novembre. » Bivort, *Ann. de Pomol. belge*, vol. 5, p. 35 [1857].

« Fruit à queue forte, longue de deux pouces, presque droite, souvent assez charnue, et souvent aussi courbée au sommet. Peau jaunissant à la maturité, rarement teintée de rouge brun du côté du soleil, parsemée de petits points bruns et de taches de rouille, surtout autour du calyce et du pédoncule. Chair médiocrement succulente, fine, granuleuse autour du cœur, un peu fondante, sucrée, accompagnée d'une acidité agréable; mais comme elle n'offre pas des qualités supérieures, même dans les années chaudes comme en

1857 et 1859, elle a trop de rivales parmi les fruits de table. Cependant elle se conserve un peu plus longtemps que beaucoup de ces derniers. Sa maturité commence souvent en septembre; dans les années ordinaires on cueille ce fruit dans la première quinzaine d'octobre ou même en novembre. Elle se conserve quelques semaines après la récolte. » Obeadieck, *Illustrirt. Handb. der Obstkunde*, vol. 2, p. 485 [1860].



A. Riocreux del.

P. CATINKA.

Mlle E. Taillant sc.

P. CATINKA.



Fruit d'automne, arrondi ou turbiné; à queue droite ou arquée, insérée obliquement dans l'axe du fruit; à peau jaune verdâtre ou jaune pâle, parsemée de gros points arrondis, ordinairement dépourvue de marbrures; à chair fine, fondante, sucrée, acidulée, parfumée.

Arbre fertile, vigoureux, pyramidal; à scions droits, moyens, de couleur fauve un peu cendrée, presque dépourvus de lenticelles; coussinets peu saillants, accompagnés d'une faible arête décurrente; yeux coniques, grisâtres, courts, légèrement écartés du scion.

Feuilles florales elliptiques ou lancéolées, acuminées, très-aiguës, légèrement arrondies à la base, entières et ciliées sur les bords, glabres en dessus, un peu pubescentes en dessous, à bords redressés ou étalés; les adultes de même forme; celles des scions lancéolées ou elliptiques, presque entières, assez épaisses, légèrement pubescentes sur les bords.

Fleurs grandes, blanches, portées sur des pédicelles moyens, grêles, verts et cotonneux; calyce à divisions lancéolées, étalées ou réfléchies, blanches; pétales obovales ou suborbiculaires, laissant peu d'intervalle entre eux.

Fruit commençant à mûrir à la fin de septembre, de grosseur moyenne, turbiné ou arrondi, légèrement déprimé aux deux extré-

mités ; à queue ordinairement insérée dans l'axe du fruit et accompagnée de petites bosses, fauve olivâtre, lisse ; *peau* vert pâle ou jaune de Naples, très-rarement teintée de rouge du côté du soleil, parsemée de gros points arrondis, olivâtres, ordinairement dépourvue de marbrures, mais marquée de brun autour du pédoncule et de l'œil ; *œil* placé au fond d'une dépression régulière peu profonde, entourée de petites zones concentriques formées de points brunâtres, à divisions conniventes ou dressées, glabres ou pubescentes, persistantes ou caduques ; *cœur* assez grand, ovale, blanc laiteux, entouré de granulations ; loges moyennes ; pepins fuligineux ou noirs ; lacune centrale subéreuse, assez petite.

Chair blanche, fine, fondante, beurrée, très-juteuse ; eau sucrée un peu acidulée, astringente, relevée, d'une saveur fort agréable et qui rappelle quelquefois un peu celle de l'Amande amère.

Cette variété, ordinairement de très-bonne qualité, a cependant le défaut de blettir très-vite et ne m'a jamais présenté le caractère de longue conservation signalé par M. Willermoz, qui, je dois le reconnaître, semble avoir changé plus tard d'opinion quand il dit que la P. Catinka « a beaucoup promis et peu tenu. » *Bull. Soc. hort. Rhône*, p.168 [1852-53].

« *Catinka*. Ce fruit n'a pas de synonyme ; il est moyen ou gros, irrégulièrement ovale, turbiné, un peu bosselé, aminci du côté de la queue, qui est grêle, longue de trois à quatre centimètres, arquée, brun roux, implantée dans l'axe et à fleur de fruit ; on remarque à son implantation une petite bosse latérale. Peau vert clair, passant au jaune herbacé à sa maturité, relevée de nombreuses tiquetures brunes, et lavée de rouge carmin du côté du soleil. Calyce brun foncé, régulier, à lames courtes, obtuses, irrégulièrement disposées en couronne. Chair blanche, mi-fine, fondante, et pleine d'un suc riche, sucré, se rapprochant du parfum de la Crassane. L'arbre est très-fertile et très-

vigoureux, même sur Cognassier; on le taille court pour l'empêcher de s'épuiser; il prospère en haut vent, en pyramide et en espalier planté au levant ou au couchant. Cette belle et excellente Poire mûrit et se mange pendant six semaines, de novembre en décembre. » Willermoz, *Bull. Soc. horticult. Rhône*, vol. 2, p. 195 [1848].

« Fruit gros, ovale turbiné; épiderme vert clair, jaunissant légèrement à la maturité, largement maculé et ponctué de brun clair et ombré de même couleur autour du calyce. Pédoncule grêle, ligneux, brun, long de 15 millim., implanté un peu de côté dans une cavité étroite et profonde. Calyce irrégulier, clos, cotonneux, placé dans une cavité assez profonde, évasée, et dont l'orifice arrondi est parfois irrégularisé par quelques bosses. Chair blanc jaunâtre, un peu grossière, ayant quelques granulations autour du cœur, mais bien fondante, sucrée, et d'un parfum agréable. La *Catinka* est un fruit qui n'est pas sans mérite, mais que nous regardons comme de seconde qualité; il mûrit dans les premiers jours d'octobre et se conserve jusqu'en novembre. Il appartient aux semis du major Esperen. » Bivort, *Album pomol.*, vol. 4, p. 39 [1851].



A. Riocreux del.

Melle E. Taillant sc.

P. CONSEILLER DE LA COUR.

P. CONSEILLER DE LA COUR.



Fruit d'automne, pyriforme, moyen ou gros, obtus; à queue arquée, ordinairement insérée un peu en dehors de l'axe du fruit et placée entre deux petites bosses; à peau jaune terne ou jaune verdâtre, légèrement lavée de rouge au soleil, parsemée de points et de marbrures brunes plus ou moins nombreuses; à chair très-fondante, sucrée, acidulée, astringente.

Arbre très-fertile, de forme assez régulière; à scions vigoureux, de couleur olivâtre, parsemés de lenticelles, légèrement pubescents au sommet; coussinets épais et peu saillants; yeux petits, coniques, bruns ou grisâtres, rapprochés ou un peu écartés du scion.

Feuilles florales ovales ou obovales, acuminées, aiguës ou obtuses, denticulées, glabres ou légèrement pubescentes, à bords étalés ou redressés; les adultes ordinairement de deux formes : celles des rosettes plus ou moins obovales ou suborbiculaires, acuminées, denticulées; celles des scions assez épaisses, ovales ou ovales-elliptiques, légèrement atténuées à la base, à bords un peu redressés, munies de stipules.

Fleurs grandes, étalées, blanches, portées sur de courts pédicelles pubescents; calyce à divisions lancéolées, aiguës, couvertes de poils blonds en dessus, réfléchies; pétales elliptiques ou oblongs, entiers ou échancrés, laissant de grands intervalles entre eux.

186

P. CONSEILLER DE LA COUR.

Fruit commençant à mûrir en octobre, pyriforme, obtus, gros ou moyen, quelquefois oblong, à queue assez courte, arquée, cylindrique, lisse, insérée un peu obliquement en dehors de l'axe du fruit et accompagnée de petites bosses; *peau* jaune terne ou jaune olivâtre, légèrement teintée de rouge au soleil, parsemée de points gercés, arrondis, entremêlés de marbrures fauves plus ou moins larges, et marquée de brun autour du pédoncule et de l'œil; *œil* placé à fleur de fruit ou au milieu d'une faible dépression régulière, à divisions lancéolées ou ovales, entières ou tronquées, assez épaisses, pubescentes, étalées ; *cœur* dessinant un losange sur la coupe longitudinale du fruit, entouré de granulations, blanc d'ivoire; loges grandes, allongées, rapprochées de l'axe; pepins noirâtres; lacune centrale étroite, subéreuse, atténuée vers l'œil.

Chair blanche, fine, peu granuleuse, ferme ou fondante, remplie d'une eau sucrée, acidulée, parfumée, rappelant la saveur de la Crassane, mais quelquefois aussi trop astringente ou acide.

Cette variété présente les mêmes qualités et les mêmes défauts que la P. *Théodore Van Mons*, à laquelle elle correspond encore par l'époque de sa maturité.

« *Maréchal de Cour.* Fruit assez gros, turbiné, très-aplati autour de l'œil, se rétrécissant brusquement vers les deux tiers ou les trois quarts de sa hauteur, pour se terminer en une pointe courte et obtuse. La peau est d'un vert clair du côté de l'ombre, lavée de fauve très-peu rougeâtre du côté du soleil; elle est, du reste, tachée et marbrée de rouille, entremêlée de nombreux points gris. Une large tache fauve entoure la queue, qui est longue de 18 à 20 millimètres, de couleur brune, parsemée de quelques lenticelles; elle est implantée presque droite dans une cavité irrégulière, étroite, très-peu évasée. Calyce petit, placé dans un enfoncement peu profond, à divisions étroites, petites, persistantes, noirâtres. Chair demi-fine, blanche, fondante, beurrée, ayant quelques granulations autour des loges. Eau très-abondante, sucrée,

vineuse, excellente. Cette Poire a un peu de l'âpreté de la Crassane, et rappelle le goût du *Beurré*. Elle jaunit à peine à l'époque de la maturité. » Bivort, *Alb. pomol.*, vol. 1 [1847].

« *Duc d'Orléans*. Fruit moyen ou gros, pyriforme, renflé vers son milieu et rétréci vers les deux bouts, mais plus fortement vers le pédoncule; peau rude, verte, passant au jaune doré à la maturité, largement maculée de brun roux et de brun noir, ombrée de fauve autour du calyce et du pédoncule, qui, grêle, ligneux, brun, long de 35 millim., est placé dans une cavité moyenne, entourée de quelques petites gibbosités. Calyce très-petit, situé dans une cavité profonde, à divisions caduques. Chair blanche, fine, fondante; eau très-abondante, sucrée, vineuse, bien parfumée. La Poire Duc d'Orléans est un fruit exquis, dont la maturité a lieu pendant le mois de novembre et se prolonge jusqu'en décembre. » Bivort, *Album pomol.*, vol. 3, p. 41 [1850].

« *Conseiller de la Cour*. Cette variété, dédiée par Van Mons à son fils, conseiller à la Cour d'appel de Bruxelles, est certainement un de ses meilleurs et de ses plus beaux gains. — Le fruit, un des plus gros dans les variétés dites Poires à couteau, mesure ordinairement, quand il est le produit d'un plein-vent, placé dans un sol peu riche, 9 à 10 centimètres en hauteur sur 8 de diamètre; quand il provient d'une pyramide convenablement placée, il acquiert jusqu'à 12 centim. sur 10. Sa forme est régulière, pyriforme, renflée vers son centre, rétrécie vers les deux bouts, mais plus fortement vers la base que vers le sommet. L'épiderme, vert clair, jaunit très-légèrement à l'époque de la maturité; il est finement ponctué et panaché de brun roux, ombré de même couleur autour du pédoncule; celui-ci, grêle, ligneux, verdâtre, un peu arqué, long de 20 à 25 millimètres, est placé à fleur de fruit ou dans une cavité peu profonde. Le calyce est irrégulier et assez enfoncé; ses divisions sont noires et souvent caduques. La chair est blanche, fine, demi-fondante, demi-beurrée; l'eau est suffisante, sucrée et d'un parfum très-agréable. La maturité a ordinairement lieu vers la fin d'octobre, mais les fruits de grosseur moyenne et les plus petits peuvent se conserver dans un bon fruitier jusque vers la fin de novembre. » Bivort, *Ann. de Pomol. belge*, v. 1, p. 9 [1853].

La description et la figure de cette variété ont été reproduites dans le tome 3 des *Annales de Pomologie belge*, p. 67; elle est également très-bien décrite par F. Jahn dans l'*Illustrirtes Handb. der Obstk.*, page 477 [1860].



A. Riocreux del.

Melle E. Taillant sc.

P. BACHELIER.

P. BACHELIER*.



Fruit d'automne, gros, ventru, obtus, un peu bosselé; à queue courte, grêle, insérée obliquement et en dehors de l'axe du fruit; peau jaune verdâtre ou jaune, parsemée de très-petits points entremêlés quelquefois de légères marbrures fauves; chair fine, fondante, très-juteuse.

Arbre assez vigoureux, étalé; à scions flexueux, de couleur olivâtre ou fauve, parsemés de lenticelles, légèrement pubescents au sommet; coussinets saillants; yeux petits, coniques, appliqués contre le scion.

Feuilles florales ovales, entières, mucronées, arrondies à la base, glabres sur les deux faces; les adultes à peu près de même forme: celles des rosettes ovales, acuminées ou mucronées, entières ou crénelées; celles des scions ovales ou ovales-cordiformes, acuminées, aiguës, fortement dentées, assez épaisses, étalées ou un peu arquées, munies ou privées de stipules, et souvent accompagnées de jeunes bourgeons chargés de feuilles elliptiques ou lancéolées, atténuées aux deux extrémités.

Fleurs moyennes, blanches, portées sur des pédicelles moyens, glabres; calyce à divisions courtes, ovales, aiguës, étalées, pubescentes en dessus; pétales obovales ou ovales, arrondis au sommet, laissant peu d'intervalle entre eux.

* M. Louis-François Bachelier, né à Dunkerque le 16 septembre 1774, horticulteur à Cappellebrouck, commune du canton de Bourbourg, département du Nord.

P. BACHELIER.

Fruit mûrissant en novembre, gros, ventru, obtus, quelquefois bosselé et de forme assez semblable à la P. d'Arenberg ou à la P. Duchesse d'Angoulême ; à queue petite, grêle, arquée, lisse, fauve, toujours insérée en dehors de l'axe du fruit, quelquefois un peu renflée au sommet et placée au milieu d'une dépression irrégulière ; *peau* lisse, jaune verdâtre, onctueuse, parsemée de petits points entremêlés de quelques taches fauves, sans indice de coloration rouge du côté du soleil ; *œil* placé au fond d'une dépression plus ou moins grande, entourée de vergetures ou de petites zones brunes, à divisions glabres, étalées ou conniventes ; *cœur* dessinant une sorte de losange sur la coupe longitudinale du fruit, entouré de granulations ; loges moyennes ; pepins bruns ; lacune centrale subéreuse et atténuée vers l'œil.

Chair blanche, fine, très-fondante, juteuse, sucrée, mais peu relevée.

J'ai déjà eu occasion de faire remarquer que la P. d'Arenberg figurait quelquefois dans les expositions horticoles sous le nom de *Beurré Bachelier*, que j'ai vu récemment travesti en Poire *Chevalier*.

« La Poire obtenue par M. Bachelier est un fruit magnifique, qui justifie tout l'intérêt qu'y attache le Comice horticole de Bourbourg. Il n'est pas rare d'en rencontrer du poids de 630 à 650 grammes. On peut la comparer pour la forme à la Duchesse d'Angoulême. La queue en est courte, forte, implantée dans une dépression profonde. Sa peau, épaisse, unie, d'un vert clair, jaunit à la maturité, qui a lieu en décembre. La chair en est ferme, succulente, fondante et beurrée, son eau sucrée. Le mérite de ce beau fruit ne consiste pas seulement dans sa grosseur et sa saveur, mais il le tire encore de deux autres qualités qu'il importe de signaler : c'est la facilité de l'arbre à se mettre à fruit et la propriété que présente le fruit de se conserver jusqu'au milieu de décembre. »
L. De Meunynck, *lettre datée du 13 Décembre 1851*.



A. Riocreux del.

Melle E. Taillant sc.

P. DE DUVERGNIES.

P. DE DUVERGNIES.



Fruit d'automne, moyen, pyriforme, obtus; à queue courte, verruqueuse, placée au milieu d'une petite dépression; à peau fine, jaune citron, lavée de roux au soleil, parsemée de points et de marbrures fauves; chair très-fine, fondante, sucrée, parfumée.

Arbre pyramidal, très-fertile; à scions de grosseur moyenne, les plus robustes d'un brun fauve ou brun violâtre, légèrement cendrés à la base, parsemés de lenticelles arrondies, droits, les plus grêles souvent flexueux, glabres; coussinets peu saillants; yeux petits, coniques, noirâtres, légèrement écartés du scion ou cachés par le pétiole.

Feuilles florales ovales ou ovales-lancéolées, mucronées, à bords entiers, ciliés, relevés ou étalés, glabres sur les deux faces; les adultes à peu près de même forme : celles des rosettes ovales-obtuses ou ovales-acuminées, presque entières; celles des scions ovales, acuminées, faiblement dentées ou crénelées, portées sur de courts pétioles munis de stipules.

Fleurs moyennes, blanches ou rosées, portées sur des pédicelles assez courts, tomenteux; calyce à divisions réfléchies, ferrugineuses en dessus; pétales oblongs ou elliptiques, onguiculés, laissant de grands intervalles entre eux.

Fruit mûrissant vers la mi-septembre, moyen, assez semblable

de forme à la P. *Saint-Germain d'été* ou à la P. *Cassante de Brest;* à queue assez courte, droite ou faiblement arquée, verte ou fauve, verruqueuse, placée en dehors ou dans l'axe du fruit, cylindracée ou accompagnée de quelques plis, légèrement enfoncée ou placée à fleur de fruit; *peau* fine, à fond vert jaunâtre, citronnée ou jaune de Naples vif, lavée de roux du côté du soleil, parsemée de nombreux points et marquée de taches fauves plus ou moins rudes autour du pédoncule et de l'œil; *œil* placé à fleur de fruit, quelquefois légèrement saillant ou au contraire un peu enfoncé; à divisions persistantes ou caduques, cotonneuses; *cœur* blanc, dessinant un ovale sur la coupe longitudinale du fruit, entouré de granulations; loges moyennes, plus ou moins obliques; pepins bruns ou ferrugineux; lacune centrale étroite, subéreuse, atténuée vers l'œil.

Chair remarquablement fine et fondante; eau très-abondante, sucrée, légèrement astringente, parfumée et d'une saveur particulière. — Fruit très-bon et même exquis dans les années chaudes.

On ne devra pas confondre cette variété, inscrite à la page 60 du Catalogue de Van Mons, avec la poire décrite en 1858, dans les *Annales de Pomologie belge* sous le nom P. *Devergnies*. Celle que je viens de décrire est ordinairement désignée par les pépiniéristes sous le nom de *Beurré Duverny* ou P. *Duvernis*.



A. Riocreux del.

Mlle E. Taillant sc.

P. CLAIRGEAU.

P. CLAIRGEAU.



Fruit de fin d'automne ou d'hiver, gros, pyriforme allongé, souvent courbé ou inégal; à peau jaune vif à l'ombre, d'un rouge brillant au soleil, dépourvue ou parsemée de points et de taches fauves; à queue droite ou très-oblique, de longueur moyenne, charnue et se confondant avec le fruit; à chair demi-fondante, très-juteuse, sucrée, parfumée.

Arbre de vigueur moyenne, peu fertile; à scions gros, un peu flexueux, parsemés de grosses lenticelles, quelquefois gercés transversalement, de couleur fauve olivâtre à l'ombre, brun rouge au soleil, pubescents au sommet; coussinets peu saillants; yeux petits, bruns, plus ou moins écartés ou empâtés dans le scion.

Feuilles florales ovales, mucronées ou acuminées, denticulées, presque glabres; les adultes de deux formes : celles des rosettes ovales ou ovales-orbiculaires, acuminées, presque entières ou crénelées; celles des scions ovales-elliptiques, acuminées, arrondies ou atténuées à la base, à bords denticulés et plus ou moins relevés, portées sur des pétioles teintés de rose, accompagnés ou dépourvus de stipules.

Fleurs portées sur de courts pédicelles, moyennes, rosées sur le bouton; calyce coloré en rouge vineux, à divisions réfléchies, glabres, aiguës; pétales elliptiques, laissant des intervalles entre eux.

Fruit commençant à mûrir en octobre, et se conservant quelque-

fois jusqu'en janvier, pyriforme allongé ou en calebasse, souvent courbé d'un côté ; à queue dressée, oblique ou horizontale, se continuant avec le fruit, plus ou moins charnue, de longueur variable, brune, parsemée de quelques lenticelles ; *peau* lisse, jaune brillant à l'ombre, rouge vif ou orangé du côté du soleil, pointillée de brun et plus ou moins parsemée de taches ou de marbrures brunes ou ferrugineuses, marquée de fauve autour du pédoncule et de l'œil ; *œil* assez grand, placé à fleur de fruit ou au milieu d'une dépression régulière et peu profonde, à divisions étalées, lancéolées, pubescentes, persistantes ou caduques ; *cœur* dessinant un losange sur la coupe longitudinale du fruit, entouré de petites granulations ; loges moyennes, rapprochées de l'œil, légèrement obliques ; pepins fuligineux ou acajou, souvent avortés ; lacune centrale très-étroite.

Chair blanche, fine, fondante ou un peu ferme, très-juteuse ; eau sucrée, très-faiblement musquée ou rappelant un peu la saveur de la Bergamote. — Très-bon fruit.

Ce beau fruit, qui a été présenté pour la première fois par M. J. De Liron d'Airoles à la Société d'Horticulture de Paris le 14 novembre 1850, varie beaucoup de grosseur et d'époque de maturité ; j'en ai vu en effet dont le poids dépassait 600 grammes, et dont la maturité parfaite a eu lieu le 16 septembre en 1861 et le 25 janvier en 1856 ; mais sa maturité a lieu ordinairement vers la mi-novembre.

« Cette poire nouvelle a été obtenue de semis par M. Pierre Clairgeau, jardinier-pépiniériste à Nantes. Le pied mère fait actuellement partie de la collection de M. de Jonghe, à Bruxelles... Le fruit, très-gros, pyramidal, turbiné pyriforme, parfois aplati d'un côté et arqué, mesure onze centimètres de hauteur sur neuf de diamètre. L'épiderme, jaune d'or à l'époque de la maturité, fortement coloré du côté du soleil, est presque entièrement panaché et

ponctué de brun roux du côté de l'ombre. Le pourtour du pédoncule et celui du calyce sont ombrés de même couleur. Le pédoncule, très-gros, sans être charnu, très-court, brun, est implanté obliquement dans une petite cavité. Le calyce, couronné, ouvert, parfois irrégulier, est placé dans une cavité peu profonde et très-évasée; ses divisions sont noires. La chair est blanche, fine, fondante, beurrée; son eau est abondante, sucrée et d'un parfum des plus agréables. Le Beurré Clairgeau est un fruit exquis, qui a quelque rapport de goût et de forme avec la Poire de Tongres, obtenue de semis, dit-on, aux environs d'Ath (Hainaut), par le jardinier Durandeau. » Bivort, *Album pomol.*, vol. 4, p. 143 [1851].

« Peu de fruits nouveaux ont joui d'une vogue aussi rapide et aussi méritée que celui-ci. Sa grosseur, la beauté de sa forme et de son coloris, la finesse et l'exquise qualité de sa chair satisfont également la vue et le goût; aussi sa culture est-elle déjà répandue dans les deux hémisphères et son mérite est reconnu aussi bien aux États-Unis qu'en Belgique et qu'en France, sa patrie. Si quelques doutes existent encore en Angleterre au sujet de sa qualité, ce ne peut être que par suite de la dégustation d'exemplaires défectueux. Le *Beurré Clairgeau* est très-gros, ordinairement pyramidal, turbiné, un peu arqué vers le sommet et comprimé sur une de ses faces, mais parfois il est arrondi, moins élevé, et se termine en pointe obtuse et régulière. Il atteint souvent onze centimètres de hauteur sur neuf de diamètre. L'épiderme, jaune d'or à l'époque de sa maturité, fortement coloré du côté du soleil, est presque entièrement panaché et ponctué de brun-roux du côté de l'ombre. Le pourtour du pédoncule et celui du calyce sont ombrés de même couleur. Le pédoncule, très-gros sans être charnu, très-court, brun, est implanté obliquement dans une petite cavité ou à fleur du fruit. Le calyce, couronné, ouvert, parfois irrégulier, est placé dans une cavité moyenne, arrondie et évasée; ses divisions sont roides, courtes, dressées, grises ou noires. La chair est blanche, fine, fondante, beurrée; son eau est abondante, sucrée et d'un parfum des plus agréables. Cette poire exquise commence sa maturation dans les premiers jours de novembre et se prolonge jusque vers la fin du même mois et même au delà. Ayant pu apprécier, par plusieurs dégustations successives, que les fruits du Beurré Clairgeau, provenant de l'arbre type, cultivé chez M. de Jonghe, étaient meilleurs que les fruits récoltés sur un arbre greffé sur cognassier, et ayant même trouvé dans la chair de ces dernières bon nombre de concrétions pierreuses qui annihilaient en partie ses bonnes qualités, nous conseillons de le cultiver habituellement en pyramide sur franc, et, si quelque amateur désire

l'avoir en espalier, nous croyons devoir lui désigner les expositions du levant et du couchant comme les plus convenables à la nature du fruit. » A. Bivort, *Ann. de Pomol. belge*, vol. 2, p. 103 [1854].

« Jusqu'à ce jour, comme toutes les poires nouvelles, le *Beurré Clairgeau* a varié dans sa forme; celle qu'il affecte le plus communément, et nous en avons eu plus de 600 au fruitier, est celle des Calebasses. Ce superbe fruit, couronné à Paris d'un premier prix, en 1851, par la Société d'Horticulture, pèse quelquefois 750 grammes et plus; il mesure ordinairement 15 à 20 centimètres de hauteur, 9 à 10 en diamètre. Son pédoncule, très-court, quelquefois de 5 à 10 millimètres, est gros, presque charnu et plissé, implanté à fleur de fruit un peu de côté. Le calyce ouvert, à 5 divisions brunes, légèrement cotonneuses, est placé dans une cavité régulière. Sa peau est fine, presque entièrement couverte de larges plaques roux-fauve; à sa maturité, qui arrive de novembre en décembre, il prend les plus riches couleurs de jaune et de vermillon. Sa chair est fine, fondante; son eau abondante, très-sucrée et très-parfumée; il ne mollit pas. C'est un arbre d'une vigueur remarquable, qui forme vite de belles pyramides et qui réussit fort bien en espalier au levant et au midi. Il se met très-vite à fruit et est d'un grand rapport. » J. De Liron d'Airoles, *Notice pomolog.*, p. 1, fig. 1 [1855].

Ce beau fruit a été décrit et figuré par Rousselon dans la Pomologie française publiée en 1854 par la Société d'Horticulture de Paris.



A. Riocreux del.

Mlle E. Taillant sc.

P. JULES BIVORT.

P. JULES BIVORT.



Fruit d'automne, moyen ou gros, oblong, obtus aux deux extrémités ; à peau jaune ou jaune verdâtre, terne et chargée de marbrures fauves et squammeuses, légèrement frottée de rouge brun du côté du soleil; à queue droite ou arquée, coudée et insérée entre de petites bosses ; à chair très-fondante, sucrée, parfumée.

Arbre vigoureux; à scions de grosseur moyenne, bruns ou fauve olivâtre, légèrement flexueux, pubescents au sommet, parsemés de nombreuses lenticelles ; coussinets peu saillants ; yeux petits, coniques, bruns, un peu écartés du scion.

Feuilles florales lancéolées ou lancéolées-elliptiques, atténuées aux deux extrémités, très-aiguës au sommet, à peine denticulées, pubescentes ou glabres; les adultes de deux formes : celles des rosettes lancéolées ou elliptiques-lancéolées, légèrement arrondies à la base, acuminées et aiguës au sommet, à bords finement dentés et portées sur de très-longs pétioles; celles des scions ovales-elliptiques, acuminées, à bords crénelés et plus ou moins relevés, portées sur des pétioles munis de stipules insérées un peu au-dessus de leur base.

Fleurs à pédicelles moyens ou un peu courts, blanches, de grandeur moyenne; calyce à divisions lancéolées, aiguës, étalées, tomenteuses; pétales elliptiques, laissant un peu d'intervalle entre eux.

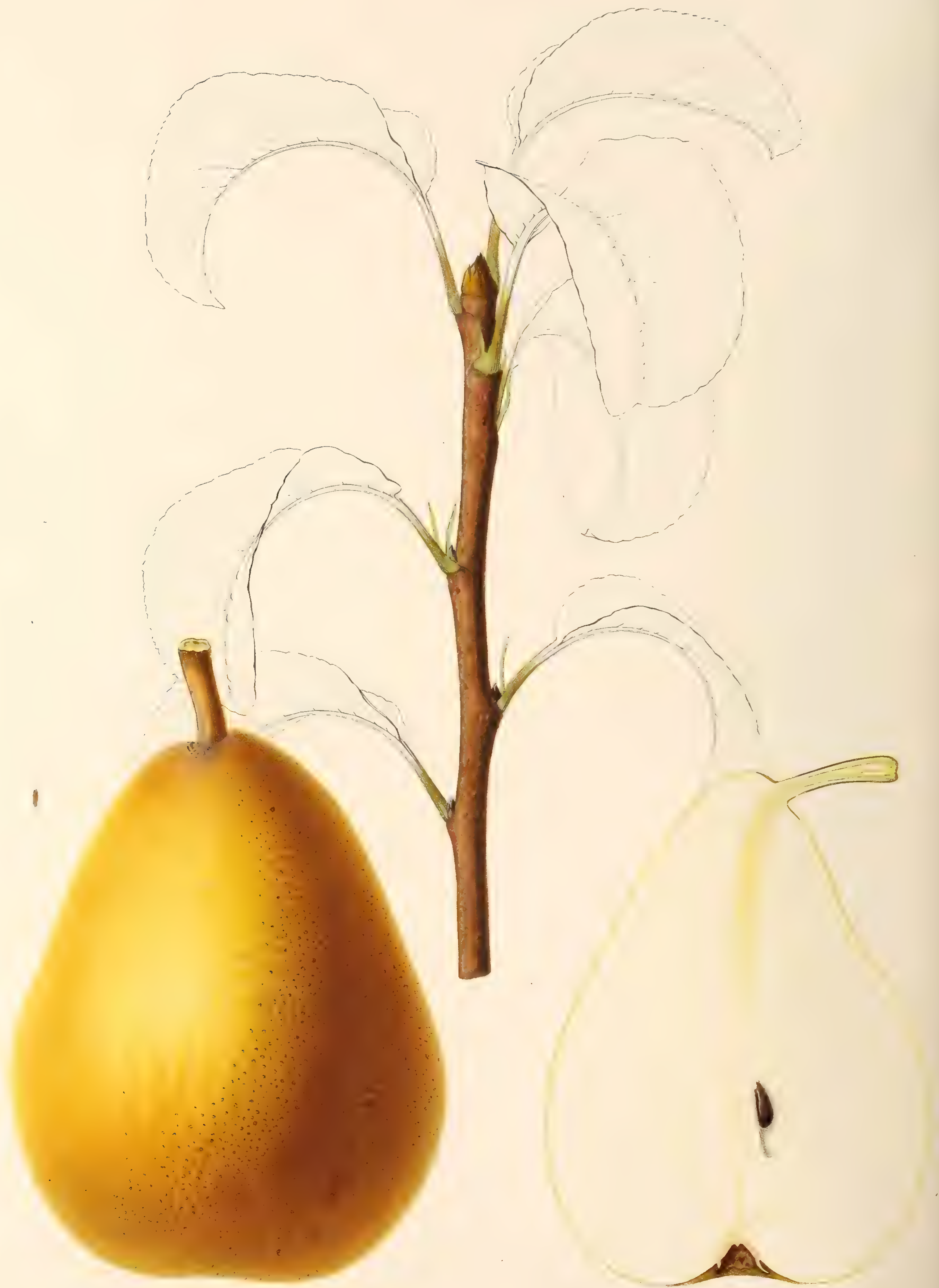
Fruit de grosseur variable, commençant à mûrir vers la fin de septembre, oblong, obtus aux deux extrémités, à queue assez longue, grêle, droite ou arquée, coudée à son insertion sur le fruit et placée ou enfoncée entre de petites bosses, brune, parsemée de lenticelles et portant quelquefois la trace de bractéoles; *peau* terne, à fond jaune olivâtre ou jaune verdâtre, lavée de brun rouge du côté du soleil, parsemée de points et de nombreuses taches ou marbrures brunes, rugueuses ou gercées circulairement soit autour du pédoncule, soit autour de l'œil; *œil* petit, placé à fleur de fruit ou au milieu d'une légère dépression, à divisions persistantes ou plus ou moins tronquées, lancéolées, glabres ou pubescentes; *cœur* dessinant un losange assez large sur la coupe longitudinale du fruit, entouré de quelques petites granulations; loges moyennes ou grandes; pepins noirâtres; lacune centrale plus ou moins large, subéreuse, verdâtre.

Chair blanchâtre, très-fine, fondante, juteuse; eau sucrée, légèrement acidulée, relevée, très-faiblement musquée ou fenouillée. — Fruit de première qualité et quelquefois exquis.

Les pépiniéristes, qui ignorent les règles de la nomenclature botanique, sont dans l'habitude de réunir sous une seule désignation le nom du fruit et celui de l'arboriculteur qui l'a fait connaître; c'est ainsi qu'ils nomment *Jules Bivort* le fruit que M. Bivort a désigné sous le nom de Poire *Jules*, et que nous trouvons encore dans les catalogues les P. Seigneur Esperen, Vineuse Esperen, Édouard Sageret, Knight's Edward, Théodore Van Mons, Capucine Van Mons, etc., etc., qu'Esperen, Sageret, Knight et Van Mons se sont bornés à désigner ou à décrire sous les noms de P. Seigneur, P. Vineuse, P. Édouard, P. Théodore, etc. Cependant, afin de ne pas laisser d'incertitude sur le fruit qui nous occupe, je lui ai conservé le nom de P. *Jules Bivort*, fils du pomologiste qui le premier l'a fait connaître.

« Fruit gros, ovale, obtus aux deux bouts et presque aussi large à la base qu'au

sommet; peau lisse, vert obscur ponctué de brun, légèrement colorée au soleil et ombrée de fauve autour du pédoncule et du calyce. A l'époque de la maturité le fruit jaunit fortement, le coloris devient plus vif, et les points passent au brun rouge. Le pédoncule, long de 25 à 30 millimètres, est grêle, brun clair, ponctué de gris roux; il est placé dans une cavité assez profonde, étroite, et devenue irrégulière par de légères gibbosités. Le calyce ouvert, couronné, souvent irrégulier, est placé dans une cavité peu profonde et très-évasée; ses divisions sont roides, noires, rougeâtres extérieurement. La chair est blanche, jaunâtre, fine, fondante, demi-beurrée; son eau est abondante, sucrée, vineuse, et d'un parfum délicieux. La Poire Jules mesure neuf centimètres et demi en hauteur sur huit en diamètre; elle mûrit vers la fin d'octobre et se conserve jusque vers la mi-novembre; c'est un fruit exquis, auquel j'ai donné le nom d'un de mes fils. » Bivort, *Album pomol.*, vol. 3, p. 77 [1850].



A. Riocreux del.

Melle E. Taillant sc.

P. HARDY.

P. HARDY*.



Fruit de fin d'été, oblong, obtus ou pyriforme; à peau jaune olivâtre, plus ou moins recouverte de larges taches brunes ou ferrugineuses, quelquefois lavée de rouge orangé du côté du soleil; à queue droite ou insérée obliquement; à chair fine, fondante, parfumée ou faiblement musquée.

Arbre assez fertile, pyramidal; à scions droits, vigoureux, assez gros, bruns ou rougeâtres, pubescents au sommet, parsemés de grosses lenticelles arrondies; coussinets un peu saillants; yeux coniques, pubescents, bruns.

Feuilles florales ovales, acuminées ou mucronées, entières, pubescentes et blanchâtres en dessous, glabres en dessus, à bords étalés ou un peu redressés; les adultes à peu près de même forme : celles des rosettes portées sur d'assez longs pétioles; celles des scions ovales, crénelées ou dentées, assez épaisses, luisantes, arquées, à nervure médiane violacée.

Fleurs moyennes, blanches ou faiblement rosées, portées sur des pédicelles courts et tomenteux; calyce à divisions lancéolées, très-aiguës, recouvertes de poils blonds en dessus; pétales obovales ou suborbiculaires, mollement onguiculés, entiers, laissant un peu d'intervalle entre eux.

(*) Julien-Alexandre Hardy, né à Briis (Seine-et-Oise) le 24 mai 1787, ex-jardinier en chef et professeur d'arboriculture au jardin du Luxembourg, membre de la Société d'Agriculture, auteur d'un excellent *Traité de la Taille des arbres fruitiers.*

Fruit commençant à mûrir vers la fin de septembre ou en octobre, assez gros, oblong, obtus ou pyriforme; à queue droite, insérée dans l'axe du fruit, un peu enfoncée, quelquefois presque horizontale et un peu de côté, charnue, brune, légèrement verruqueuse, marquée de stries très-fines ou tout à fait lisse; *peau* à fond jaune olivâtre, presque totalement recouverte de larges taches de couleur ferrugineuse, mate et rappelant la couleur de la P. Bosc, parsemée de petits points gercés, épaisse et un peu rude, quelquefois teintée de roux du côté du soleil; *œil* placé au milieu d'un léger enfoncement régulier, entouré de zones concentriques fines et serrées; à divisions rougeâtres, lancéolées, étroites, aiguës, étalées ou dressées, plus ou moins entières; *cœur* dessinant une sorte d'ellipse sur la coupe longitudinale du fruit, entouré de petites granulations; loges assez grandes, allongées, rapprochées de l'axe; pepins noirâtres; lacune centrale étroite.

Chair blanche, très-fine, fondante, peu granuleuse; eau abondante, sucrée, parfumée ou très-légèrement musquée. — Très-bon fruit, mais qui a le défaut de devenir très-vite pâteux.

« La P. Hardy provient des semis de feu M. Bonnet, pomologiste à Boulogne-sur-Mer; elle fut donnée avec plusieurs autres à M. J.-L. Jamin, avec l'autorisation de les dédier à ses amis. » Hardy, *in litt.*, 31 mars 1862.



A. Riocreux del.

Melle E. Taillant sc.

P. BONNE JEANNE.

P. BONNE-JEANNE.



Fruit d'été, arrondi ou turbiné, jaune et rouge brillant; à queue assez grêle, arquée, droite ou oblique, accompagnée de plis à son insertion sur le fruit; à chair cassante, sucrée, peu parfumée.

Arbre de plein vent, remarquablement productif; à scions légèrement flexueux, lisses, de couleur fauve cendrée, parsemés de lenticelles arrondies; coussinets peu saillants; yeux coniques, bruns, un peu écartés du scion.

Feuilles florales ovales, arrondies à la base, acuminées au sommet, à peu près glabres, à bords ondulés, ciliés, presque entiers, portées sur des pétioles très-grêles; les adultes à peu près de même forme : celles des rosettes portées sur de longs pétioles cylindriques, blanchâtres; celles des scions ovales-oblongues, assez épaisses, luisantes en dessus, à bords un peu ondulés et dentés, plus rarement entières à la base.

Fleurs grandes, blanches, portées sur des pédicelles assez courts, glabres ou pubescents dans le voisinage de l'ovaire; calyce à divisions grandes, étalées, linéaires, blanches ou blondes en dessus; pétales obovales ou suborbiculaires, mollement onguiculés, ne laissant pas d'intervalle entre eux.

Fruit petit, commencant à mûrir vers la fin d'août, turbiné ou arrondi, obtus; à queue cylindracée, ordinairement grêle et arquée, épaissie et ridée à son insertion, souvent oblique et placée en dehors

192

de l'axe du fruit, de couleur olivâtre; *peau* jaune citroné ou jaune plus ou moins vif à l'ombre, rouge orangé ou laqueux au soleil, assez semblable à la coloration de la P. Truitée, lisse, parsemée de petits points fauves entremêlés de quelques légères marbrures, et marquée souvent d'une tache autour du pédoncule; *œil* placé à fleur de fruit, entouré d'une tache formée de très-légères zones concentriques de couleur fauve, à divisions conniventes ou étalées; *cœur* dessinant une sorte d'ovale sur la coupe longitudinale du fruit, entouré de granulations blanchâtres; loges moyennes; pepins noirs; lacune centrale subéreuse, atténuée vers l'œil.

Chair blanchâtre, cassante, laissant un peu de marc dans la bouche; eau peu abondante, sucrée, rappelant faiblement la saveur de la P. de Rousselet, ou mieux celle de certaines Pommes douces.

Ce Poirier est cultivé en grand aux environs de Paris; les communes de Gagny, Champigny, Ceuilly, en possèdent des arbres plus que séculaires et dont les fruits se vendent en quantité considérable sur nos marchés, où leur brillant coloris les fait surtout rechercher des enfants. La fertilité de cet arbre est telle que j'ai souvent compté plus de 20 poires sur des rameaux dont la longueur n'atteignait pas 25 à 30 centimètres. La poire *Bonne-Jeanne* ressemble par son coloris aux poires *Carrière*, *d'Abondance*, *Matou*, que je ferai connaître plus tard.



A. Riocreux del.

F. ELTON.

FRAISIER ELTON.



Fruit très-beau, gros, ovale, rouge vif; à grains fins et nombreux, d'un jaune vif; chair pleine, rouge de sang, acide et peu sucrée; saveur exquise, relevée, riche et parfumée.

Fleurs moyennes; pétales blancs, peu allongés vers l'onglet; vingt-cinq étamines jaune vif, entourant un mamelon fort petit, composé des pistils, qui sont d'abord faibles et très-ramassés.

Calyce petit, vert pâle, appliqué sur les pétales, se refermant après leur chute, et plus tard comme collé sur le fruit.

Hampes courtes et velues, d'un vert très-pâle.

Coulants peu nombreux, courts, vert pâle en dessous, rouges en dessus.

Feuilles nombreuses, très-petites, à découpures arrondies, très-fines, glabres sur la surface supérieure, à nervures de la surface inférieure très-velues; ces feuilles sont d'un vert foncé presque bleuâtre pendant l'été; en automne, celles qui sont au bas de la touffe se colorent de jaune et de rouge vif, comme le font l'érable et les chênes d'Amérique.

Plante rustique, très-productive et, en général, d'une longue durée. J'ai vu, à Verrières, faire une bonne récolte dans un champ planté en fraisiers Elton depuis huit années.

Cette Fraise me semble être la seule qui puisse nous donner une

13

idée d'un type perdu, le *Fragaria tincta*, de Duchesne, ou *Old Black*, des Anglais.

Le fraisier Elton est un des plus précieux et des plus remarquables parmi ceux que les Anglais ont obtenus; il le fut vers 1827, par M. Thompson. Cultivé d'abord à Versailles, il se répandit lentement en France. Sa description ne parut qu'en 1840, dans *le Bon Jardinier;* en 1842 il était cultivé dans tous les jardins et ne tarda pas à l'être dans les champs des environs de Paris, d'où il vient approvisionner le marché quand toutes les variétés précoces, telles que la Princesse Royale, le Comte de Paris, la Vicomtesse Héricart de Thury, la Deptford-Pine, ont cessé de produire. Cent vingt à cent trente hectares sont employés à sa culture dans les communes de Verrières, Chatenay, Sceaux, Fontenay-aux-Roses, Ruel, Marly, etc. On estime surtout les fruits d'Elton récoltés sur les coteaux de Bougival, où cette fraise acquiert des dimensions et un coloris qu'on ne retrouve dans aucune autre.

Beaucoup de variétés ont été proposées et essayées avec quelque succès pour remplacer la Princesse Royale, mais aucune encore n'a été jugée digne d'entrer en lice avec l'Elton.

« La fraise Elton est très-volumineuse et d'un beau rouge, de beaucoup préférable à la Princesse Royale pour la saveur et pour le goût. Sa section longitudinale présente un conduit intérieur rempli de petits grains rougeâtres. Elle est très-succulente, et donne, quand on l'écrase, une pulpe assez liquide pour couler et même pour filtrer sans addition d'eau. Son seul défaut est d'être un peu acide; mais cette acidité même n'est pas sans agrément, surtout quand elle est corrigée par le sucre. » (Buignet, *Examen chimique de la Fraise*, p. 9.)



A. Riocreux del.

F. ROSEBERRY.

M.elle E. Taillant sc.

FRAISIER ROSEBERRY.



Fruit moyen, très-allongé, ayant un cou très-prononcé; peau rouge clair; graines jaunes, demi-saillantes; chair pleine, croquante, acidulée, de peu de parfum.

Fleur large; pétales blancs, d'une texture très-légère; étamines peu nombreuses, à anthères déliées; filets fins et longs; stigmates grêles, d'un jaune très-pâle.

Calyce élégant, fin, souvent appliqué, quelquefois tout à fait réfléchi, comme des pétales de cyclamen.

Hampe très-courte, se ramifiant beaucoup; pédoncules grêles et très-longs, ce qui explique pourquoi les premiers fruits semblent sortir de la souche du fraisier, tandis que les derniers mûrissent à la hauteur des feuilles.

Coulants fins, d'un vert pâle.

Feuilles moyennes, d'un vert très-foncé, minces, très-fortes, à découpures grandes et profondes; chaque division de la feuille a un pédicelle fort allongé.

Plante vigoureuse, prodigieusement fertile, peu difficile sur le choix du terrain, et donnant souvent une seconde récolte à l'automne.

Ce fraisier naquit, vers 1808, sous un buisson de roses, chez M. Robert Davidson, à Aberdeen; son nom lui vient du lieu où

germa la plante originale. Une figure et une excellente description en ont été publiées dans les Annales de la Société horticulturale de Londres (*Transactions*, vol. V, p. 260). Une plante toute semblable m'a été envoyée du Canada par M. Sterry Hunt, qui m'a assuré l'avoir trouvée sauvage. Cette plante et la Roseberry sont si fortement caractérisées que peut-être un jour on en formera une espèce à côté du *Fragaria virginiana*, auquel nous l'avons toujours réunie. Je ne peux m'empêcher de croire que la plante qui naquit *par hasard* chez M. Robert Davidson, amateur, dont les relations étaient fort étendues, provenait d'une graine mêlée à un envoi de plantes de l'Amérique du Nord, d'où les différentes formes du *Fragaria virginiana* sont toutes originaires.



A. Riocreux del.

F. ANANAS.

FRAISIER ANANAS.



Fruit rond, quelquefois un peu ovoïde, rose jaunâtre très-brillant; graines grosses, brunes, saillantes, peu nombreuses; chair légère, très-blanche, ayant au centre un grand creux rempli par une mèche molle qui reste adhérente au calyce lorsqu'on le détache du fruit; saveur peu prononcée, mais fine et très-sucrée, ne devenant jamais amère, même lorsque le fruit est trop mûr.

Fleurs énormes, à 6 ou 7 pétales, les plus grands du genre fraisier; ils sont chiffonnés dans le bouton, qui est fort court, se déploient lentement et deviennent d'un blanc transparent, brillant et comme argenté; leur onglet est teinté de jaune; étamines très-bien constituées; stigmates longs et d'un jaune pâle.

Calyce grand; sépales minces, teintés de rouge à l'époque de la maturité; pédoncules très-grêles, mais très-fermes.

Hampe fine et vigoureuse, portant beaucoup de fleurs qui nouent toutes dans de bonnes conditions; on compte quelquefois jusqu'à 15 fruits sur une même hampe.

Coulants peu nombreux, fins, longs, teintés de rouge en-dessus.

Feuilles moyennes, ayant l'aspect de celles du fraisier de Virginie, mais plus grandes et d'un vert plus foncé.

Plante fertile, vigoureuse et rustique, durant fort longtemps.

15



Vers l'année 1758 deux fraisiers fort distincts se répandirent dans les jardins sous le nom de fraisier Ananas; Duchesne les connut et les dessina tous deux, et le Muséum possède les deux remarquables figures qu'il en fit en 1760; il les désignait sous le nom de fraisier Ananas, indiquant que l'un était le fraisier Ananas de Miller et des catalogues hollandais, et que l'autre, envoyé à Trianon par M. de Jansen, était fort différent. Plus tard, lors de la publication de son article *Fraisier* dans l'Encyclopédie, il ne parla plus de ce fraisier, qui a peu de mérite et qui a presque complétement disparu, et dont nous n'aurions pas parlé, ne nous occupant que du véritable fraisier Ananas, l'un des plus anciens et des plus précieux types, si cet autre fraisier Ananas n'avait été décrit et figuré par M. Poiteau, dans sa *Pomologie française*, comme étant le seul de ce nom, tandis qu'une circonstance que nous expliquerons plus bas lui faisait méconnaître le vrai fraisier Ananas, auquel il donnait le nom de fraisier de *Caroline à fruits ronds.*

Ph. Miller est le premier qui ait mentionné le véritable fraisier Ananas, en 1760; il en publia une bonne figure (Miller, fig., tome I, page 192). Elle avait été dessinée par J. Miller, le 25 juin 1759, et portait pour désignation : *Fragaria foliis crenatis nervosis, calycibus maximis.* Dans les catalogues des marchands hollandais de cette époque on le nommait *Fragaria Chiloensis ananæformis*, et la variété à feuilles panachées, qui existe encore, fut annoncée presque en même temps que le fraisier Ananas lui-même dans ces catalogues.

L'incertitude qui règne aujourd'hui sur l'origine de cette plante existait déjà à cette époque. Ph. Miller disait en 1760, dans son *Dictionnaire :* « Cette sorte n'a été introduite que depuis peu d'années « dans les jardins de l'Angleterre, mais nous serions fort en peine « de dire d'où elle est venue. Quelques personnes m'ont assuré « qu'elle a été apportée de la Louisiane, d'autres de la Virginie; « mais j'en ai reçu d'un honnête curieux d'Amsterdam, qui m'as- « sure les tenir de Surinam. »

Après avoir décrit la plante en la comparant au fraisier Écarlate

et au fraisier du Chili, Miller ajoute : « Je ne prendrai pas sur « moi de déterminer si ce fraisier est une espèce distincte ou une « variété obtenue de graine, puisqu'il a de l'affinité avec deux ou « trois espèces. »

Duchesne décrivit ce fraisier en 1771, mais son article *Fraise Ananas* parle des deux plantes qu'il cherche pour ainsi dire à réunir dans l'Encyclopédie; il n'est plus question, pour lui, que du fraisier Ananas, qui s'était vite répandu et avait déjà, à cette époque, une grande importance.

Duhamel, en 1768, dans son *Traité des Arbres fruitiers*, page 244, consacra au fraisier Ananas le meilleur article qui ait été écrit sur lui. Malheureusement il ne dit de son origine que les quelques mots suivants, qui excitent la curiosité sans la satisfaire : « Si l'on n'a« vait vu naître ce fraisier des semences de la fraise du Chili, on au« rait difficilement soupçonné son origine, ayant moins de ressem« blance avec son auteur qu'avec l'Écarlate de Bath. » L'article *Fraisier* de Duhamel est accompagné de plusieurs figures dessinées par Le Berryais, et toutes assez médiocres; Duhamel, qui s'était aperçu de leur inexactitude, termine l'article *Fraise Ananas* par cette note fort précieuse pour la question qui nous occupe : « *Nota.* La figure « de ce fraisier (l'Ananas) ne représente qu'une feuille de moyenne « grandeur et une feuille naissante, et les fruits, attachés à une tige « incomplète, ne sont pas de la forme la plus ordinaire à ces fraises. « *Elle peut être suppléée par la figure du fraisier de Caroline, dont la* « *tige et les fruits, un peu plus gros qu'ils ne sont ordinairement, repré-* « *sentent bien ceux du fraisier Ananas.* »

M. Poiteau n'aura pas remarqué cette note, et, comparant le fraisier Ananas avec les planches de Duhamel, il aura été tout naturellement amené à trouver qu'il ressemblait plus au fraisier de Caroline qu'à l'Ananas, et il a donné au vrai fraisier Ananas le nom de Caroline, réservant le nom d'Ananas au vieux fraisier Ananas, à pédoncule renflé, qui a toujours été fort rare et qui n'existe plus main-

tenant que dans deux ou trois collections, où il porte le nom d'*Ananas des Indes*. Le fraisier Ananas vrai porte, en Angleterre, où il a presque cessé d'être cultivé, le nom de *Surinam*. C'est sous ce nom que Barnet le décrivit en 1826, dans son remarquable travail inséré dans les *Transactions* de la Société horticulturale.

Ehrhart l'érigea en espèce sous le nom de *Fragaria grandiflora*, et, sur la foi de quelques mots de Miller, lui donna Surinam pour patrie. M. J. Gay, avec son savoir et sa verve habituels, releva cette erreur dans ses recherches sur la végétation du fraisier : « Il est encore « un fraisier qu'une ancienne tradition rattache à l'Amérique et qui « aurait sa patrie à Surinam. Un fraisier entre les tropiques, à « 5 degrés de latitude nord, et sans doute au niveau de la mer, « c'est comme si l'on faisait croître un palmier à Reikiavik ou à « Hammerfest! Il n'en faudrait pas davantage pour discréditer le « *Fr. grandiflora* d'Ehrhart, s'il ne l'était déjà comme espèce. C'est « le fraisier Ananas de Duchesne et des jardiniers, qui paraît n'être « qu'une race très-altérée du *Fragaria Chiloensis*. »

Le fraisier Ananas a seul approvisionné de gros fruits la ville de Paris pendant plus d'un demi-siècle; ce n'est qu'à l'apparition des variétés anglaises *Keen's seedling* et *Elton* que sa culture a commencé à se restreindre; la fraise *Princesse royale* le fit presque entièrement abandonner aux environs immédiats de Paris; mais il a continué d'être cultivé sur une très-grande échelle dans les vignes des environs de Bordeaux, d'où, grâce à sa faculté de rester frais plusieurs jours et de bien supporter le transport, grâce aussi aux soins que les cultivateurs du Médoc mettent à l'emballer, il vient en primeur approvisionner les glaciers, les confiseurs, puis les fruitiers, et enfin le marché de Paris, où on l'apporte dans de grands paniers arrondis, les fruits, presque tous égaux, étant admirablement rangés en lignes concentriques. Ce fraisier est cultivé en grand dans les fertiles plaines de Saint-Laud pour l'approvisionnement de la ville d'Angers, qui en expédie des quantités considérables à Paris. Elles y sont particulièrement recherchées des confiseurs, qui trouvent avec raison

que ce sont les meilleures de toutes les fraises pour faire des confitures. Ces fraises ont peu de graines, et leur chair est assez ferme pour que le fruit reste entier après la cuisson. On a besoin d'ajouter à ces confitures, qui seraient d'un rouge pâle fort terne, le jus de fraises très-colorées et très-savoureuses, comme l'*Elton*, la *Thom's Seedling* ou *Australie*, etc.



A. Riocreux del.

F. DE BATH.

Melle E. Taillant sc.

FRAISIER DE BATH.



Fruit rond ou légèrement allongé, blanc rosé; à chair légère, spongieuse, d'un blanc jaunâtre, contenant peu de jus, d'une saveur très-fine, mais devenant désagréable lorsque le fruit est trop mûr.

Fleurs très-grandes; pétales d'un blanc transparent, grands et écartés; étamines moyennes, paraissant bien constituées; stigmates grands, jaune pâle. Deux ou trois fleurs par hampe nouent bien; les fruits qui viennent ensuite sont incomplets ou fort petits.

Calyce très-grand, pâle, appliqué sur le fruit.

Hampe forte et dressée, couverte de poils fins, appliqués.

Coulants longs, vigoureux, très-gros.

Feuilles nombreuses, grandes, découpées de grosses dents, d'un vert bleuâtre et luisant en dessus, d'un vert mat très-frais en dessous.

Plante très-vigoureuse, ne faisant jamais de grosses touffes; elle affectionne les terrains frais, mais végète assez bien dans les terres sèches.

La fraise de Bath, dont l'origine est absolument inconnue, est fort anciennement cultivée dans les jardins des amateurs; elle n'est pas fort productive, mais il lui faut peu de soins; la couleur blanc rosé de ses fruits la fait rechercher pour décorer les desserts. Elle n'a jamais été cultivée pour le marché, mais il y a peu de potagers où elle ne se trouve encore.

C'est le *Fragaria calycina* de Duchesne.



A. Riocreux del.

Mlle E. Taillant sc.

P. LOUISE BONNE.

P. LOUISE-BONNE.



Fruit de fin d'automne, moyen, oblong, obtus; à peau d'un vert blanchâtre, mate, parsemée de points entremêlés de quelques marbrures fauves; à queue assez épaisse, ordinairement renflée et accompagnée de plis à son insertion sur le fruit; à chair très-fondante, sucrée, peu parfumée.

Arbre très-propre à former des plein-vent; à scions forts, un peu divariqués, de couleur cendrée ou fauve olivacé, parsemés de lenticelles arrondies, jaunâtres; coussinets peu saillants; yeux coniques, pointus, écartés du scion.

Feuilles florales lancéolées, arrondies à la base, acuminées ou mucronées au sommet, presque entières, glabres; les adultes à peu près de même forme : celles des rosettes portées sur d'assez longs pétioles blanchâtres; celles des scions oblongues-lancéolées, arquées, à bords redressés, dentés, portées sur des pétioles munis de stipules.

Fleurs grandes, blanches, portées sur de longs pédicelles glabres; calyce à divisions lancéolées, aiguës, réfléchies, recouvertes de poils blonds en-dessus; pétales orbiculaires, laissant peu d'intervalle entre eux.

Fruit commençant à mûrir en octobre et se conservant quelquefois jusqu'en janvier, moyen ou petit, oblong, obtus; à queue ordinairement assez courte, placée à peu près dans l'axe et accom-

pagnée de plis charnus à son insertion sur le fruit, brune, finement gercée dans sa longueur, lisse ou parsemée de très-petites verrues; *peau* mate, jaune verdâtre, vert pâle et blanchâtre, parsemée de points roux plus ou moins nombreux, arrondis, gercés, entremêlés de quelques légères marbrures, ordinairement marquée de fauve autour du pédoncule, sans indice de coloration rouge du côté du soleil, légèrement onctueuse à la maturité; *œil* placé un peu en dehors de l'axe et à fleur de fruit, assez petit, à divisions étalées, un peu rousses en-dessus, entières ou tronquées, glabres ou un peu cotonneuses, quelquefois complétement caduques; *cœur* dessinant un ovale sur la coupe longitudinale du fruit, entouré de nombreuses granulations; loges grandes, rapprochées de l'axe, à cloisons assez épaisses; pepins de couleur acajou ou fuligineux; lacune centrale étroite, atténuée vers l'œil, subéreuse.

Chair d'un blanc verdâtre vers la circonférence du fruit, très-fondante, sucrée, un peu acidulée, peu relevée.

En général ce fruit manque de parfum dans nos départements septentrionaux, mais j'en ai reçu de la Provence de très-savoureux, et qui pouvaient lutter avec nos meilleures poires d'automne. La poire Louise-Bonne, qui a l'avantage de pouvoir se transporter à d'assez grandes distances sans blettir, arrive souvent en très-grande abondance sur nos marchés, où elle se vend à raison de 5 francs le cent.

« La Loüise-Bonne, est une grosse Poire très-longue et en Perle, blanchastre, et très-bœurrée, quand on ne se presse pas de la manger, n'estant pas sujette à cotoner, ny à mollir; elle vient de la Terre des Essars en Poitou : la Dame du lieu se nommoit Louise, laquelle avoit une amitié particulière pour ce Fruit, qui luy a mérité le nom de Loüise-Bonne.» Merlet, *Abrégé bons Fr.*, p. 103 [1675].

« La Loüise-Bonne est d'une figure assez approchante de celle de la Saint-Germain, et même de la Vertelongue d'Automne, hors qu'elle n'est pas tout à

fait si pointuë; on en voit de beaucoup plus grosses, et plus longues les unes que les autres; les plus petites sont les meilleures, la queuë en est fort courte, un peu charnuë, et panchée, l'œil petit et à fleur, la peau fort douce, et fort unie, le coloris verdastre, tiqueté, et devenant blanchastre en muerissant, ce qui n'arrive point aux grosses : la première marque de sa maturité est donc cette blancheur, mais elle ne suffit pas, il faut encore qu'en luy apuyant le pouce auprès de l'œil, on le sente un peu enfoncer : au reste son mérite consiste en ce qu'elle est merveilleusement féconde, qu'elle fournit près de deux mois, Novembre et Décembre; que sa chair est extrêmement tendre, pleine d'eau, et cette eau assez douce et un peu relevée, qu'elle ne devient point mole, comme la pluspart des autres, et surtout qu'elle plaist beaucoup à Sa Majesté; mais cela s'entend, pourvû qu'elle ait toute la bonté qu'elle peut avoir, car elle est, ce semble, comme les enfants qui sont nez avec de bonnes inclinations, desquels il est vray de dire, que s'ils sont bien élevez, ils se perfectionnent, et que s'ils le sont mal, ils se corrompent; de même les fonds humides rendent cette Poire fort grosse, mais en même temps fort mauvaise, ayant un goust de verd et de sauvage, et une manière de chair particulière, qu'on ne sauroit définir qu'en disant, qu'elle est à peu près comme de l'huile figée; aussi est-il vray que cette chair ne fait point de corps, ses parties ne tenans non plus l'une avec l'autre que des grains de miel, ou de sable moüillé; mais en revenche le plain air luy est très-favorable, et le seroit bien davantage, si elle tenoit à la queuë un peu plus qu'elle n'y tient; partant il est facile de conclure, que ce qu'on en voit de bonnes, sont venuës dans des terrains secs, ou qu'elles ont esté fort soigneusement cultivées dans d'autres. » La Quintinye, *Instr. Jardin.*, p. 312 [1690].

« La Loüise-Bonne est une poire beurrée, qui, par sa figure, ressemble assez à l'Épine d'hiver, mais qui n'a pas l'eau si relevée : elle vient très-bien en buisson comme en espalier et en plein vent, et même elle est meilleure et a plus d'eau en plein vent et y dure davantage. » (Robert.) *Observations cult. Arbr. fruit.*, *Paris*, *Jacques Collombat* [1718].

« Le fruit est gros, long, ayant deux pouces sept lignes de diamètre, et trois pouces six lignes de hauteur. Il est ordinairement meilleur, lorsqu'il n'est que moyen. Il ressemble assez au Saint-Germain; mais il est plus uni, plus arrondi par la tête ou l'œil, qui est petit est à fleur du fruit. Si l'autre extrémité était plus pointue, il serait de la forme d'une perle en poire. La

queue est courte, n'ayant quelquefois que trois lignes de longueur; elle est plantée à fleur du fruit, charnue à sa naissance, souvent buttée d'un gros bourrelet charnu. La peau est douce, très-lisse, tiquetée de points et de petites taches, verte, devient blanchâtre lorsque le fruit est mûr. La chair est demi-beurrée et très-bonne dans les terres sèches; elle n'est pas sujette ni aux pierres ni à mollir. L'eau est abondante, douce, relevée d'un fumet agréable. Cette Poire mûrit en novembre et décembre. C'est un fruit très-médiocre dans les terrains froids et humides. » Duhamel, *Arbr. fruit.*, p. 227 [1768].

« La Louise-Bonne ressemble beaucoup pour la forme au Saint-Germain, et elle est aussi à peu près de la même grosseur; mais elle est loin d'avoir une saveur aussi parfaite et aussi excellente; elle en diffère encore parce que sa peau est d'un vert tendre qui devient blanchâtre lors de la parfaite maturité, et parce que les points dont elle est couverte sont très-petits, peu foncés, et qu'ils ne l'empêchent pas d'être lisse. Sa chair est demi-fondante, fade ou relevée d'un parfum un peu musqué, mais qui souvent a un goût comme de moisi quand l'arbre est planté dans un terrain froid et humide. Les pepins sont bruns, bien nourris et pointus. » Loiseleur Deslongch., *Nouv. Duham.*, p. 215, *tab.* 67, fig. 4 [1815].

« Bel arbre vigoureux, bien droit, à écorce lisse, grise et peu crevassée. Le fruit est gros, allongé, obtus, légèrement ventru vers la tête; sa hauteur est d'environ trois pouces, sur deux de diamètre. Sa forme varie très-peu ; l'œil est placé à fleur; ses divisions sont étroites, étendues en étoile, et il est entouré d'une tache rousse. La queue est grosse, courte, charnue et gonflée à son insertion avec le fruit; la peau est douce, lisse, luisante, d'un vert clair qui blanchit un peu vers le temps de la maturité, tiqueté de petits points roux peu nombreux, et quelquefois marquée de petites taches de même couleur. Cette peau est épaisse et se râpe aisément. La chair est demi-beurrée, très-fondante, quoique d'un grain assez gros. Son eau est douce et abondante. Cette poire mûrit en novembre et décembre. Il ne lui manque qu'un peu plus de finesse dans la chair et un peu plus de parfum dans son eau pour en faire un excellent fruit. Elle aime les terrains chauds et secs; ailleurs elle est toujours de médiocre qualité. » Poiteau, *Pomol. franç.* [1846].



A Riocreux del.

Melle E. Taillant sc.

P. FONDANTE DE NOËL.

P. FONDANTE DE NOËL.



Fruit de fin d'automne, arrondi ou turbiné; à peau lisse, d'un beau coloris jaune et rouge, onctueuse, parsemée de très-petits points fauves; à queue insérée dans l'axe du fruit, droite ou arquée, à chair demi-fondante, acidulée, sucrée, parfumée.

Arbre pyramidal; à scions ordinairement assez gros, flexueux, de couleur fauve olivacé ou fauve jaunâtre, pubescents au sommet, parsemés de lenticelles arrondies; coussinets peu saillants; yeux coniques, bruns, rapprochés du scion.

Feuilles florales elliptiques ou lancéolées-mucronées, atténuées à la base, finement denticulées, légèrement pubescentes en dessous; les adultes à peu près de même forme : celles des rosettes à bords étalés, entiers ou denticulés; celles des scions entières ou denticulées, portées sur des pétioles de longueur variable, grêles ou épais, munis ou dépourvus de stipules; stipules étalées, redressées ou arquées.

Fleurs assez grandes, blanches, tomenteuses et verdâtres; calyce à divisions lancéolées, réfléchies, recouvertes de poils blonds en dessus; pétales subelliptiques, un peu concaves, étalés, laissant un certain intervalle entre eux.

Fruit commençant à mûrir en décembre et se conservant jusque vers la mi-janvier, arrondi ou turbiné, lisse; à queue insérée dans l'axe du fruit, cylindracée, légèrement arquée, un peu enfoncée dans le

fruit, de couleur fauve olivâtre, presque dépourvue de lenticelles; *peau* brillante, mi-partie jaune citron et rouge vif orangé, presque complétement dépourvue de points sur la face exposée à l'ombre, parsemée de quelques points squammeux et brillants du côté du soleil, marquée de fauve autour du pédoncule, onctueuse à la maturité du fruit; *œil* placé au milieu d'une très-faible dépression régulière, à divisions linéaires, aiguës, rapprochées par la base, étalées à l'extrémité supérieure, pubescentes; *cœur* grand, blanc, dessinant un ovale arrondi sur la coupe longitudinale du fruit, entouré de nombreuses granulations; loges grandes, un peu obliques; pépins noirâtres; lacune centrale plus ou moins élargie et subéreuse.

Chair blanchâtre, ferme ou demi-fondante, fine, quoique granuleuse autour du cœur; eau abondante, sucrée, parfumée, quelquefois un peu astringente comme celle de la Crassane, quelquefois d'une odeur très-franche de jacinthe. — Très-bon fruit.

Je ne crois pas pouvoir rapporter à la *P. Fondante de Noël* le fruit pyriforme et allongé décrit sous ce nom dans le journal de *Flore et Pomone*, t. XIV, p. 5, de 1845 à 1846.

« Fruit petit ou moyen, arrondi, en forme de Bergamote, ordinairement plus large que haut, d'autres fois turbiné, et sa hauteur dépassant sa largeur. Peau lisse, verdâtre, légèrement colorée au soleil, maculée et marbrée de taches de rouille ou vertes, passant au jaune doré à la maturité. Pédoncule assez gros, arqué, ligneux, brun, long de 4 à 5 centimètres environ, implanté obliquement à la base du fruit sans solution de continuité. Calyce peu régulier, placé dans une cavité peu évasée et régulière. Chair fine, fondante; eau abondante et d'un parfum exquis. Sa maturité a lieu vers la fin de décembre et se prolonge jusqu'en janvier. Nous restituons à cet excellent fruit le nom qui lui a été primitivement imposé en 1842 par le major Esperen, son inventeur, qui nous paraît non-seulement plus convenable, mais qui désigne aussi particulièrement le jour même où il a été dégusté pour la première fois; celui de

Belle après Noël convenant moins, attendu qu'il existe une foule d'autres fruits de la même époque qui sont plus beaux. On peut cultiver cette variété indifféremment sur franc ou sur coignassier, en haut-vent ou en pyramide; elle prospère également sous ces diverses formes et sur ces deux sortes de sujets. » Bivort, *Album pomol.*, vol. II, p. 35 [1849].

« ... Le fruit récolté sur pyramide est moyen, arrondi-turbiné; sur espalier il est très-gros, turbiné et bosselé. L'épiderme, jaune clair à l'époque de la maturité, est légèrement ponctué et panaché de gris roux et fortement coloré de rouge vif du côté du soleil. Le pédoncule, long de 4 à 5 centimètres, gros, ligneux, brun, est implanté dans une cavité moyenne, dont l'orifice est bosselé. Le calyce irrégulier, demi-clos, occupe une cavité profonde et étroite, différant en cela du fruit récolté sur pyramide, dont le calyce est placé dans une cavité peu profonde et évasée; ses divisions sont dressées, jaunâtres à leur base, noires au sommet. La chair est assez fine, fondante; son eau est abondante, sucrée, d'un parfum des plus agréables. Nous avons remarqué qu'on n'obtient pas toujours de bons résultats de sa greffe sur branches latérales d'anciennes pyramides, et qu'il est nécessaire de la cultiver en sol léger et chaud; en sol argileux elle sera souvent médiocre. » Bivort, *Ann. Pomol. belge*, p. 67 [1859].



A. Riocreux del.

Mlle E. Taillant sc.

P. ORPHELINE D'ENGHIEN.

P. ORPHELINE D'ENGHIEN.



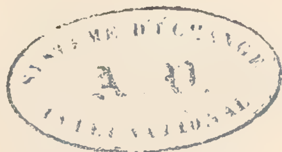
Fruit d'hiver, ovale, obtus, à peau épaisse, d'un jaune verdâtre, parsemée de gros points, de marbrures rudes, et marquée de fauve autour du pédoncule; à queue droite ou oblique, charnue, assez courte; à chair fine, ferme ou fondante, sucrée-acidulée, parfumée.

Arbre fertile, de vigueur moyenne; à scions assez grêles, un peu flexueux, de couleur fauve ou fauve cendré, parsemés de nombreuses lenticelles grisâtres; coussinets peu saillants, accompagnés d'une légère arête décurrente; yeux petits, coniques, cendrés.

Feuilles florales ovales, entières, mucronées, légèrement pubescentes en dessous, ciliées, à bords un peu relevés et ondulés, portées sur des pétioles verts ou roussâtres; les adultes à peu près de même forme : celles des rosettes elliptiques, acuminées, presque entières, portées sur de longs pétioles blanchâtres; celles des scions arquées, ovales-elliptiques, légèrement cordiformes à la base, atténuées au sommet, à bords crénelés, étalés ou un peu relevés.

Fleurs moyennes, portées sur de courts pédicelles pubescents; calyce à divisions courtes, linéaires-lancéolées, un peu obtuses, roussâtres en dessus; pétales ovales-elliptiques, obtus ou suborbiculaires, mollement onguiculés, laissant peu d'intervalle entre eux.

Fruit commençant à mûrir en novembre et se conservant souvent jusqu'au printemps, ovale, obtus, rarement pyriforme ou turbiné, à queue assez courte, grosse, charnue, de couleur fauve ou brune,



mate, droite ou oblique, ordinairement insérée en dehors de l'axe du fruit et accompagnée de petites bosses; *peau* un peu rude, épaisse, d'un jaune verdâtre, mate, parsemée de points fauves, plus ou moins recouverte de marbrures ferrugineuses, et marquée d'une large tache autour du pédoncule; *œil* petit, placé dans une dépression assez profonde, régulière, entourée de zones concentriques de couleur brune, à divisions caduques ou tronquées; *cœur* blanc, dessinant une sorte de losange sur la coupe longitudinale du fruit, entouré de granulations; loges moyennes ou grandes; pepins noirs, fuligineux ou bruns; lacune centrale subéreuse, atténuée vers l'œil, quelquefois très-étroite et presque oblitérée.

Chair fine, ferme ou fondante, très-juteuse; eau sucrée-acidulée, quelquefois légèrement astringente, parfumée, non musquée. — Très-bon fruit.

J'ai adopté pour cette espèce le nom définitivement admis par la Commission de Pomologie belge en 1855 afin de couper court à tout malentendu. En décrivant en effet la poire *Goulu Morceau* (Beurré d'Hardenpont des pépiniéristes français), j'avais déjà cherché à faire apprécier les avantages d'une nomenclature rigoureuse et scientifique appliquée à nos fruits. Sans parler ici des onze noms qui ont été donnés à l'*Orpheline d'Enghien*, le tableau ci-dessous mettra de nouveau en lumière l'inextricable synonymie dont nos pépiniéristes seuls savent profiter. Ainsi :

Beurré d'Arenberg des Belges. = Orpheline d'Enghien.

Beurré d'Arenberg des Français. = Beurré d'Hardenpont ou Goulu Morceau.

Beurré d'Hardenpont des Français. = Beurré d'Arenberg des Belges ou Orpheline d'Enghien.

Beurré d'Hardenpont des Belges. = Beurré d'Arenberg des Français ou Goulu Morceau.

Cette confusion inextricable de noms a donné lieu, on le conçoit, non-seulement à de nombreuses discussions soit sur les qualités, soit sur les époques de maturité, suivant que l'on avait sous les yeux l'une ou l'autre espèce, mais elle est encore la cause de déplorables déceptions ; ainsi, un de mes amis, M. le Dr Aubertin, qui habite les environs de Bar-sur-Aube, s'est trouvé possesseur de *quarante* poiriers Goulu Morceau, en croyant avoir acheté des espèces distinctes. Au surplus, je donne ici la première description que Van Mons a faite du fruit qui nous occupe.

« *Pyrus Arenbergia, sativa, fructu majori, dilute viridi, maculis fulvis obsito, in ore liquescenti, brumali.* — Le Beurré d'Arenberg a été gagné à Enghien par M. l'abbé Deschamps, dans un jardin appartenant à l'hospice des orphelins de cette ville. Son inventeur eut la complaisance de m'en communiquer le fruit à son premier rapport; c'était alors un superbe Passe-Colmar, doué de toutes les qualités éminentes de ce premier des fruits. Je l'inscrivis du nom, si naturellement propre, de *Colmar-Deschamps,* et j'en répandis de nombreuses greffes sous ce nom. J'ai depuis rencontré le même fruit sous le nom de *Délices des Orphelins,* que sans doute la modestie de son inventeur lui aura imposé en considération du lieu où il a été obtenu. Il a depuis reçu le nom de *Beurré d'Arenberg.* A Paris le *Beurré d'Hardenpont* porte le nom de la poire qui nous occupe. — A son second et troisième rapport sur l'arbre-mère l'*Arenberg* avait considérablement perdu en volume et avait éprouvé un changement non moins grand de forme et de qualité. Ce n'était plus ce *Passe-Colmar* athlétique qui m'avait engagé à lui donner son inventeur pour patron. Il a conservé cette altération de forme, cette diminution de volume et cette dégénération de qualité dans ses premières propagations par la greffe. C'est un inconvénient qui arrive fréquemment aux variétés nouvelles dans les diverses espèces de fruits, quand du régime de la nature elles passent à celui de l'art. Le temps et le greffage répété ont fait revenir l'*Arenberg* à sa grosseur native et à ses premières qualités; mais il persiste dans ses aberrations de forme et semble de plus en plus se complaire dans les écarts qu'il a faits de ce chef. — Le port de l'*Arenberg* est imposant et majestueux. Lorsqu'on l'exempte de taille il s'élance dans l'air à la manière du peuplier. Son bois, qu'il porte droit, est sans coude aux articulations. Il est

lisse, un peu anguleux, jaune de noisette, parsemé de tiquetures blanchâtres et inégalement répandues. Les yeux qui le garnissent y sont distribués par groupes de très-distants et de très-rapprochés. Ces yeux sont obtus, écartés du bois par leur centre et repliés vers lui par leur sommet; un support saillant et plus large que l'œil les porte. Des écailles bigarrées de noir et de brun les enveloppent : ceci est pour le bourgeon de l'année. Sur le bois de deux ans, les yeux, sans sensiblement s'allonger, se détachent de la branche et perdent leur support. La couleur de ce bois est le gris verdâtre; ses tiquetures, en devenant proéminentes, le rendent rude au toucher. Les yeux à fruit conservent la forme de ceux à bois. Ils ne se gonflent pas considérablement; ils ne restent pas plus de deux ans à se former au complet, même sur l'attache des lambourdes, sur lesquelles l'arbre porte le plus habituellement son fruit. Ces lambourdes se développent vers et sur le sommet de branches courtes, mais qui ne doivent pas précisément être des branches à fruit; ce sont des yeux de l'année qui leur donnent naissance, et un an après ils sont déjà en rapport. Les mêmes lambourdes naissent sur les branchettes grêles qu'ont produites sur tiges des sous-yeux oblitérés. Des yeux nombreux, rudiments et présages d'un futur rapport, percent tant des rides de l'écorce que des appendices du fruit; souvent ils forment un cercle autour de la base du bout ridé. J'ai rencontré des appendices du fruit qui avaient les mêmes rides que le bourrelet du bois. Les plus avancés de ces yeux, vers le bout, fleurissent la seconde année après leur explosion; les autres, la troisième année. Ces lambourdes répondent ainsi tantôt à du second bois et tantôt à du troisième bois. Un bourgeon s'élance quelquefois du sommet de la lambourde, et c'est alors que le fruit est singulièrement bien nourri. — Les feuilles de l'*Arenberg* sont planes, longues, étroites, pointues, souvent même effilées, vers le pétiole comme vers le sommet. Les nervures secondaires sont aussi apparentes que l'est celle centrale. Si celle-ci se rétrécit, la feuille se frange ou se fronce à ses bords, et ne se plie pas en gouttière. Le contour de la feuille est peu profondément, mais uniformément incisé. Un pétiole menu et long de la moitié de la feuille porte celle-ci, dont la couleur est le vert tendre. — La forme à laquelle le fruit semble s'être arrêté définitivement est celle qu'affecte la sous-espèce *Beurré* qu'on rencontre dans les bois et sur les collines. Il est d'une belle grosseur, renflé avec bosses, surtout vers son milieu; un enfoncement en forme de rainure joint le pédoncule à l'ombilic; celui-ci est médiocre et peu enfoncé. Le pédoncule, notablement gros et plié en coude vers le milieu de sa longueur, est logé dans une cavité profonde, et que bordent des éminences sillonnées. La peau est rude, verte, tavelée de roux grisâtre, flagellée

et richement tiquetée en la même couleur, mais qui est plus broyée de noir. Sous cette peau se trouve une chaire beurrée, fondante, sucrée et agréablement parfumée, sans musc et sans grains aucuns. Son vert jaunit modérément à l'époque où le fruit mûrit; cette époque coïncide avec la dernière moitié de décembre et peut aller au delà de la première moitié de janvier. Cette poire est donc décidément un fruit d'hiver. — L'*Arenberg* pousse son fruit par trochets de cinq et de six grosses poires, ce qui augmente encore le riche rapport de cette variété, par elle-même déjà si fertile. » Van Mons, *Revue des Revues*, vol. III, p. 63, tab. 1 [1830].

« L'*Orpheline d'Enghien* est un arbre fertile, dont les branches et les rameaux affectent généralement la direction verticale ou celle oblique très-ascendante; il se forme bien en pyramide. Rameaux droits ou non flexueux, présentant sous chaque gemme une petite face plate et trois lignes ou stries; leur épiderme est vert grisâtre obscur, tirant sur le brun pâle; il est parsemé de petites lenticelles grises ayant souvent du relief. Boutons épais, saillants, très-courts, coniques, pointus, à base ventrue; ils sont marbrés brun et noir. Feuilles moyennes, ovales, lancéolées, aiguës, arquées, à bords relevés en gouttière, la serrature régulière, très-fine, sur les feuilles du sommet des rameaux. Pétiole court, blanchâtre. Stipules falciformes, élargies au milieu. Fruit moyen, turbiné, quelquefois court, plus ordinairement oblong-pyramidal, obtus, marbré et en grande partie couvert de taches gris-roux ou fauves, sur fond d'abord vert, passant au jaune, et souvent parsemé de marbrures noires. Pédoncule gros, brun, long de vingt-cinq à trente millimètres. Œil petit, placé au fond d'une cavité étroite; divisions caduques. Chair fine, fondante; eau abondante, très-sucrée et parfumée. Mûrit de novembre à janvier. J'ai remarqué que l'arbre qui produit cette excellente poire est susceptible de prendre une écorce galleuse dans les situations élevées, très-ouvertes, et en terre forte. C'est donc dans les jardins abrités qu'il faudra cultiver de préférence l'*Orpheline d'Enghien.* » Prévost, *Pomol. Seine-Infér.*, p. 148.

« *Beurré d'Arenberg*. Fruit moyen, turbiné, bosselé du côté de l'œil, variant dans sa forme plus ou moins allongée. Pédoncule court, gros, charnu à ses deux extrémités, bosselé, implanté obliquement ou très-obliquement à fleur, au milieu de plusieurs petits mamelons et de plis. Peau vert pâle, passant au jaune pâle à sa maturité, prenant une teinte plus foncée du côté du soleil, brillante et lisse sur le milieu, rude du côté du pédoncule, relevée de taches brunes et grises, assez grandes et assez nombreuses. Chair fondante,

blanchâtre, pleine d'un jus très-riche, relevé et parfumé. Œil très-petit, irrégulier, noirâtre, à divisions caduques, placé dans une cavité très-profonde, étroite, irrégulière, couronnée par deux ou trois bosses saillantes. Cette poire mûrit de novembre en janvier. L'arbre est moyen, d'une grande fertilité; il faut l'élever en pyramide et en espalier, à l'exposition du levant ou au midi. » Willermoz, ***Bull. Soc. hort. Rhône,*** p. 172 et 214 [1849].

« *Orpheline d'Enghien.* Nous avons admis de préférence cette dernière dénomination afin d'éviter toute confusion. Le fruit est gros, ordinairement turbiné, mais parfois oblong ou pyramidal. L'épiderme, rude, vert clair, passe au jaune d'or à l'époque de la maturité; il est ponctué et marbré de gris-roux sur toute sa surface et ombré partiellement de larges macules fauves. Le pédoncule, long de vingt à vingt-cinq millimètres, est gros, parfois charnu et cannelé, brun clair; il est implanté un peu obliquement à fleur du fruit ou dans une cavité de médiocre profondeur. Le calyce, petit, irrégulier, est placé dans une cavité moyenne et évasée; ses divisions sont noires et ordinairement caduques. La chair est blanche, fine, fondante, beurrée; son eau est abondante, sucrée, vineuse et d'un parfum très-agréable. Le fruit de l'*Orpheline d'Enghien* produit par espalier est de toute première qualité. » A. Bivort, *Ann. Pomol. belge,* vol. III, p. 85 [1855].



P. BERNARD.

P. BERNARD.



Fruit d'automne, maliforme, moyen ou petit, déprimé; à queue courte, grosse, enfoncée dans le fruit; à peau lisse, jaune, lavée de jaune-orangé au soleil et marquée de brun autour du pédoncule, ordinairement dépourvue de marbrures; à chair fine, fondante, très-juteuse, sucrée et parfumée.

Arbre assez vigoureux et fertile; à rameaux dressés; à scions droits, de couleur fauve ou fauve-olivâtre, parsemés de quelques lenticelles arrondies ou oblongues, grisâtres, et présentant ordinairement une sorte d'anneau d'une teinte plus foncée au niveau de l'œil; coussinets peu saillants, sans arête décurrente; yeux coniques, légèrement écartés du scion.

Feuilles florales ovales ou ovales-elliptiques, acuminées, ciliées, presque glabres en dessous, entières et légèrement ondulées, à pétioles rosés; les adultes à peu près de même forme : celles des rosettes portées sur de longs pétioles grêles, blanchâtres; celles du scion arquées, ovales, acuminées, denticulées, portées sur des pétioles assez gros, munis de stipules demi-persistantes et accompagnés de bourgeons axillaires à feuilles lancéolées.

Fleurs moyennes, portées sur des pédicelles rougeâtres, assez courts et peu tomenteux; calyce à divisions étalées ou réfléchies, atténuées, aiguës, presque glabres en dessous; pétales blancs ou rosés,

elliptiques ou ovales-elliptiques, onguiculés, laissant peu d'intervalle entre eux.

Fruit de fin d'automne, maliforme, mûrissant ordinairement en novembre, petit ou moyen; à queue courte, cylindracée, fauve ou bronzée, enfoncée dans l'axe du fruit; *peau* jaune de Naples assez vif à l'ombre, lavée de rose ou de jaune-orangé au soleil, parsemée de points et de quelques petites marbrures gercées ou squammeuses, et présentant autour du pédoncule une tache assez étendue de couleur fauve; *œil* petit, presque à fleur de fruit ou placé au milieu d'un léger aplatissement, entouré de zones concentriques fines, brunes et peu apparentes, à divisions tronquées ou blanchâtres, deltoïdes ou persistantes, complétement caduques; *cœur* arrondi, entouré de petites granulations, blanc; loges assez grandes, placées vers le milieu du fruit; pepins rougeâtres ou bruns; lacune centrale étroite, atténuée vers l'œil, lamelleuse ou à peine subéreuse.

Chair blanche, très-fine, à peine granuleuse, très-fondante, juteuse; eau sucrée-acidulée, un peu astringente et rappelant beaucoup, dans les années chaudes, la saveur de la poire Crassane.

Cette excellente poire, dont le seul défaut est d'être trop petite, portait dans les anciens catalogues du Muséum le nom de *P. Bernard* ou *P. Riaulot*. Je la trouve en outre indiquée, sous le nom de Bergamote Bernard (Bonnet), à la page 6 du *Catalogue des Noms donnés aux Poires*, publié en 1856 par M. Willermoz.



A Riocreux del.

Melle E Taillant sc.

P. DE STUTTGART.

P. DE STUTTGARD.



Fruit d'été, petit ou moyen, pyriforme, obtus; à peau vert jaunâtre du côté de l'ombre, rouge terne ou vineux du côté du soleil, parsemée de quelques petits points; à queue légèrement oblique et insérée à peu près dans l'axe du fruit, un peu renflée à son origine; à chair fondante, sucrée, d'une saveur particulière.

Arbre vigoureux, fertile, propre à former des plein-vent; à scions glabres, un peu flexueux, assez grêles, de couleur brun-marron ou violâtre, parsemés de quelques lenticelles arrondies; coussinets peu saillants, presque dépourvus d'arête; yeux remarquablement petits et n'apparaissant qu'à l'extrémité supérieure du scion.

Feuilles florales ovales, arrondies à la base, acuminées, à bords relevés, entiers et ciliés; les adultes de deux formes : celles des rosettes portées sur de très-longs pétioles, ovales, cordiformes, mucronées, presque entières; celles des scions ovales-oblongues, à bords relevés, presque entiers ou à peine crénelés vers l'extrémité.

Fleurs moyennes, très-blanches, portées sur d'assez courts pédicelles; calyce à divisions réfléchies, linéaires-lancéolées, aiguës, recouvertes de poils jaunâtres en dessus; pétales suborbiculaires, mollement onguiculés, laissant un peu d'intervalle entre eux.

Fruit commençant à mûrir vers la mi-août, petit ou moyen, régulier, pyriforme, obtus, un peu plus allongé que le Rousselet; à queue assez courte, droite ou légèrement arquée, verdâtre, lisse,

renflée à son origine; *peau* mate, mi-partie vert jaunâtre et rouge foncé, terne ou vineux, le côté jaune parsemé de petits points roux, le côté exposé au soleil parsemé de points arrondis, blanchâtres, ordinairement dépourvue de marbrures; *œil* à fleur de fruit, à divisions étroites, étalées ou dressées, écartées les unes des autres, un peu colorées en rouge à la base, glabres ou légèrement cotonneuses, quelquefois accompagnées de petites bosses; *cœur* ovale ou dessinant une sorte de losange sur la coupe longitudinale du fruit, entouré de quelques granulations; loges grandes; pepins fuligineux ou fauve-jaunâtre; lacune étroite, subéreuse.

CHAIR blanchâtre, demi-fondante ou fondante, assez juteuse; eau abondante, sucrée, d'une saveur particulière qui rappelle assez bien celle du raisin muscat ou d'une légère infusion de sureau, plus rarement celle du Rousselet.

Cette variété portait au Muséum le nom inédit de *Bellissime de Provence;* je lui ai préféré celui de *P. de Stuttgard,* sous lequel elle a été décrite et figurée par M. Ed. Lucas, dont je reproduis l'article traduit de l'allemand.

« *Stuttgarter Gaishirtenbirn.* Petite poire pyriforme ou en perle, arrondie à sa partie supérieure, légèrement tronquée à sa base, longue de deux pouces et demi environ, assez variable; calyce ouvert, étoilé, à divisions aiguës et appliquées sur le fruit; queue courte, ordinairement accompagnée d'un petit bourrelet à son point d'attache; peau fine, d'un jaune verdâtre passant au jaunâtre à la maturité; le côté du soleil est ordinairement d'un rouge sanguin, parsemée de points bruns et marquée de fauve autour du calyce. Chair blanche ou légèrement jaunâtre, très-succulente, beurrée, d'une saveur exquise, sucrée et cannellée. Ce fruit mûrit vers la fin et souvent même dans la première quinzaine du mois d'août. Il ne dure qu'environ dix jours et doit être récolté avant sa parfaite maturité; sans cette précaution il perd de la finesse de sa saveur. D'après M. Diel c'est une poire d'été de première qualité. —

L'arbre est très-remarquable par sa haute taille pyramidale et par la couleur rouge foncé de ses jeunes rameaux. Cette variété donne dès sa jeunesse une riche récolte et forme dans les pépinières de très-jolies pyramides. On le greffe plus volontiers sur sauvageon que sur coignassier. Il s'accommode de tous les terrains, mais il préfère les sols marneux. Sur nos marchés on préfère ses fruits à toutes les autres variétés d'été. On peut l'éplucher et le faire sécher et en obtenir des fruits secs d'une excellente qualité. Je recommande vivement cette variété même à ceux qui n'ont que de petits jardins. » Ed. Lucas, *Abbildung. württembergischer Obstsort.*, p. 38, tab. 4 [1858].



A Riocreux del.

Melle E Taillant sc.

P. DE MONTGERON.

P. DE MONTGERON.



Fruit de fin d'été, ventru, obtus ou déprimé aux deux extrémités; à queue très-longue et grêle, assez droite, portant les traces de quelques bractéoles, brune, placée dans l'axe du fruit; à peau de couleur jaune assez brillant à l'ombre, d'un beau rouge au soleil, parsemée de points; à chair fondante, sucrée, légèrement astringente, parfumée.

Arbre assez fertile; à scions de grosseur moyenne, de couleur fauve-olivâtre, parsemés de quelques lenticelles arrondies, jaunâtres; coussinets saillants, accompagnés d'arêtes; yeux coniques, courts, presque cachés sous la base du pétiole.

Feuilles florales ovales, arrondies à la base, acuminées, presque glabres sur les deux faces, denticulées; les adultes de deux formes : celles des rosettes portées sur de longs pétioles, ovales, acuminées, denticulées; celles des scions oblongues ou ovales-elliptiques, acuminées, à bords étalés et dentés, portées sur de longs pétioles grêles, blanchâtres ou un peu rosés à la base.

Fleurs blanches ou un peu rosées avant leur épanouissement, grandes, portées sur de longs pédicelles presque glabres; calyce à divisions réfléchies, lancéolées, aiguës; pétales suborbiculaires ou obovales-elliptiques, entiers ou échancrés, onguiculés, laissant peu d'intervalle entre eux.

Fruit mûrissant vers la fin de septembre, ventru ou turbiné, arrondi, de grosseur moyenne, déprimé aux deux extrémités; pédoncule

198

très-long, grêle, brun fauve ou olivâtre, portant la trace de quelques bractéoles, parsemé de lenticelles, cylindracé, droit ou légèrement arqué, un peu épaissi à son insertion sur le fruit; *peau* d'un jaune vif à l'ombre, parsemée de points fauves, fortement colorée en rouge laqueux ou en rouge-brun du côté du soleil, pointillée de blanc, presque complétement dépourvue de marbrures, mais offrant quelquefois une tache fauve autour du pédoncule; *œil* placé au milieu d'une dépression régulière, pointillée ou marquée de légères zones concentriques brunes, à divisions étalées, canaliculées, glabres ou cotonneuses, assez grandes et souvent colorées en rouge foncé à la base; *cœur* dessinant un ovale sur la coupe longitudinale du fruit, entouré de petites granulations; loges ovales-arrondies; pepins bruns; lacune centrale assez large, subéreuse.

Chair blanche, fondante; eau abondante, sucrée, légèrement astringente, assez relevée, non musquée.

Les pépiniéristes ont beaucoup varié d'opinion au sujet de ce fruit, par la raison qu'ils ont donné le nom de *Beurré de Montgeron* à trois poires complétement différentes, et en particulier à la *P. Frédéric de Wurtemberg*.

« Le fruit est moyen, régulièrement pyriforme ; l'épiderme est vert, coloré de rouge orangé du côté du soleil, ombré de brun autour du pédoncule et marqué de taches noires; à l'époque de la maturité il ne jaunit que partiellement et conserve de larges taches vertes. Le pédoncule, long de quatre centimètres, est ligneux, brun, arqué, renflé à sa base comme à son sommet et aminci vers son milieu ; il se trouve parfois placé un peu de côté à fleur du fruit. Le calyce, étoilé, ouvert, est placé dans une cavité large et peu profonde; ses divisions sont roides, vertes à leur base et brunes à leur sommet. La chair est blanche, demi-fine, demi-beurrée, fondante; son eau, suffisante, sucrée, a un léger goût de Rousselet. » Bivort, *Album pomolog.*, p. 159 [1850].

« Cette poire, juteuse et fondante, un peu variable selon les terrains, est

généralement de celles que nous mangeons sans nous en plaindre et sans les louer. Mais, d'un autre côté, elle est mûre en même temps que la *P. Williams*, à la fin d'août ou au commencement de septembre, et cette précocité est un avantage incontestable auquel s'ajoute celui de la beauté la plus rare, d'une forme agréable et d'un coloris carminé qui la rendent la plus jolie de nos poires de table, et, bien que sa grosseur soit seulement moyenne, une des plus attrayantes pour le commerce. On a confondu, dans des ouvrages sérieux, la *P. de Montgeron* avec d'autres variétés ; j'espère que les explications suivantes écarteront tout doute sur son origine.

« En 1830, un de nos collègues, M. Guyot, de Villeneuve, connu comme ayant formé plusieurs collections horticoles remarquables, aperçut dans la haie de clôture d'un verger dépendant de la ferme de Bois-la-Dame, commune de Saint-Léger, arrondissement de Sancerre (Cher), un poirier vieux et malingre dont les fruits méritaient l'attention. Il en emporta des greffes à Montgeron (Seine-et-Oise), où était une propriété de sa famille, et dix ans plus tard il vint en montrer des produits sensiblement améliorés par la greffe à M. J.-L. Jamin, notre habile et expérimenté collègue, ainsi qu'à Dalbret, chargé de la culture des arbres fruitiers au Muséum. Ces Messieurs, ne pouvant rapporter ce fruit à une variété connue, lui donnèrent, sur la demande de M. Guyot, le nom sous lequel il est actuellement connu. M. Jamin fut autorisé à exposer ces fruits, au mois de septembre 1840, dans l'orangerie du Luxembourg. » Michelin, *Journal Soc. hort. Paris*, vol. VIII, p. 224 [1862].



A. Riocreux del.

Mlle E. Taillant sc.

P. ORANGE TULIPÉE.

P. ORANGE TULIPÉE.

Fruit d'été, moyen, arrondi ou turbiné, jaune à l'ombre, lavé et panaché de rouge foncé au soleil; à queue de grosseur variable, cylindracée, droite, insérée dans l'axe du fruit; à chair demi-cassante, sucrée, juteuse, peu relevée.

Arbre vigoureux, propre à former des plein-vent, fertile; à scions de grosseur moyenne, flexueux, olivâtres à l'ombre, violâtres ou brun-cendré au soleil, parsemés de nombreuses lenticelles arrondies ou oblongues, glabres; coussinets un peu saillants, accompagnés d'arêtes décurrentes; yeux coniques, à écailles acuminées, grisâtres ou noires, légèrement écartés du scion.

Feuilles florales ovales, acuminées, entières, pubescentes en dessous; les adultes à peu près de même forme : celles des rosettes longuement pétiolées, ovales-arrondies ou ovales-cordiformes, acuminées, bordées de petites dents aiguës; celles des scions épaisses, ovales, cordiformes ou ovales-oblongues, acuminées, à bords étalés, munis de dents aiguës, irrégulières, portées sur des pétioles redressés, munis ou dépourvus de stipules, et quelquefois accompagnés de feuilles axillaires lancéolées, inéquilatérales.

Fleurs grandes, blanches, portées sur de courts pédicelles rosés; calyce à divisions ovales-lancéolées, blondes en dessus; pétales suborbiculaires, mollement onguiculés, étalés ou à peine concaves, légèrement rosés avant leur épanouissement, laissant peu d'intervalle entre eux.



A. Riocreux del.

Mlle E. Taillant sc.

P. St ROCH.

P. SAINT-ROCH.



Fruit de fin d'été, moyen ou gros; à queue courte, légèrement enfoncée dans le fruit; à peau lisse, jaune, à peine lavée de jaune orangé du côté du soleil, marquée de fauve autour du pédoncule; œil placé dans une cavité évasée, mais assez profonde et entourée de petites côtes; à chair demi-cassante, sucrée, peu parfumée.

Arbre très-vigoureux et très-fertile; à scions gros, dressés, de couleur fauve, ou fauve-violâtre au soleil, parsemés de nombreuses lenticelles jaunâtres, glabres; coussinets peu saillants, souvent accompagnés de fines arêtes décurrentes; yeux coniques, comprimés, ordinairement recouverts d'une sorte de bourrelet ligneux plus ou moins épais.

Feuilles florales ovales, mucronulées, pubescentes en dessous, glabres en dessus, à bords relevés et dentés; les adultes de même forme, grandes, épaisses, ovales-elliptiques, acuminées, arrondies ou un peu attenuées à la base, arquées, à bords un peu ondulés ou flexueux, fortement dentés en scie, portées sur de courts pétioles accompagnés de stipules subulées.

Fleurs moyennes, un peu rosées dans le bouton, portées sur des pédicelles très-courts; calyce à divisions lancéolées, un peu réfléchies, blondes en dessus; pétales suborbiculaires, mollement onguiculés, étalés, laissant peu d'intervalle entre eux.

Fruit mûrissant en septembre, gros, obtus, déprimé autour de la queue, qui est très-courte, assez charnue, fauve ou olivâtre, légèrement enfoncée dans le fruit; *peau* lisse, jaune vif ou jaune citron, très-faiblement lavée de rose ou de jaune orangé du côté du soleil, presque dépourvue de points du côté de l'ombre, ordinairement privée de marbrures, mais constamment munie d'une large tache brune autour du pédoncule; *œil* placé dans un enfoncement très-évasé, régulier, marqué de fines zones concentriques et accompagné de légers sillons qui s'avancent quelquefois jusqu'au delà de la dépression, à divisions un peu charnues, jaunâtres, conniventes, un peu cotonneuses; *cœur* dessinant une sorte de losange sur la coupe longitudinale du fruit, entouré de granulations; loges moyennes; pepins roussâtres; lacune centrale atténuée vers l'œil, subéreuse.

Chair blanche, fine, demi-fondante, assez juteuse; eau très-sucrée, mais peu relevée.

Ce beau fruit, dont la précocité est une des principales qualités, en a aussi les défauts; il passe très-vite, et présente quelque analogie, sous le rapport des phénomènes qui se manifestent à la maturité, avec d'autres grosses poires, telles que la *P. Nouveau Poiteau*.

Le Poirier Saint-Roch paraît être très-répandu dans le département de la Gironde à cause de sa fertilité et de la vogue dont jouit le fruit à l'époque de l'année où il fait son apparition sur les marchés; l'acheteur est séduit par sa belle apparence, mais c'est une poire de second ordre (1).

(1) Voir le *Rapport sur les travaux de la Commission pomologique*, année 1858, dans les *Annales de la Soc. horticult. de la Gironde*.



A. Riocreux del.

Mlle E. Taillant sc.

P. IMPÉRIALE À FEUILLES DE CHÊNE.

P. IMPÉRIALE A FEUILLES DE CHÊNE.



Fruit d'hiver, moyen, ovale ou ovale-arrondi, turbiné, obtus ou déprimé aux deux extrémités; à queue droite ou arquée, moyenne, plus ou moins enfoncée dans le fruit; à peau jaune-verdâtre ou jaune terne, parsemée de gros points fauves, marquée de brun autour du pédoncule; à chair cassante, sucrée. — Fruit à compote.

Arbre très-vigoureux ; à rameaux un peu divariqués ; à scions assez gros, olivâtres cendrés, un peu flexueux, parsemés de grosses lenticelles jaunâtres, arrondies ; coussinets peu saillants ; yeux petits, coniques, aigus, comprimés, rapprochés du scion.

Feuilles florales ovales, cordiformes, mucronées, denticulées, légèrement pubescentes en dessous, glabres en dessus, portées sur d'assez courts pétioles; les adultes de deux formes : celles des rosettes grandes, ovales ou ovales-elliptiques, acuminées, à bords unis ou à peine ondulés, portées sur de longs pétioles blanchâtres; celles des scions grandes, ovales ou ovales-cordiformes, acuminées, à bords crispés ou très-ondulés, irrégulièrement dentés ou crénelés, épaisses, d'un vert très-foncé, portées sur d'assez courts pétioles blanchâtres, dépourvus de stipules.

Fleurs à pédicelles très-courts, blanches ou à peine rosées, étalées, moyennes; calyce à divisions courtes, lancéolées, aiguës, presque glabres; pétales obovales, entiers ou échancrés, onguiculés, laissant un peu d'intervalle entre eux.

Fruit mûrissant en hiver et se conservant quelquefois jusqu'au printemps, de forme variable, ovale-oblong, turbiné ou presque pyriforme, ordinairement déprimé à l'insertion du pédoncule; à queue assez courte, cylindracée, brune, droite ou légèrement oblique, ordinairement insérée dans l'axe du fruit; *peau* d'un vert pâle, passant au jaune mat à la maturité, terne, parsemée de nombreux et gros points fauves, gercés, méniscoïdes, et de quelques marbrures de même couleur, souvent marquée de brun autour de la queue; *œil* assez petit, à fleur de fruit ou placé au milieu d'une faible dépression régulière, à divisions ovales, tronquées, étalées, brunes, presque glabres, rarement caduques; *cœur* dessinant un losange sur la coupe longitudinale du fruit, entouré de petites granulations; loges moyennes ou grandes, souvent conniventes; pepins allongés, bruns; lacune centrale large, percée de manière à communiquer avec les loges et à montrer les pepins.

Chair verdâtre à la circonférence du fruit, cassante ou demi-cassante, peu granuleuse; eau sucrée-acidulée, peu relevée. — Fruit à cuire ou à compote.

Je n'ai souvent rencontré, comme Duhamel et Poiteau, que trois loges confluentes dans les fruits de l'Impériale à feuilles de Chêne.

« L'Impériale à feuilles de Chêne est une poire qui ressemble à une moyenne Virgouleuse, aussi verte : avril et mai. » *Nouvelles Poires, Catal. Pépin. des Chartr.*, p. 43 [1752].

« *Impériale à feuilles de Chêne.* La feuille est très-grande, longue de quatre pouces, large de deux pouces quatre lignes, dentelée peu régulièrement, tellement froncée et ondée par les bords qu'elle paraît comme découpée, et ressemble à une petite feuille de Chou frisé plutôt qu'à une feuille de Chêne.

Son pétiole est long d'un pouce. La fleur a quinze lignes de diamètre ; les pétales sont longs, aigus par les deux extrémités. Le fruit est de grosseur moyenne, long; son diamètre est de deux pouces trois lignes, et sa hauteur de deux pouces neuf lignes. Il est de la forme d'une moyenne Virgouleuse. Le côté de la tête est arrondi, et l'œil, qui est petit, y est placé dans une cavité très-peu profonde ou un aplatissement. L'autre côté diminue de grosseur presque uniformément, et son extrémité est obtuse. La queue, longue de six lignes, assez grosse, surtout à sa naissance, est plantée au milieu d'un aplatissement. La peau est très-unie et lisse, verte; lorsqu'elle approche de la maturité elle se ride, ensuite elle devient jaune. La chair est demi-fondante, sans pierres. L'eau est sucrée et bonne, mais inférieure en bonté à celle de la Virgouleuse. On ne trouve ordinairement que quatre loges dans ce fruit. Cette poire mûrit en avril et mai. Quoiqu'elle ne soit pas excellente, elle a beaucoup de mérite dans cette saison. » Duham., *Arbr. fruit.*, p. 228, tab. 54 [1768].

« Le fruit de l'Impériale à feuilles de Chêne est ovale, turbiné, obtus du côté de la queue, arrondi du côté de l'œil, qui est placé dans un très-léger enfoncement; sa forme et sa grosseur varient très-peu; il a deux pouces et demi de hauteur sur autant d'épaisseur; la queue, assez grosse et longue d'un pouce, est plantée au milieu d'un petit aplatissement. La peau, d'abord d'un vert très-pâle ou blanchâtre, jaunit dans la maturité; elle est souvent nue, sans points ni taches remarquables; quelquefois aussi elle a des macules formées de gros points roux, et le côté du soleil se lave d'une légère teinte rougeâtre. La chair est blanche, demi-cassante, d'un grain gros. L'eau est abondante, sucrée, assez agréable. Cette poire mûrit en février et mars. Ce n'est d'ailleurs qu'un fruit à compote et peu multiplié dans les jardins. Je l'ai souvent trouvé à trois loges. » Poiteau, *Pomolog. franç.* [1846].



A Riocreux del.

Melle E Taillant sc

P. D'ŒUF.

P. D'ŒUF.



Fruit d'été, petit, ovoïde, vert jaunâtre à l'ombre, lavé ou taché de rouge-brun au soleil, pointillé et marqué de fauve autour de la queue; à queue cylindracée, légèrement arquée; œil à fleur de fruit ou un peu proéminent, entouré de très-petites bosses, à divisions conniventes; chair demi-fondante, juteuse, sucrée, acidulée, relevée.

Arbre vigoureux, propre à former des plein-vent; à rameaux dressés; à scions de couleur brune ou violâtre, pubescents au sommet, légèrement flexueux, parsemés de lenticelles; coussinets peu saillants, accompagnés de faibles arêtes décurrentes; yeux petits, noirs, plus ou moins appliqués contre le scion.

Feuilles florales ovales-cordiformes ou orbiculaires, entières, mucronées ou acuminées, pubescentes et blanchâtres sur les deux faces; les adultes de même forme, petites, ovales ou ovales-cordiformes, acuminées, denticulées, étalées, portées sur de courts pétioles accompagnés de stipules subulées ou linéaires, denticulées.

Fleurs moyennes, étalées, blanches, portées sur des pédicelles assez courts, tomenteux; calyce à divisions lancéolées, aiguës, étalées, couvertes de poils blonds en dessus; pétales orbiculaires-elliptiques, onguiculés, entiers ou échancrés, laissant peu d'intervalle entre eux.

Fruit mûrissant à la fin d'août, petit, ovoïde; à pédoncule inséré dans l'axe du fruit, portant ordinairement quelques cicatrices de bractéoles, cylindracé, brun ou verdâtre; *peau* vert-jaunâtre à l'ombre,

parsemée de points et marquée de fauve autour du pédoncule, lavée ou tachée de rouge-brun du côté du soleil, accompagnée de petites taches fauves, un peu rudes et squammeuses; *œil* à fleur de fruit ou proéminent, entouré de petites bosses; à divisions charnues à la base, dressées ou conniventes, aiguës ou tronquées, cotonneuses et blanchâtres; *cœur* assez grand, dessinant une sorte de losange sur la coupe longitudinale du fruit, entouré de nombreuses granulations qui s'étendent jusqu'à la naissance du pédoncule; loges grandes; pepins brun noirâtre; lacune centrale subéreuse, étroite.

Chair blanche, très-juteuse, demi-fondante; eau sucrée, acidulée, parfumée, d'une saveur particulière, fort agréable.

Cette variété paraît être fort répandue dans tout l'est de la France. Elle est fréquemment cultivée dans le Dauphiné, suivant M. Gustave de Linage, qui m'en a envoyé des spécimens sous le nom de *Poire Grise*. On l'estime particulièrement en Alsace, où elle porte le nom de *Beste Birn* (la meilleure des poires). Valér. Cordus en parle sous le nom de *Pyrum Augustanum* et d'*ovatum*, et assure l'avoir fréquemment rencontrée dans la Hesse et la Saxe; Mayer en a donné une très-bonne figure dans sa *Pomona Franconica*, en y ajoutant les synonymes de *Colmar d'été de Strasbourg* ou de *Würtzbourg*.

Je trouve en outre dans dom Claude Saint-Étienne la citation d'une Poire Grise dont il dit : « La Grise est quasi toute grise par marques, à fond blanchâtre, à la queue longuette et moyenne. — Très bonne. » Mais cette phrase est trop insuffisante pour me permettre de l'appliquer à la *P. Grise* du Dauphiné.

« *Eyerbirn,* id est ovata, a figura nomen invenerunt, quæ illis est utrinque brevis ovi instar turbinata; alioquin etiam a potimis proportione et forma non

multum differunt, paulo tamen minora existunt; colorem habent flavum, punctis conspersum; sapore Rostia æmulantur, simulque modice adstringunt; odorem spirant admodum suavem; maturescunt cum potimis, citoque putrescunt. Habentur et hæc Islebii et vicinis oppidis. » Val. Cordus, *Hist. des Plant.*, lib. III, p. 178, verso [1561].

« In Than et Entzen, Alsatiæ superioris oppidis, habentur Pira quæ Stümpffling vocant, quasi curta vel manca dicas : Volam quædam implent, alia etiam minora sunt; aliquid commune habent cum ovatis dictis *Eyerbirn*, adeo carne sunt molli, dulci, atque suavi : verum non utrinque turbinata sunt ut illa, sed ad pediculum tantum, ut circa pythmena lata et sessilia, rubentia, punctata, pediculo alias brevi, alias longiusculo. Ex his majora pauca aut nulla habent semina, quasi horum materia in Piri alimentum et accrementum esset absumpta. » Joh. Bauhin, *Histor. gener. Plant.*, p. 54, n° 54 [1650].

« Son fruit est petit, à peu près de la forme et de la grosseur d'un œuf de poulette, ovale, un peu pincé par le petit bout. Son diamètre est de quinze lignes, et sa longueur de dix-neuf lignes. L'œil est placé dans un petit enfoncement dont le bord est un peu plus relevé d'un côté que de l'autre. La queue menue, d'égale grosseur dans toute son étendue, garnie de quelques petites pointes vers l'extrémité par laquelle elle s'attache à la branche, et se pliant un peu en crochet par cette extrémité, est longue d'environ un pouce et plantée dans un petit enfoncement en entonnoir. Sa peau du côté de l'ombre est verte, un peu jaune, comme la Verte-Longue, mais semée de taches rousses de couleur de son; d'un rougeâtre mêlé de vert du côté du soleil. Sa chair est fine, demi-fondante, comme le Rousselet; quelquefois tendre et demi beurrée. Son eau est sucrée, douce, un peu musquée, d'un goût agréable, sans âcreté. Cette poire mûrit entre la mi-août et le commencement de septembre, avec le Roi d'été (Gros Rousselet) et l'Épargne. » Duham., *Arbr. fruit.*, p. 157 [1768].

« Cette poire est de moyenne grandeur, de forme ovale, dont elle emprunte le nom. Sa queue est médiocrement longue, et son œil peu ou point enfoncé. Sa peau est unie, sa couleur d'un vert jaunâtre et mouchetée légèrement; souvent elle est encore nuancée ou rayée un peu d'un rouge-brun pâle. La chair est remplie de petites pierres, pourtant moelleuse, fondant sur la langue, succulente, d'une saveur agréable et d'un goût parfumé particulier à cette

sorte. Cette poire ne devient pas facilement blette et mérite d'être cultivée. Elle est originaire de la Suisse. On en trouve principalement beaucoup aux environs de Bâle, où cette poire est fort estimée. L'arbre donne de fort et bon bois, devient grand et est extraordinairement fertile. » Knoop, *Pomol.*, *Poires*, p. 89, tab. 3 [1771].

« Cette variété ne réussit bien que sur le franc. Ses bourgeons, bruns, cotonneux et coudés, sont courts et grêles. Ses boutons sont aplatis, ainsi que leurs supports. La fleur est petite, à pétales concaves. Ses feuilles sont rondes, d'un vert pâle et repliées en dessous. Le fruit a presque la forme et la grosseur d'un petit œuf, verdâtre à l'ombre et parsemé de points grisâtres. La peau est d'un vert jaunâtre, se colorant de rouge au soleil. La chair est cassante, et a une eau abondante, sucrée et d'un goût relevé. Cette poire se blettit promptement. Elle mûrit à l'époque du Gros Rousselet. » Calvel., *Traité des Pépinièr.*, vol. II, p. 304 [1805].

« Arbre pyramidal, très-propre à former une belle quenouille. Le fruit varie peu ou point en forme et en grosseur; il est gros comme un œuf de poule et en a à peu près la forme, sinon que le côté de la tête est moins arrondi, qu'il s'allonge un peu de ce côté, où l'œil est saillant, charnu à sa base et ordinairement entouré de cinq petites bosses alternes avec les divisions calycinales, qui sont courtes et conniventes. La peau passe du vert au jaune dans la maturité, elle est parsemée de gros points roux; le côté de la queue est couvert d'une tache frangée de la même couleur, et le côté du soleil se lave quelquefois d'un rouge terne. La chair est blanche, un peu cassante; elle passe vite et devient pâteuse si on tarde à la manger à point. L'eau est peu abondante, légèrement musquée, assez relevée et acidulée. Cette poire a du parfum, et c'est son seul mérite; elle mûrit dans la première quinzaine de septembre. » Poiteau, *Pomol. française* [1846].

Cette poire se trouve décrite et figurée en outre par M. Jahn, dans l'*Illustrirtes Handbuch der Obstkunde*, p. 39 [1860].



LIBRARY OF CONGRESS
0 003 143 118 9